

# L'ami de Rezé 87

## sommaire

- Yann Vince*    **3**    **Éditorial**  
— histoire —
- Yann Vince*    **5**    **Épidémies, médecine, médecins au 19<sup>e</sup> siècle**
- Gilles Retière*    **13**    **Comment accéder à Nantes en venant du sud en 1935 ?**
- Isidore Impinna*    **27**    **Rezé entre dans la modernité : l'arrivée de l'eau courante**  
— mémoire —
- Propos recueillis  
par Isidore Impinna*    **37**    **L'usage de l'eau, témoignage de trois Rezéennes**
- Michel Kervarec*    **41**    **Eugène Moyon, charpentier-traceur dans la navale**
- Isidore Impinna  
& Gilbert Boissard*    **51**    **Marcel Boissard, un résistant communiste rezéen**  
— archéologie —
- Jacques Daniel*    **59**    **Rencontre avec Lionel Pirault : 15 ans d'archéologie à Rezé**  
— patrimoine —
- Michel Kervarec*    **69**    **La Balinière : une succession familiale**
- Jean-Yves Cochais*    **73**    **La boîte à musique**
- Alain Valignat*    **77**    **Carnet d'un flâneur**  
— vie de l'association —
- 83**    **À Jean Seutein**
- 84**    **Les ouvrages des Amis de Rezé**
- 85**    **Rejoindre les Amis de Rezé**





# Éditorial

En ce début d'année 2021, chacun s'accorde à dire que la crise sanitaire avec laquelle nous vivons imprègne nos modes de vie. Des mots comme confinement, gestes-barrières, quarantaine ou distanciation sont entrés dans notre langage quotidien. Cela nous rappelle à la fois les crises sanitaires passées et les exigences de notre société actuelle dont la santé, et c'est heureux, est devenue prioritaire.

Depuis deux siècles, la France a connu des progrès sans précédent, des sciences et des techniques. D'une médecine inefficace au début du 19<sup>e</sup> siècle, nous sommes passés à une médecine de ville ou hospitalière ouverte à tous et qui, bénéficiant de grandes découvertes, a permis d'éradiquer les fléaux du passé : variole, polio, tuberculose, etc.

Ce bulletin nous invite à découvrir, au 19<sup>e</sup> siècle, le début de la médecine moderne fondée sur la protection individuelle face aux risques des épidémies. La prévention, la bienfaisance, les solidarités communautaires (famille, commune...) et les premières vaccinations comme celle de la variole étaient alors les seules façons de se protéger. Ce temps était aussi celui de quelques précurseurs tels le nantais Laënnec qui inventa, en 1818, le stéthoscope permettant l'auscultation moderne et l'Anglais Jenner qui découvrit la « vaccine » vainquant la variole. Puis, viendra la grande période des autres découvertes vaccinales. Cependant, aujourd'hui, certains voix s'élèvent pour mettre en doute cette avancée de la science qui a pourtant permis de sauver des millions de vies : quel paradoxe !

L'eau, grand vecteur de contamination en particulier du choléra et de la typhoïde au 19<sup>e</sup> siècle, est aujourd'hui potable, contrôlée et distribuée par un service public qui s'est déployé à Rezé de 1914 à 1960. Par ailleurs, un service de répurcation communal fut créé au début du 20<sup>e</sup> siècle et chargé d'enlever les « boues et immondices » qui jonchaient les rues.

Isidore Impinna, dans son article, nous invite à découvrir la mise en place du service de l'eau courante et de l'assainissement des eaux usées à Rezé au cours du 20<sup>e</sup> siècle. C'est sous la troisième République que sont nées ces politiques publiques dont la loi du 15 février 1902 jeta les bases, créant ainsi la police sanitaire déléguée aux communes.

Rezé se dota alors d'un règlement sanitaire en 1904, à une époque où seuls les puits publics et privés permettaient aux populations de s'alimenter en eau et où l'assainissement n'existait pas.

Grâce à notre connaissance des pandémies anciennes, nous appréhendons plus facilement celles d'aujourd'hui où les préoccupations sanitaires font de la santé publique, une des exigences de la société contemporaine. La sortie de la pandémie actuelle dépendra pour beaucoup des enseignements que nous tirerons de l'histoire.

*« L'avenir est une porte, le passé en est la clé »* disait Victor Hugo.

Nous vous offrons nos vœux de santé pour cette nouvelle année 2021.

Bonne lecture.

*Yann Vince*



# Épidémies, médecine, médecins au 19<sup>e</sup> siècle

La pandémie que nous connaissons en ce début de 21<sup>e</sup> siècle révèle à la fois les forces et les faiblesses de notre société et bouleverse notre façon de vivre. Qu'en était-il, il y a deux siècles, lorsque sévissaient encore de grandes épidémies et notamment le choléra ? Quelle était la situation sanitaire de la France, où en étaient les connaissances de la médecine et comment se pratiquait-elle ? Quelles étaient les structures d'accueil des malades ? Et quelles étaient les conséquences de ces fléaux sur Rezé ? C'est à toutes ces questions que nous allons tenter de répondre.

## La situation sanitaire au début du 19<sup>e</sup> siècle

Au 18<sup>e</sup> siècle, parmi les docteurs régents de la faculté de médecine de Nantes, nous trouvons deux Rezéens dont les noms sont associés à des progrès scientifiques : Jean Gautier (1678-1743), inventeur de la machine distillatoire de l'eau de mer en 1717 et François Bonamy (1710-1786), médecin et surtout botaniste célèbre qui vécut à la Morinière. Ce dernier, acquis aux théories des Lumières, ouvrira la voie, dans l'Ouest, à une médecine qui n'opposa pas la foi aux sciences.

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, les famines, les guerres et les épidémies déciment régulièrement la population. À Rezé, comme partout en France, la population à majorité rurale vit souvent dans la misère. L'espérance de vie est très courte (environ 40 ans en 1800) et la mortalité infantile, très forte. Dans notre commune, beaucoup de femmes accueillent des enfants en nourrice et certaines années, on dénombre plus d'enfants morts que d'adultes ! En 1800, 51 enfants décèdent pour 49 adultes et l'année suivante, 79 enfants pour 51 adultes. En 1803, après une très forte mortalité des adultes au printemps, 36 enfants meurent en septembre, soit la moitié de la mortalité moyenne annuelle. Durant un temps, on soupçonne alors une épidémie de l'été, la variole peut-être ?



François Bonamy (peinture école française 18<sup>e</sup> siècle)

Ceci ne manque pas d'inquiéter l'officier de santé, Teulieras-Duclos, premier « médecin » de Rezé, qui alerte la municipalité. En 1806, le maire adresse un courrier au directeur de la police des enfants trouvés en indiquant s'être aperçu que « certaines nourrices n'avaient point pris soin des enfants qui ont péri » et que « pour prévenir de tels malheurs », la municipalité ne les « donnera qu'aux femmes en état d'élever les enfants ».

Mais, le nombre de praticiens dans notre région est insuffisant, on compte seulement neuf médecins à Nantes auxquels s'ajoutent les chirurgiens navigants (médecins, chirurgiens et apothicaires affectés au service de la santé de la marine). À Rezé, aucun médecin diplômé ne pratique mais un officier de santé pourvoit à la fonction.

Les malades comme les mendiants et les «*femmes débauchées*» sont accueillis dans trois lieux d'hospitalisation : l'Hôtel-Dieu (ou Vieil Hôpital), le Sanitat et l'Hospice des orphelins (pour les enfants abandonnés). Après 1815, l'Hôtel-Dieu se substitue à l'Hospice des orphelins et, après les années 1830, le vieux Sanitat devenu insalubre laisse place à l'hôpital Saint-Jacques situé plus près de Rezé. Dans les hôpitaux, l'hygiène est douteuse et les médicaments sont rares. On manque de confort, de chauffage, de nourriture, de soins et d'affection.



Plaque marquant l'emplacement du Sanitat à Nantes

### Une population soumise à des épidémies

Les causes des épidémies sont multiples et les médecins de l'époque les attribuent souvent à la consommation d'eau non potable provenant des puits infectés. Cette eau est parfois remplacée par du vin, entraînant d'autres victimes dues à l'alcoolisme appelée aussi «*l'ivrognerie*». Ils imputent ce fléau également à l'habitat, «*des chaumières écrasées, obscures, humides, froides l'hiver, étouffantes l'été*». On peut y ajouter la malnutrition et même les crues de la Loire comme l'indique le secré-



Le choléra de 1832 (dessin de presse)

taire de mairie de Rezé en 1847. Les inondations apportent en effet des excès d'humidité et polluent les puits.

L'article traite des maladies les plus courantes et les grandes épidémies dont nous avons des informations pour Rezé comme la tuberculose, la variole, le choléra, la dysenterie et enfin la grippe.

#### La tuberculose

La tuberculose, appelée alors «*phtisie*» est provoquée par une bactérie, la *Mycobacterium tuberculosis*, qui touche le plus souvent les poumons. Sa transmission se fait par voie aérienne, souvent de parents à enfants. Très contagieuse, elle touche toutes les couches sociales et fait de très nombreuses victimes dans une population qui vit dans la promiscuité et dans la précarité.

#### La variole

La variole contamine jusqu'à 80 % de la population. Voltaire, qui en fut la victime, disait que si elle ne tuait pas toujours, elle défigurait, précisant «*la peau pouvait rester grêlée d'un mouchetage de pustules*».

#### Le choléra

Le choléra est une maladie intestinale aiguë, qui se transmet par voie oro-fécale lors de l'ingestion d'eau ou d'aliments souillés, ou lorsque les mains sales sont portées à la bouche.

Le 17 avril 1832, le maire de Nantes annonce à ses concitoyens la pandémie de choléra. Le *vibrio cholerae*, une toxi-infection entérique qui apparaît d'abord en Inde et en Russie, arrive en Europe et en France en ce début d'année. Le chef du gouvernement, Casimir Périer, en meurt en mai et le physicien, Sadi Carnot, en août. Dans la cité des ducs de Bretagne, sur une population de 90 000 habitants, on estime la surmortalité à 1 065 morts, soit un taux de mortalité de 12/1 000, imputable à la pandémie.

À Rezé, si la population est estimée à 4 700 habitants (le dénombrement de 1836 donne 4 980 habitants), le taux de surmortalité serait de 13/1 000, légèrement supérieur à celui de Nantes ; on compte 61 victimes de plus que les trois années précédentes. Avec le faubourg de Pont-Rousseau et le quartier maritime de Trentemoult, la situation de la commune est donc comparable aux quartiers peuplés nantais.

En 1854, une seconde pandémie de choléra, venue d'Angleterre, frappe à nouveau la population de Rezé avec ses 6 644 habitants (recensement de 1851), elle connaît une surmortalité 6/1 000 avec 42 victimes. Enfin, une dernière épidémie de choléra frappe encore la région nantaise en 1884 épargnant Rezé, avec une seule victime recensée. La même année, un bactériologiste allemand, Koch, découvre le vibron cholérique qui éradiquera cette maladie mortelle.

### L'épidémie de dysenterie de 1840-1842

Dès 1840, M. Galicier, médecin rezéen, est confronté à une épidémie de dysenterie. Le journal de la section de médecine de la Société académique de Nantes rapporte :

*« M. Galicier signale une épidémie de dysenterie qui sévit depuis une vingtaine de jours dans la commune de Rezé près Pont-Rousseau (sic) ; cette*

*dysenterie prend facilement une forme adynamique ou typhoïde. La maladie a commencé au village du Chêne-Creux et s'est propagée aux environs. M. Galicier a vu périr trois malades. Une dame de vingt-six ans a succombé en huit jours. Le traitement a consisté en général dans les purgatifs. Les affections légères lui ont cédé, mais il y a des maladies graves qui ont résisté à ce traitement ».*

Cette épidémie provoque cette année-là une surmortalité de 3,7/1 000 habitants (20 morts). Il semble que la dysenterie ne se soit pas éteinte rapidement, la mortalité restant très supérieure à la normale dans les deux années qui suivent : 22 décès imputables à la maladie en 1841 et plus encore en 1842 avec 51 décès (soit 9,7/1 000 habitants).

### La grippe ou influenza

Fréquente et infectieuse, l'épidémie de grippe est particulièrement meurtrière à Rezé durant les hivers 1847-148 et 1889-90.

En décembre 1847, on compte 12 décès, puis 17 en janvier 1848 avec un pic de 26 morts en février avant une chute en mars avec 6 morts. La seconde pandémie qu'on dit « asiatique », frappe plus sensiblement la population : le nombre de décès augmente de près de 40%. En janvier, on dénombre 29 morts dont le maire, Raphaël Lancelot, âgé de 57 ans, puis 16 décès en moyenne pour chacun des trois mois suivants ; les beaux jours ne reviennent qu'en mai avec 7 morts.

### Une médecine archaïque qui évolue

La médecine n'ayant à proposer que des remèdes empiriques, la grande majorité de la population naît, vit et meurt sans recourir au médecin, par mépris de ses thérapeutiques coûteuses et inefficaces, préférant des procédés religieux ou magiques.



La saignée a encore de beaux jours devant elle ainsi que la théorie des humeurs qui constitue l'une des bases de la médecine, distinguant les fièvres des humeurs froides que sont les abcès et tumeurs.

Mais les progrès incessants des sciences physiques et naturelles, sciences auxquelles la médecine est si intimement liée, ont donné à la médecine, dès le commencement du 19<sup>e</sup> siècle une direction toute nouvelle. Les premières années du siècle ont vu naître une véritable réforme de la médecine, préparée et pressentie par les savants des siècles précédents, qui a abouti à une modification radicale et rapide dans l'art de connaître les maladies et de les guérir.

C'est à l'université de Paris, que sont formés l'essentiel de nos grands savants, Nantes n'ouvrira son école de médecine qu'en 1808.

Parmi les grands médecins des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, retenons :

- Jean-Jacques Belloc (1730-1807), créateur de la médecine légale ;
- Marie-François-Xavier Bichat (1771-1802, anatomo-pathologiste ;
- René-Théophile Laënnec (1781-1826), créateur du diagnostic médical par auscultation grâce à l'invention du stéthoscope ;
- Guillaume Dupuytren, (1777-1835), anatomiste et chirurgien militaire ;
- Bernard de Jussieu (1699 -1777) botaniste avec son « nouvel ordre des plantes » il prolongera le travail de François Bonamy ;
- François Broussais (1772-1838) chirurgien, précurseur de la physiopathologie ;
- l'Anglais Edward Jenner (1749-1823).

Ce dernier, médecin de campagne, découvre le vaccin de la variole en 1796 et applique sa découverte sur un jeune garçon afin de le pro-



La vaccination à la fin du 19<sup>e</sup> siècle (*Edward Jenner vaccinant un garçon*, huile sur toile, E.-E. Hillemacher, 1884)

téger contre la maladie. En 1811, ce vaccin devient obligatoire dans l'armée puis l'Académie des sciences la recommande en 1820.

Clément Angebault, arrivé à Rezé en 1819, est le premier médecin à effectuer les premières « vaccines » sur la commune et en 1837, le docteur Olivier-des-Brûlais, avec l'aide de l'instituteur communal de Pont-Rousseau, vaccine les enfants. Cela se fait alors par contact (de bras à bras). Plus tard, la vaccination moderne devra beaucoup aux découvertes bactériologiques notamment à celles de Koch ou de Pasteur.

## Des exemples de pratiques médicales

### L'auscultation

Dans un traité intitulé *De l'auscultation médiate et des maladies des poumons et du cœur*, publié en 1837, le célèbre médecin nantais René Théophile Laënnec relate les observations qu'il fait sur l'un de ses patients, le Roussipontain Jean-Baptiste Toucheronde. Celui-ci, âgé de 36 ans, est journalier employé à l'impression des toiles imprimées. Il est ausculté à Nantes avant d'être hospitalisé à Paris, à l'hôpital de la Charité, rue des Saints-Pères.

Dans son auscultation du 6 décembre 1824, le médecin tente de discerner ce qui relève d'une maladie de cœur ou d'une affection des poumons.

Laënnec écrit :

*« Il était malade depuis 30 mois, sa maladie avait commencé par des douleurs vagues dans les bras, le dos et les jambes, douleurs qui étaient survenues peu à peu et sans cause apparente. Le malade travaillait dans la fabrication des toiles peintes, métier qui le fatiguait peu (sic). Il avait été marinier dans sa jeunesse et ensuite soldat »...*

Après avoir affirmé que le patient n'avait jamais été malade auparavant, le médecin poursuit :



Portrait de René-Théophile Laënnec

*« Peu après l'apparition de ses douleurs, [Toucheronde] devint sujet à des palpitations fréquentes et à une constipation fort opiniâtre ; les douleurs devinrent ensuite plus fortes et parurent se fixer dans les lombes. Le malade ne peut plus se livrer à aucun travail, entra à l'hospice de la Pitié où il resta quelques jours et d'où il fut envoyé à la clinique... »*

Il diagnostique, a priori, une hypertrophie du ventricule droit, et un « anévrisme de l'aorte ascendante et descendante ».

Le 14 décembre, alors qu'un traitement à base d'acétate de plomb est administré à son malade depuis 3 jours, le docteur Laënnec note que celui-ci se plaint toujours de douleur dorsale et de constipation. Il observe aussi une « bronchophonie » assez forte dans le dos, de la fièvre suivie d'une « égophonie » légère du côté gauche et d'une respiration très faible accompagnée d'un léger râle... La douleur est devenue plus forte et la fièvre plus marquée.

À la veille de Noël, après une saignée (de 8 onces), « la pause de vésicatoires », la douleur



est plus aiguë, fixée sur l'omoplate gauche ; le patient est insomniaque, agité, perturbé par une constipation opiniâtre. Trois jours plus tard, la respiration n'évolue pas, Le docteur entend « un bruit de soufflet assez marqué dans toute l'aorte ».

Le 3 janvier, le médecin constate une légère tuméfaction de l'abdomen et une vive douleur de côté. Dès lors, l'évolution de l'état du patient se dégrade et le 10 janvier, le malade est frappé de paraplégie. Le lendemain matin, Jean-Baptiste Toucheronde décède.

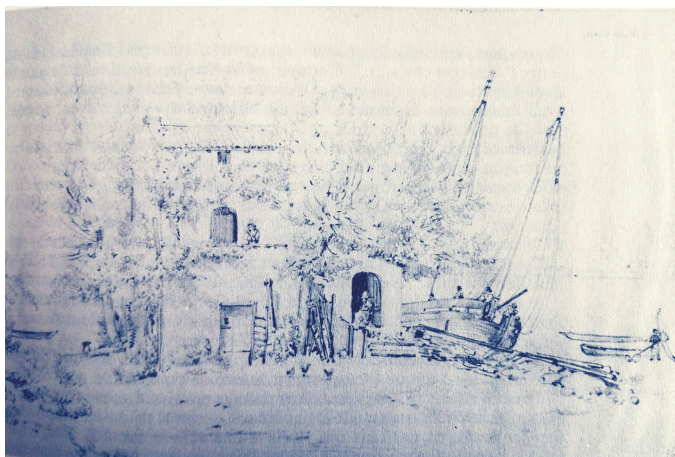
Trois jours plus tard, le docteur procède à une autopsie. Il observe un abdomen assez volumineux, relève à l'arrière du poumon gauche, au niveau de la plèvre, une quantité de sang « en caillots » et conclut à un état pulmonaire très dégradé.

### La médecine légale

Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, Jean-Jacques Belloc est considéré comme le créateur de la médecine légale en France.

Dès le Consulat, cette spécialité médicale s'applique sur tous les cadavres de personnes décédées de mort violente. En janvier 1803, à La Haute-Ile, on découvre le corps d'un pêcheur de Loire abattu d'un coup de feu à la tête alors qu'il arrangeait ses filets. Teulieras-Duclos, officier de santé à Rezé est chargé d'examiner scrupuleusement le cadavre dans l'art de cette médecine pour déterminer les causes du décès. Le juge de paix, Nicolas Mulonnière rédige un rapport sur les observations de notre médecin :

« ... Se rendant en l'île des Patriotes (Haute-Ile) où le cadavre (Denis Bertet) a été transporté en sa maison, en une chambre haute, allongé sur le plancher. « Un cadavre vêtu d'une chemise de toile blanche, d'un palteau (sic), gilet, culotté bas et chaussons de grosse étoffe brune, d'une grande



La Haute Ile (musée de l'histoire de Nantes)

culotte de toile blanche et d'un bonnet de laine, lequel se trouve percé en double d'un trou rond et imprégné de sang... Ce cadavre est celui d'un homme d'environ cinquante ans, dont la partie postérieure externe du coronal côté gauche a été percée par une balle ou autre corps dur de même calibre, laquelle n'a pas eu de sortie et s'est déposée dans le cerveau, ce qui a occasionné la mort subite. Le reste du corps ne présente aucune autre plaie ni contusion...».

### Les médecins rezéens

Dans l'ordre de leur arrivée à Rezé :

#### Jean-Baptiste Teulieras-Duclos (1770-1838)

Originaire de Dordogne, il s'installe à Pont-Rousseau peu avant 1803. Médecin diplômé en 1808, puis chirurgien, il meurt à Rezé après une longue carrière<sup>1</sup>. Il traita les épidémies de variole, mais surtout celles du choléra en 1832 et fut requis comme médecin légiste pour examiner des cadavres. Enfin, Teulieras-Duclos siégera au conseil municipal de 1821 jusqu'à sa mort.

#### Clément Angebault (1791-1857)

Lieutenant-colonel, aide-chirurgien au 20<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval ; Après avoir fait les campagnes d'Espagne en 1810, il entre comme élève-interne à l'hospice de Nantes et présente sa thèse de doctorat à Paris sur le tétanos, le 18 juillet 1818.

<sup>1</sup> D'après l'acte de décès de son épouse née Briand Esther Catherine en 1828.



Dans sa *Dissertation* (publiée chez Didot, Paris), il évoque un enfant de 11 ans vivant dans un hospice et tombé sur un genou dont la plaie suppure. Il a suivi l'enfant jusqu'à son décès et a assisté à l'autopsie.

Il exerce à Rezé de 1819 à 1830 ; puis, il part dans la région d'Ancenis pour vacciner des enfants en 1831 et se fixe à Anetz, commune dont il devient maire en 1837 et où il décèdera en 1857. Il eut des démêlés avec les religieuses sur une affaire de « charlatanisme ».

#### **Félix Olivier-des-Brûlais (1806-1884)**

Breton d'origine, comme Laënnec, il vit en 1836 à Rezé où il vaccine les habitants contre la variole. Il habitait Nantes, quartier Richebourg avant son mariage en 1835. Interne des hôpitaux de Nantes, il soutient une thèse portant sur « *l'angine laryngée oedémateuse, improprement nommée œdème de la glotte* ». Il est l'ami d'Honoré de Balzac qui vient lui rendre visite à Rezé, à son cabinet de l'Erdronnière. Dans son « Médecin de campagne » le célèbre écrivain présente son praticien prenant le pouls d'un mourant, confiant « *il va mourir* » avant de laisser la place au prêtre.

#### **Pierre Henri Galicier (1804-1875)**

Originaire de Moisdon-la-Rivière, il succède à son confrère Teulieras dont il est témoin du décès.

Le docteur Galicier n'hésite pas à se rapprocher de ses confrères nantais comme le célèbre docteur Ange Guépin à qui il adresse un laboureur de Pont-Rousseau frappé d'une altération de la rétine avec « diplopie » (vision double).

Son rôle dans la lutte contre l'épidémie de choléra lui vaut la distinction de chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur en 1867. Il est conseiller municipal de 1840 à 1846 puis adjoint du maire sous le mandat Delaville-Leroux en 1845-46. Il meurt en octobre 1875.

#### **Jean-Michel Walczinski (1811-1879)**

Né dans la région de Cracovie, il a combattu pour l'indépendance de la Pologne. Fait prisonnier, il s'évade puis s'embarque pour l'Amérique avec des réfugiés à Trieste (Italie). Le bateau les débarque finalement à Marseille. Walczinski se rend à Bordeaux puis à Nantes où il fait des études de médecine (1841). Admis interne à l'Hôtel-Dieu, il part à Paris « *pour conquérir ses derniers grades* » et participe, au côté du peuple, à la Révolution de 1848. Ce franc-maçon refuse cependant de prendre les armes dans un pays dont il s'estime l'hôte. Reçu docteur, il revient à Nantes au moment où sévit une énième épidémie de choléra. Il s'installe à Rezé (Pont-Rousseau) en 1850.

À sa mort en 1879, la Société académique de Nantes dont il est membre de la section de médecine depuis 1861, lui rend hommage en ces termes : «... *Ses habitudes modestes et recueillies, son esprit droit et éclairé... Il avait un regard sympathique et bon, empreint d'une certaine tristesse* ».

#### **Marie-Étienne Pinel (1851-1922)**

Ce médecin d'origine bretonne qui passa sa thèse de doctorat en 1879, s'installe à Rezé peu après, à Pont-Rousseau. Quand il arrive, il exerce alors qu'Olivier-des-Brûlais est encore le plus ancien médecin rezéen. Le docteur Pinel peut être considéré pour être le premier médecin bactériologiste dans notre commune, intervenant peu après les découvertes de Koch et Pasteur notamment.

En 1884, après le décès du docteur Olivier-des-Brûlais, une page de l'histoire de la médecine se tourne à Rezé ; ces premiers médecins, véritables acteurs d'une médecine en mouvement, ouvre la voie à la médecine moderne. Celle-ci, au 20<sup>e</sup> siècle, éradiquera la plupart des grandes pandémies grâce à la généralisation de la vaccination et aux progrès scientifiques appliqués à la médecine. Cependant, le 21<sup>e</sup> siècle débute par deux crises sanitaires.

Ainsi, en août 2003, la France connaît une catastrophe sanitaire et sociale sans précédent due à la canicule, faisant 15 000 morts parmi les personnes âgées et fragiles. À Rezé, on dénombre 35 décès de plus que la moyenne des années précédentes (+11%). Aujourd'hui, 1<sup>er</sup> décembre 2020, le coronavirus (Covid-19)

aurait tué plus de 53 000 personnes et face à cette pandémie, le pays de Pasteur qui a tant apporté dans l'invention des vaccins — en éradiquant des maladies qui ont fait des millions de morts - serait le pays du monde le plus réticent vis-à-vis des vaccins.

#### Sources

- Archives municipales Rezé – Etat civil (série E) et recensements de population (série F)
- Archives départementales de Loire-Atlantique – dénombrement de population de Rezé en 1795 et 1836
- Bibliothèque numérique « medica » Université de Paris, fiches biographiques de Jacques Léonard
- *Les médecins dans l'ouest au 19<sup>e</sup> siècle* – Jacques Léonard, collection Persée
- *Rezé pendant la Révolution et l'Empire et Rezé au 19<sup>e</sup> siècle*, Michel Kervarec
- Collection *l'Ami de Rezé* (bulletins n° 25, 56, 71, 85, 86)
- *Traité de l'auscultation médiate et de la maladie des poumons et du cœur* de René Laënnec, édité chez Chauvé, libraire à Paris, 1837
- Société académique de Nantes, bulletins de 1879 et 1913
- *Pratique générale de médecine et de tout le corps humain*, de M. Ettmuller, 1699

# Comment améliorer l'accès à Nantes en venant du sud en 1935 ?

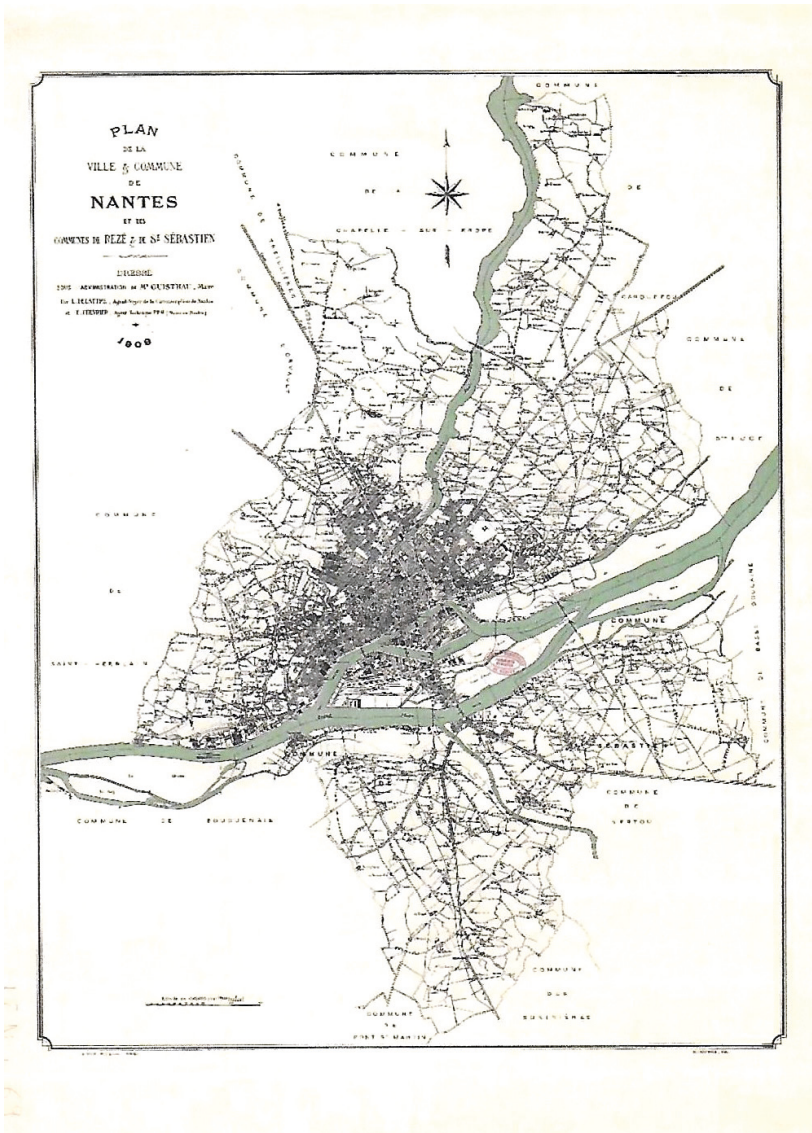
Le maire, les commerçants et habitants de Rezé sont soucieux de la sécurité. Les conseillers généraux ne veulent plus des encombrements. Les ingénieurs des Ponts et Chaussées cherchent la solution pour « traverser » Pont-Rousseau. Quel point de vue va l'emporter ?

À l'issue de la Grande Guerre de 14-18, les voies d'accès à Nantes n'ont guère changé depuis le siècle précédent. Les grands itinéraires sont des routes nationales RN 23 Paris-Nantes-Paimboeuf, RN 137 St Malo-Nantes-Bordeaux, RN 149 Nantes-Poitiers. Toutes convergent vers Pirmil, seul point de connexion entre la Bretagne et le Poitou. Mais la circulation évolue. Les charrettes à cheval sont dépassées par des véhicules automobiles, camions et autobus, dont le nombre ne cesse d'augmenter et les piétons enfourchent volontiers leur bicyclette pour aller plus vite et plus loin. Les ingénieurs formés à l'école des Ponts et Chaussées désirent voir cette circulation s'écouler par de larges chaussées, déconnectées de la vie locale. Mais l'État n'a pas les finances pour assumer ces liaisons. Le conseil général, d'essence rurale, privilégie la rapidité de circulation vers Nantes, le chef-lieu. Le maire de Rezé avec peu de moyens assume la desserte locale et la sécurité des piétons et cyclistes. Les commerçants et artisans veulent que leurs vitrines soient vues. Quel point de vue va l'emporter ? Trois grandes étapes vont séquencer la décision jusqu'en 1935. Ces acteurs n'échangent pas à égalité dans un État très centralisé. Cette histoire n'est qu'une première étape qui s'achèvera beaucoup plus tard, avec la construction du pont de Cheviré.

## Préambule : Le maire de Nantes prend une décision stratégique dès 1920

Pour accéder à Nantes, il nous faut encore passer devant la maison posée sur le pont de Pirmil. Nous arrivons dans l'île de Vertais et deux rues s'offrent à nous sur l'actuelle place Mangin. La voie traditionnelle passe dans les faubourgs de Vertais, Petite Biesse, Grande Biesse et de la Madeleine, avec autant de ponts à franchir. La voie plus récente de la rue Victor Hugo nous emmène vers la gare de l'Etat, les chantiers navals et les entreprises (raffinerie, biscuiterie, conserverie, industries métallurgiques et mécaniques, ...) implantées sur le territoire des îles de Nantes.

Les transports de marchandises se font encore avec des charrettes à cheval et nécessitent des écuries conséquentes. Le tramway se faufile par la voie traditionnelle pour rejoindre Saint-Jacques et Pont-Rousseau. L'étroitesse et la convergence de ces voies bloquent le développement économique de la ville de Nantes. Aussi le nouveau directeur du service du plan de la ville de Nantes, Camille Robida, propose dès 1920, une voie de 32 mètres de large, reliant directement les ponts de la Madeleine et de Pirmil. Ce dossier de nouvelle voie est adopté par le conseil municipal de Nantes, présidé par Paul Bellamy, le 8 novembre 1920.



Plan Delattre 1909

Ce tracé coupe droit dans les faubourgs de Vertais et de Grande Biesse et comble les boires des Récollets et de Toussaint. Il prévoit la reconstruction du pont de Pirmil selon un nouvel axe. Hasard ou prémonition : la maison située sur le pont s'effondre et entraîne la chute d'une partie de l'ouvrage le 26 mai 1924 ; un pont provisoire de bateaux est mis en place. Le nouveau pont métallique est construit sur le nouvel axe proposé par Camille Robida. Les acquisitions de maisons avancent doucement sur le tracé du futur boulevard ; de nombreuses démolitions sont nécessaires dans ces quartiers peu salubres. Les bombardements de Nantes en 1943-44 allaient y contribuer, hélas. Cette voie structurante ne sera achevée qu'en 1947.

des ordures ménagères de Paul Grandjouan qui avoisinent les nouveaux abattoirs. Les ateliers de bonneterie Chocteau et de la Tullaye sont implantés sur la rue Sadi Carnot, (actuellement Jean Jaurès) en bas de la côte Saint Paul. Les ateliers s'égrènent sur la rue de l'Industrie, (actuellement rue J.-B. Vigier).

De part et d'autre de la rue du Puits Baron (actuellement Jean Fraix) se développent de nouveaux lotissements, avec de nouveaux habitants, des ouvriers pour les entreprises de Pont Rousseau et des îles de Nantes ; le quartier est en effervescence. Oui, il est encombré, mais cela ne semble pas déranger les Rezéens, au contraire, c'est la vie. Tout est là !

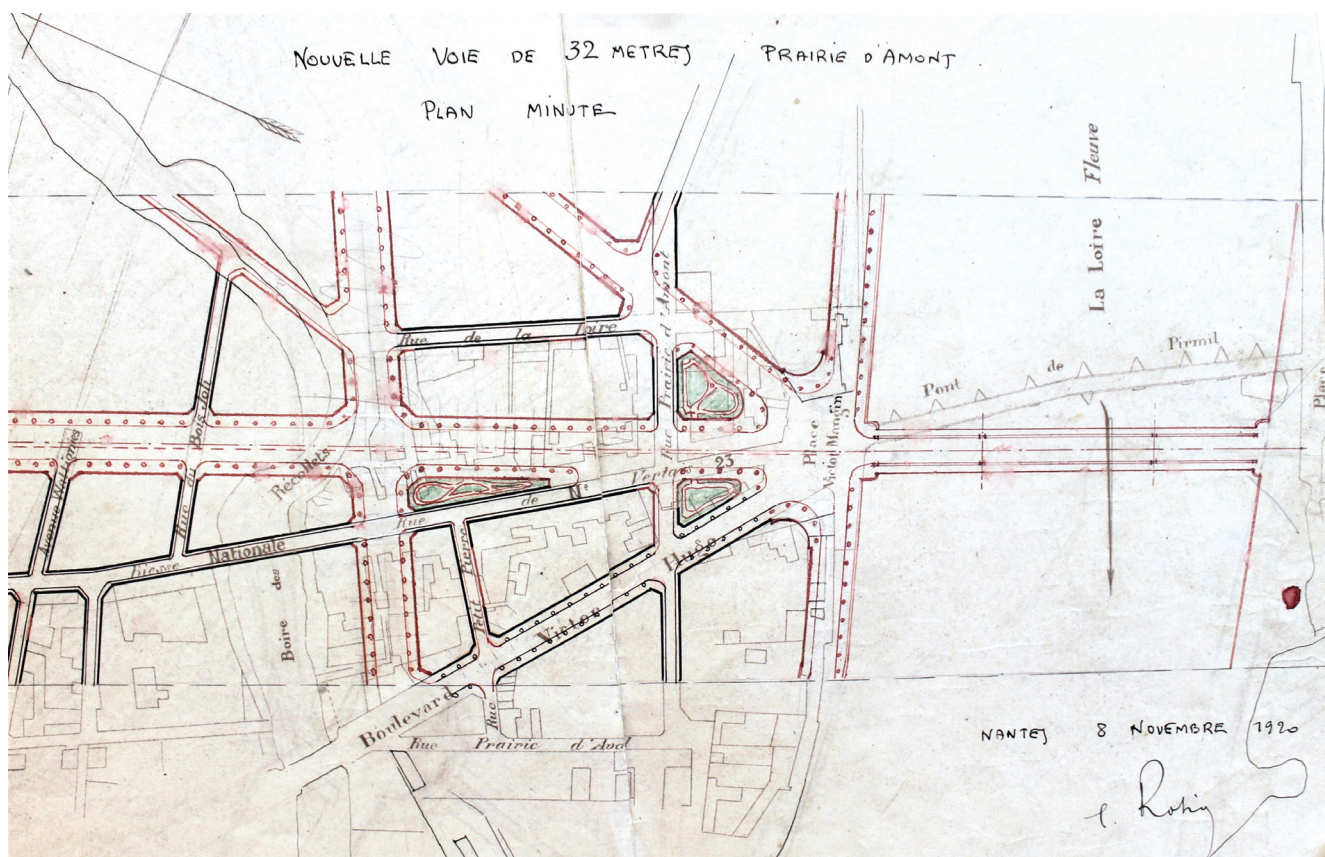
Ce projet engagé par Nantes devrait interroger les Rezéens sur une continuité à travers Pont Rousseau. Jean-Baptiste Vigier, maire de Rezé, a pourtant quelques amis politiques à la mairie de Nantes ce qui devrait faciliter les choses.

### **Le faubourg de Pont-Rousseau est très animé**

Les maires de Rezé y réduisent la vitesse des véhicules et restreignent le stationnement.

Les commerçants et artisans sont très nombreux et diversifiés, avec une clientèle qui couvre le Pays de Retz proche. Plusieurs épiciers sont des grossistes. L'entreprise Champenois distribue bois, charbon et produits pétroliers. Reffé vend tous les matériaux pour la construction de bâtiments. Que de charrettes ! Avec en plus les chariots de collecte





Plan Robida 1920

Le maire de Rezé est responsable de la sécurité et décide à plusieurs reprises de ralentir la circulation pour protéger les piétons et cyclistes. En août 1908, Jean-Baptiste Vigier, nouvellement élu, limite la vitesse à 30 km/h. Mais la circulation se densifie et la veille de Noël, le 24 décembre 1923, le maire Jean-Baptiste Vigier prend un nouvel arrêté pour limiter la vitesse des véhicules. « ... Considérant que l'opinion publique s'est émue, à juste titre, des accidents, trop nombreux, dus à une vitesse exagérée avec laquelle circulent les automobiles et autres véhicules à moteur mécanique ... » Arrêtons : « Article 1 : En aucun cas dans la traversée des agglomérations de la commune de Rezé, la vitesse des automobiles et autres véhicules à moteur mécanique, ne pourra excéder 12 km/h. Article 2 : La vitesse devra être ramenée à celle d'un homme au pas (environ 6 km/h) à l'intersection des rues et des passages étroits et encombrés et notamment au carrefour des rues Thiers [actuellement rue de la

Commune], Sadi Carnot et du Puits Baron et dans la rue Félix Faure avec interdiction de dépasser tout véhicule déjà engagé dans cette rue ... ».

La lenteur est de rigueur ; aucune donnée sur les accidents évoqués. La limitation de vitesse est peut-être trop forte : le 31 janvier 1926, J.-B. Vigier prend un autre arrêté qui limite celle-ci à 20 km/h dans les agglomérations et 10 km/h au carrefour de Pont-Rousseau et dans les passages étroits, dont la rue Félix Faure.

L'un des combats de J.-B. Vigier est le prolongement de la ligne de tramway jusqu'aux Trois Moulins : proposition faite dès août 1908. Le Conseil Général ouvre l'enquête publique en l'automne 1925, discute du déficit et le met en service en 1930. J.-B. Vigier, républicain radical, est battu aux élections municipales de Rezé en mai 1929 mais élu au conseil général en octobre 1931.



Haute Ile Abattoirs 1934

En 1932, le maire, Charles Rivière prend un arrêté pour faciliter le passage du tramway : il interdit le stationnement des voitures et charrettes rue Félix Faure. Les commissionnaires devront stationner rue de l'Industrie ou au carrefour pour approvisionner les commerces. Les charrettes de foin devront attendre le passage d'un tramway avant de s'engager. Les tombereaux de la répurgation ne devront s'engager que par groupe de 3 à 4. Les charrettes de foin vont approvisionner les écuries évoquées ci-avant. Le 16 mai 1933, Charles Rivière fixe la vitesse des véhicules légers à 30 km/h. Cette présence du tramway gêne la circulation générale, surtout rue Félix Faure ; mais, ce n'est pas un souci majeur pour les Rezéens.

L'abattoir ouvre en décembre 1933 à la confluence de la Sèvre et de la Loire. Rezé ne peut assumer les sommes sollicitées dans le cadre du syndicat intercommunal Nantes-Rezé créé pour cet abattoir et un décret qui rattache le territoire des installations et la voirie, à la ville de Nantes. La place Sarraill modifie complètement l'entrée de Rezé et rend inutile la rue de Trentemoult. La commune de Nantes prend pied au confluent. Le plan ci-dessous indique aussi l'amorce d'une

voie de desserte de futures zones d'activités des îles de Rezé et de l'île de Cheviré.

### En 1933, les ingénieurs veulent une nouvelle voie à Pont Rousseau

Le maire de Rezé propose un tracé qui ne répond pas à la question posée.

Le conseil municipal de Rezé élu en mai 1929, composé de radicaux et de socialistes, se concentre sur la municipalisation du passage d'eau de Trentemoult en décembre 1930, la construction de l'école de Ragon, qui ouvre en septembre 1933, et adopte de nombreux vœux politiques. Charles Rivière ne prépare rien pour modifier les voies de Pont Rousseau. Mais les embarras de circulation augmentent et les ingénieurs des Ponts et Chaussées réfléchissent à la « traverse de Pont-Rousseau » ; ils informent le maire qui transmet.

Au début du conseil municipal de décembre 1933, « le maire met le conseil municipal au courant de la conversation avec monsieur Notté, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, au sujet de la construction éventuelle d'une route nationale allant du champ de foire [actuelle place du 8 mai] au pont sur la Sèvre. Il ressort de cette entrevue qu'il sera nécessaire de faire établir par



le voyer communal un plan d'ensemble ;  
1-Pour voir s'il est possible de raccorder la route projetée sur le champ de foire et celle qui longe le terrain de l'abattoir.

2-Pour mettre en communication la rue Sadi Carnot et la future route.

Muni de ces documents, monsieur Notté verra à Paris plusieurs hauts fonctionnaires qui seront appelés à s'occuper de ces travaux et peut-être pourra nous dire après ce que ferait l'Etat et exigerait de la commune. L'État demanderait peut-être une largeur de 18 m. Quant à l'appui du Département, il ne peut se prononcer et penche pour la négative ».

Pas d'autre intervention sur ce sujet en cette séance. Charles Rivière en a sans doute parlé à ses adjoints Tiéfaïne, Taugeron, Gar-Marillet et Turpin. Les élus rezéens n'ont pas anticipé la question. Ce haut fonctionnaire pose la question au maire, minimise la largeur et se trompe sur le conseil général et prépare la réponse avec ses collègues du ministère.

Le 21 avril 1934, la municipalité de Rezé annonce qu'elle fait étudier le tracé d'une route de 14 m reliant les nouveaux abattoirs à la rue de la gare. Cette voie est encore plus étroite et passe devant la gare que la ville veut désenclaver. Elle ne répond pas à la question posée qui vise à transférer le trafic des 2 nationales. En cet hiver 1933, personne ne parle de l'élargissement de la rue Félix Faure.

### **Le Conseil Général s'enflamme en séance le 25 avril 1934**

L'État ne fait rien !

Le conseil général doit d'abord le 24 avril, écouter les rapports des services de l'État : « l'ingénieur en chef du service vicinal propose une solution provisoire, une déviation par la rue des Abattoirs, la Haute-Ile et Northouse pour remonter par le bourg de Rezé jusqu'à Ragon ; cet itinéraire est imposé aux convois de répurcation

pour atteindre la Malnoue et conseillé aux autres véhicules. Cet allongement de parcours de 3 à 4 km permettrait d'attendre une solution définitive, le temps d'étudier comparativement une voie de dégagement et l'élargissement des rues Alsace-Lorraine et Félix Faure ». Cette proposition ne peut que courroucer les conseillers généraux et ils vont s'exprimer.

Jean-Baptiste Vigier est conseiller général du canton de Bouaye depuis octobre 1931, après avoir été maire de Rezé de 1908 à 1929. Le lendemain, 25 avril, il présente le rapport sur l'amélioration de la « traverse de Pont Rousseau » avec 2 solutions : « une dérivation par une voie charretière de 20 m de large entre les abattoirs et la RN23 au Champ de foire [à proximité de l'actuelle poste] et l'élargissement de la rue Félix Faure ». Évidemment, il n'est pas d'accord avec le maire de Rezé qui l'a battu.

Norbert Fleury, maire de Saint-Colomban et conseiller général du canton de Saint-Philbert est fort mécontent : cela n'avance pas. Il rappelle qu'en 1926 la commune de Rezé avait pris l'engagement d'élargir la rue (J.-B. Vigier était alors maire). Lors de la dernière session, M. le Préfet avait assuré qu'il ferait le nécessaire et il ne présente aujourd'hui qu'un rapport sommaire : « J'ai le regret de constater qu'il n'a rien fait » et il propose une motion exigeant d'urgence l'élargissement de la « rue Alsace Lorraine ». M. le Préfet n'apprécie pas.

M. de Goulaine conseiller général, affirme que la meilleure solution serait le rattachement de cette partie de la commune de Rezé à la ville de Nantes. M. le Préfet n'en est pas convaincu.

La motion de Norbert Fleury est adoptée, le rapport de M. Vigier avec 2 solutions aussi. Les élus du sud du département portent cette question depuis quelques années : comment améliorer la traversée de Pont-Rousseau pour accéder au centre de Nantes. L'Etat qui est

responsable des routes nationales n'a pas les finances pour tout assumer, et pousse le conseil général à s'en saisir. La Ville de Rezé n'a ni les moyens financiers, ni les fonctionnaires pour avancer cette étude, contrairement à la Ville de Nantes. Elle n'est pas intéressée par la circulation générale d'accès à Nantes.

À ces divergences sur les priorités s'ajoutent quelques connotations politiques dans un contexte de montée du cartel des gauches. Les élus majoritaires du département, issus des espaces ruraux, n'ont pas les mêmes opinions politiques que les maires de Nantes (Léopold Cassegrain) et de Rezé, ni les conseillers généraux de Rezé et Saint Sébastien.

### **Le nombre de véhicules augmente, surtout les poids-lourds et les autocars**

Il n'y a aucun récit sur ces embarras. Seul, l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées présente quelques chiffres dans le préambule de son mémoire du 6 avril 1935. Au cours des 6 dernières années, c'est-à-dire entre les 2 recensements officiels de circulation, le nombre de véhicules ayant emprunté des routes nationales et passant par Pont Rousseau s'est accru en moyenne dans les proportions suivantes :

- pour les camions de 1 à 6 ;
- pour les autocars de 1 à 13 ;
- pour les automobiles particulières de 1 à 3 ;
- pour les véhicules hippomobiles de 1 à 1,3.

Il est bon de noter qu'en même temps que le nombre, le tonnage et l'encombrement ont très sensiblement augmenté.

Les comptages qui viennent d'être effectués ont permis d'établir qu'il passait chaque jour en moyenne dans la rue Félix Faure et en provenance uniquement des routes nationales :

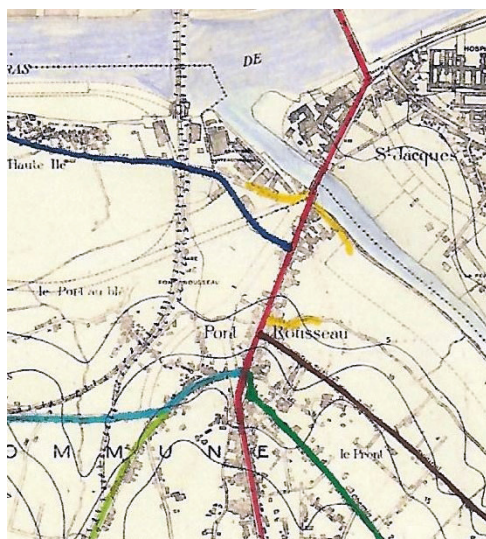
- 1 021 automobiles à marchandises dont 101 à plus de 2 essieux ;
- 180 autocars ;

- 1 878 automobiles particulières ;
- 341 véhicules hippomobiles à marchandises soit plus d'un million deux cents cinquante mille véhicules par an.

Mais remarquons :

- a) que ces chiffres ne comprennent que les véhicules ayant passé les points de comptage établis en dehors de l'agglomération ;
- b) que, par conséquent, ils ne tiennent pas compte des véhicules ayant emprunté des chemins vicinaux, ni du trafic local, ni des cyclistes, ni des 88 passages du tramway ...

La progression des poids lourds et des autocars est impressionnante. Un trafic de 3 420 véhicules par jour est significatif : ce qui peut faire 400 à l'heure de pointe plus 8 à 10 tramways et tous ceux qui viennent par les rues communales du bourg de Rezé, du Chêne, de la Morinière, de Sèvre et des environs. À titre de comparaison, de nos jours, la circulation inquiétante dans le bourg de Vue était de 10 700 véhicules/jour dont 700 camions, avant la déviation. Avant la pénétrante sud, la RN 137 supportait plus de 20 000 véhicules par jour devant l'église Saint-Paul. Cette étude ne présente pas de variations journalières, horaires. Pas de durée de parcours des Trois Moulins à l'Hôtel Dieu (le comblement des bras de Loire commence : difficile de circuler dans Nantes !). Pas de relevés d'accidents.



Le nœud routier



Outre la circulation générale, les échanges locaux sont nombreux. Les clients vont dans les quincailleries, épicerie, marchande de tissus ou de meubles... Les laboureurs de Rezé sont devenus marchands de vaches ou de chevaux et les conduisent dans les prairies de Sèvre et parfois à l'abattoir. Comment y vont-ils ? Par la rue Félix Faure. D'autres jardiniers qui développent du maraîchage vont vendre leur production au Champ de Mars. Les agriculteurs livrent du foin dans les nombreuses écuries du secteur et passent avec leurs hautes charrettes dans la rue Félix Faure. Elle est vraiment trop étroite pour tout cela.

Les Rezéens sont très sensibilisés au passage des tombereaux d'ordures ménagères, dès bon matin, pour conduire ces matières puantes, dégoulinantes, de Nantes à la Malnoue, près des Sorinières. Outre l'odeur, ces chariots lourds déforment la chaussée de la RN 137 et la circulation générale se répartit dans les rues communales moins défoncées.

### **Première étape : le conseil municipal de Rezé vote une nouvelle voie en septembre 1934**

Les ingénieurs de l'État la rejettent aussitôt.

L'ingénieur subdivisionnaire du service vicinal, M. Desecot, que la ville de Rezé a missionné, remet son rapport le 20 juillet 1934. « *La voie va du pont sur la Sèvre au Champ de Foire [actuelle place du 8 mai], ... sur 616 m ... Nous avons prévu une chaussée de 12 m et 2 trottoirs de 2 m ... Les prés Reffé et Ollive devront être remblayés ... coût d'acquisition 275 910 francs. Les travaux sont évalués à 393 600 francs ; soit un coût d'opération de 669 510 francs.* » (AD44 66S25)

Ce rapport du service vicinal, transmis au maire de Rezé doit le satisfaire, car il désenclave la gare, mais il ne traite guère de la déviation de la RN 137. Il ne tient pas compte des largeurs adoptées à Nantes dans le plan Robida.

Le conseil municipal de Rezé se réunit le 30 septembre 1934. Charles Rivière fait remarquer que la liaison avec la RN 137 n'est qu'amorcée et que cette voie doit être présentée comme une nouvelle RN 23 pour pouvoir être subventionnée par l'État. En outre, il fait remarquer que les terrains de la Ville, au Champ de Foire, ont une valeur de 100 000 francs. Comme l'État a promis une subvention de 103 565 francs pour la construction de l'école de Ragon et ne l'a pas versée, il propose une équivalence. Le conseil adopte les suggestions de Charles Rivière.

Au siège nantais, l'ingénieur TPE subdivisionnaire Savary écrit à ses supérieurs, le 11 octobre, qu'il a proposé des mesures pour réglementer le stationnement rue Félix Faure au Maire de Rezé et qu'il ne sait quelle suite y a été donnée. Or, Charles Rivière a signé le 9 avril un arrêté interdisant le stationnement de 11 à 14 h et de 17 à 19 h. La communication passe mal.

Cet ingénieur TPE estime que « *la proposition du conseil municipal de Rezé vise à l'établissement d'une route de caractère purement communal. Celle-ci peut, il est vrai, contribuer à décongestionner la route nationale mais ne paraît pas destinée à la remplacer... La proposition ne peut être retenue* ».

Ne sachant pas qui pourrait participer au financement de cette voie, Charles Rivière a minimisé le projet : trop étroite, mal tracée. Tout pour être rejeté et être écarté de la suite ! Il paraît étonnant que l'ingénieur du service vicinal ne parle pas aux ingénieurs des travaux Publics de l'État. Mais en ces temps-là, on se regarde en comparant l'école et le rang dont est issu le fonctionnaire dans le même corps d'administration. Le projet du maire de Rezé est mort-né.



Projet ville de Rezé septembre 1934

## Le conseil général a le choix entre 4 propositions de grande ampleur

Deuxième étape : Il décide la déviation le 22 octobre 1934.

La commission départementale du conseil général préconise le 9 octobre que : « l'État mette à la largeur normale les rues Félix Faure et Alsace Lorraine qui n'ont qu'une largeur moyenne de chaussée de 5,65 m pour la première 8,20 m pour la seconde, et cela en faisant les frais de l'opération » et fait toutes réserves sur les modalités de contribution de la ville de Rezé. La proposition du maire de Rezé est définitivement rejetée.

Lors de la session du 22 octobre 1934, de Kainlis rapporte les propositions de la commission des travaux publics. Il rappelle que 6 nationales aboutissent au passage des rues

Félix Faure et Alsace-Lorraine, que 20 m de largeur serait nécessaire. Quatre solutions ont été étudiées par le service des Ponts et Chaussées :

**Solution A** Élargir les rues Félix Faure et Alsace Lorraine à 20 m et la rue Thiers (RN 23) à 16 m : expropriations 13 500 000 f et travaux 1 500 000 f ; ce tracé est le plus court, il préserve les intérêts des commerçants même si la moitié d'entre eux sont expropriés. Mais il est cher et le carrefour n'est pas amélioré ;

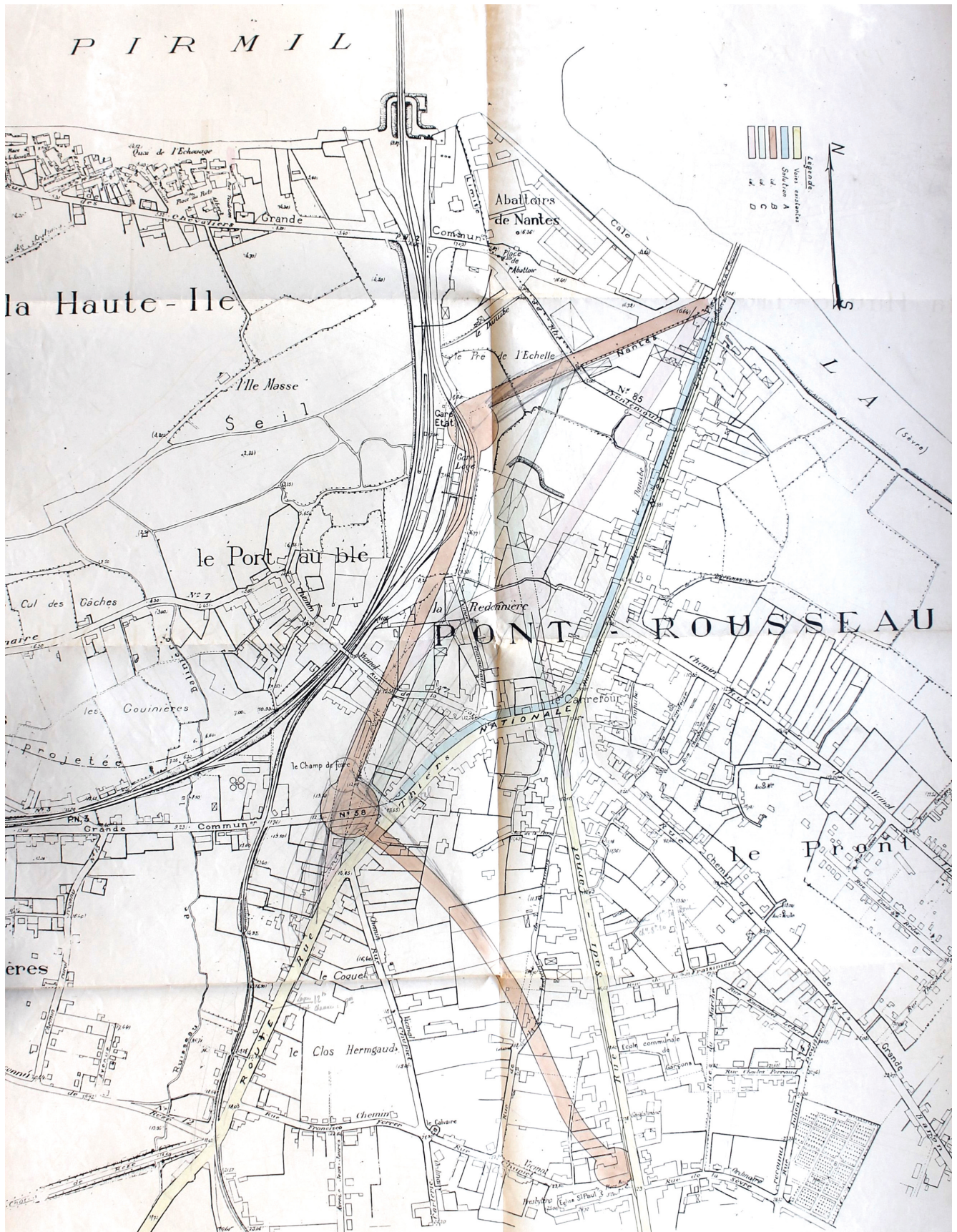
**Solution B** Déviation par les abattoirs, la gare jusqu'à l'église Saint Paul : expropriations 4 500 000 f et travaux 3 500 000 f. Cette solution est la moins chère, mais la voirie est longue et le traitement des carrefours n'est pas évident ;

**Solution C** Prolongement en ligne droite des RN 23 et 137 jusqu'aux abattoirs : expropriations 9 100 000 f et travaux 1 900 000 f. La solution suivante est préférable ;

**Solution D** Ouverture d'une voie nouvelle avec 2 embranchements : expropriations 7 500 000 f et travaux 2 200 000 f. Le maintien de la rue Sadi Carnot (actuelle rue Jean Jaurès) et la réalisation d'une belle place au débouché du pont (actuelle place Sarraill) donnent un essor heureux à l'urbanisme de cette commune. Malgré son coût et la non-desserte de la gare, cette solution est recommandable.

Le rapporteur préconise de retenir la solution D en demandant aux services de rechercher des économies et de solliciter l'avis des communes de Nantes et Rezé. L'Administration étudiera les participations financières de l'État et des collectivités locales. J.-B. Vigier est allé sur place avec de Kainlis et l'ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; il se rallie entièrement aux conclusions du rapporteur. Pas d'autre intervention ; les conclusions du rapport sont adoptées.





4 solutions examinées par le conseil général le 22 octobre 1934

Solution A en bleu

Solution B en bistre

Solution C en vert clair

Solution D en rouge mauve

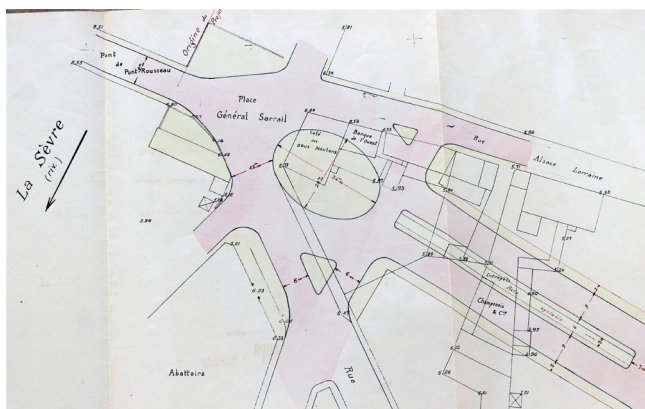


Entre avril et octobre, les services des Ponts et Chaussées ont sorti l'étude attendue, sans contact avec le service vicinal, de la même administration. Les démolitions de logements et de commerces sont conséquentes. Les conseillers généraux du sud Loire n'ont pas fait d'intervention en séance. Cette décision ne paraît pas avoir eu d'écho public.

### Le projet est prêt en avril 1935

L'ingénieur TPE des Ponts et Chaussées remet le projet le 6 avril 1935. Il rappelle qu'aucune solution utilisant les voies communales n'est possible, même en adoptant des sens uniques, car elles sont trop étroites pour des voiries nationales. La proposition du service vicinal d'une voirie de 14 m de large n'est guère améliorable. Seule la solution D adoptée par le conseil général est étudiée.

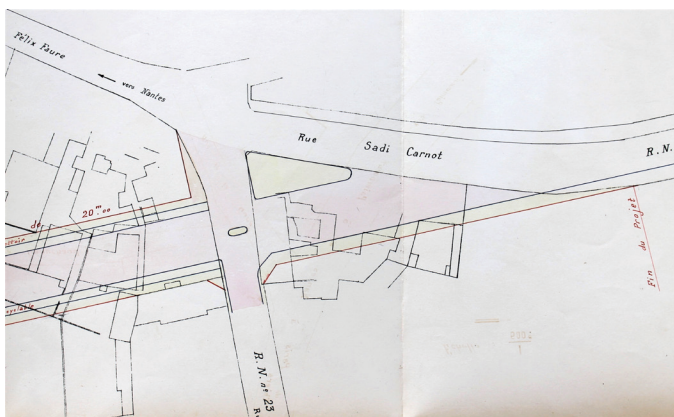
Il considère que les expropriations pourraient coûter 6,5 millions de francs si les prix sont tenus. Il ne retient pas la suggestion du rapporteur de Kainlis de ne pas frapper les propriétés aspectant la place Sarrail et préconise d'avoir une lecture claire des trajectoires des véhicules et une belle place (Sarrail) : voir le plan ci-dessous. Ce tronçon a 30 m de large, comme à Nantes.



Détail Sarrail 1935

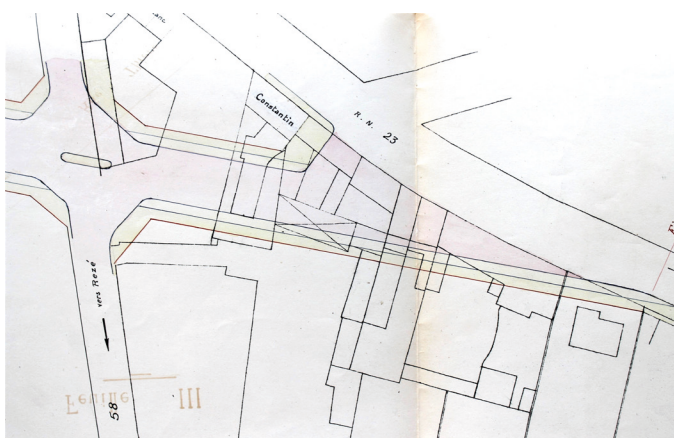
L'étude du carrefour de Pont-Rousseau retient le prolongement en ligne droite de la rue Sadi Carnot, la suppression du tournant avec démolition des façades ouest et des maisons

du carrefour : voir plan ci-contre. Cette solution permet de dégager une belle place triangulaire, à aménager ; future place Sémard.



Détail Sémard 1935

Le raccordement de la nouvelle voie au niveau du carrefour de la RN 23, rue Thiers prolongée (rue de la Commune) et du chemin de Grand Communication 58 (actuelle rue Victor Hugo vers le bourg) se fait en prolongeant en ligne droite la RN 23 et en démolissant des propriétés Constantin et Moreau : voir plan ci-dessous. Ces 2 tronçons de raccordement ont 20 m de large.



Thiers prolongée 1935

L'ingénieur TPE propose :

- Que l'État prenne à sa charge  $\frac{1}{6}$  des expropriations et la totalité de la chaussée :  $1,1 + 1,8 = 2,9$  millions francs ;
- Que la commune de Rezé prenne 400 000 fr pour les trottoirs et égouts et 100 000 fr des expropriations.

– Que la commune de Nantes prenne  $\frac{1}{5}$  des expropriations 1,3 millions francs et le Département 4 millions fr.

L'ingénieur TPE conclut en sollicitant l'avis de l'Administration supérieure. Rien vers le maire de Rezé et la population concernée. Ne voyant pas la réponse de l'Etat en mai, l'ingénieur en chef s'en inquiète auprès du Préfet. La décision finale reste au Ministère.

### Troisième étape : les commerçants s'opposent à ce projet

Ils rédigent une pétition en faveur de l'élargissement de la rue Félix Faure.

Comment en ont-ils eu connaissance ? Par le journal du Phare du 3 août ayant mis en émoi le quartier ; un comité s'est réuni le 9 août. Une nouvelle route nationale entraînerait la destruction d'une partie de l'activité commerciale, d'une part, et la ruine certaine de ceux qui ont payé un prix fort leur fonds de commerce d'autre part. Ils décident à l'unanimité une protestation sous forme de Pétition en faveur de l'élargissement des rues Félix Faure et Alsace Lorraine. Commerçants, industriels,

propriétaires. Exposé des motifs : Une partie infime d'entre eux étant au courant du rapport présenté par Monsieur le Baron de Kainlis du 22 octobre 1934, il fut convenu de transcrire les conclusions de ce rapport pour permettre à chaque signataire d'en prendre connaissance... Solution A : le seul inconvénient est le coût plus élevé ; l'État devrait prendre les travaux à sa charge, s'agissant d'une voirie nationale.

Suit un appel aux usagers de la route : piétons, cyclistes, conducteurs hippomobiles et automobiles qui désirez traverser Pont Rousseau sans encombre, éviter les embouteillages, ne pas être retardé dans vos affaires ... Toute dérivation ne pourrait que nuire à ce quartier laborieux et actif, occasionnerait des difficultés par suite de la déformation de la ligne droite et créerait des tournants dangereux. 175 signataires.

Les commerçants, industriels, propriétaires se réunissent à l'hôtel Durand le 24 août à 20h. Le projet de dérivation occasionnerait la ruine de la plupart d'entre eux. Ils préconisent l'élargissement de la seule rue Félix Faure,

	Nom	Adresse	Profession
1	Joubert A.	59, rue Alsace Lorraine	Epicier
2	A. Duchêne	Rue Félix Faure 14	Charcutier
3	E. Aubreau.	10 Rue Félix Faure 10	Buraliste
4	Detournay G.	13 Rue Félix Faure	Pharmaco Georges
5	Breuveau G.	1 rue Félix Faure	grainetier
6	Louard W.	8 rue Félix Faure	epicier
7	Gulier André	3 rue Félix Faure	Mécanicien
8	Simpson Léon	11 - - -	epicier
9	Soubonneau Pierre	rue Félix Faure	Négociant en Epicerie
10	Foulonnet Pierre-Edouard	18 Rue Alsace-Lorraine	Commiss Négociant
11	Aubin Guillem	2 Rue Dadi Corinthe	Café Central
12	Garnier Pierre	33 rue Félix Faure	Marchand de Meubles
13	Bernard Auguste	34 rue Félix Faure	Horloger Républicain
14	Journet Louis	19 - do -	Café d'Alsace
15	Cherreau Hyacinthe	27 - - -	Alimentation Paul
16	Mme Godein	26 - - -	Charcutier
17	Simon Pichereux	25 - - -	Propriétaire
18	Henri Baron	19 rue Félix Faure	Pâtisseries
19	Joyeux	18 rue Félix Faure	San Franck
20	Morau François	20 Rue Félix Faure	Quincaillier
21	Nichols	28 Rue Félix Faure	Mus de l'Est

Pétition des commerçants et artisans de Pont-Rousseau en 1935

source d'embouteillages et d'accidents fréquents. Pour les travaux, ils mettent à disposition des terrains en arrière.

Une délégation composée de Messieurs, Audran ; Pinel, propriétaire ; Moreau, quincaillier ; Lefort, débitant ; Détournay, chausseur et Launeau, bijoutier, rencontre successivement le député Duez et le conseiller général Vigier ; elle annonce que ces messieurs ont promis leur appui pour défendre ce projet, tant au Parlement qu'au Conseil général. Suit un vote assurant à Monsieur le Préfet, l'hommage de sa profonde gratitude. La séance est levée à 22 h sous la présidence de Monsieur Duchêne. Secrétaire Audran.

La pétition est un succès : 150 commerçants, artisans sur 165. Le premier signataire est Alfred Joubert, grossiste en épicerie. Quasi-tous ont signé dans les rues Alsace-Lorraine et Félix Faure. Une partie de la rue Sadi Carnot, dont de la Tullaye, filatures et Chocteau, bonneterie, signe. Jusqu'au 103 de cette rue Sadi Carnot, à Saint-Paul. De grands propriétaires n'ont pas signé : Paul Grandjouan, Louis Champenois, René Reffé.

Seul signataire de la rue Thiers : Anatole Brondy boulanger. Aucune signature émanant du carrefour, près de l'actuelle poste : Gustave Constantin ou Louis Moreau. Les signataires-usagers sont 90% de Rezéens, des Nantais et de ci-de là des habitants du Sud-Loire. Nous avons ainsi la liste de tous les commerçants à cette date. Comment sont-ils organisés ? Nous recherchons des témoignages de ces assemblées, de ces signatures, de l'ambiance dans le quartier ; le dossier de la préfecture n'en dit mot.

### **Le Ministre engage l'État le 9 septembre 1935**

Les Ponts et Chaussées proposent un classement vertical de la pétition.

Enfin, l'État répond au dossier transmis le 9 avril. Il retient la solution D et fait 3 remarques techniques dont la réduction à 9 m des chaussées, et la suppression des pistes cyclables. Il engage l'État pour les travaux de terrassement et de construction de chaussées et pour un tiers des acquisitions et démolitions, soient 2 160 000 francs. Mieux que prévu !

Dans une note au préfet du 13 septembre 1935, l'ingénieur subdivisionnaire Lepetit rappelle que tous les points soulevés par la pétition ont déjà été étudiés par leurs soins en octobre 1934 et que le conseil général a choisi en connaissant tous les tracés. L'État vient de faire le même choix. « *Les automobilistes généralement pressés, qui vont de Nantes vers les plages, ou vers les régions du Sud-Ouest ne s'arrêtent vraisemblablement pas chez les commerçants de Pont Rousseau ...* » ajoutant « *Les routes nationales ne sont pas créées en vue des intérêts particuliers d'un groupe de commerçants, mais pour faciliter les transactions générales entre les grandes régions économiques d'un pays* ». Quel mépris !

L'ingénieur Mialet rajoute que si le conseil général choisissait la solution A, il lui faudrait financer le surcoût. Rédhitoire. Qui a le pouvoir ?

### **Tout est décidé : le Conseil général vote le 6 novembre 1935**

Monsieur le baron de Kainlis<sup>1</sup> rapporte le dossier à la session du conseil général du 6 novembre 1935. Il évoque la pétition en regrettant qu'elle arrive si tard puisque le projet a été définitivement adopté par le Ministère. « *Leur pétition eut été peut-être plus efficace, il y a un an.* » Il écarte le seul élargissement de la rue Félix Faure et développe les conséquences financières pour les collectivités locales. L'État limitant à 1/3 sa participation aux expropriations, il sollicite une participation pour moitié de l'État. Les travaux de voirie

<sup>1</sup> Ainsi désigné dans le compte-rendu du conseil général



sont supportés par l'État et par la ville de Rezé pour les accotements et les égouts. Il propose 4 797 500 francs pour l'État, 2 200 000 fr pour le Département, 975 000 fr pour Nantes et 527 500 fr pour Rezé.

Le conseiller Bonamy estime que le coût des expropriations est exagéré. Le maire socialiste de Nantes, Auguste Pageot, estime que la note est lourde pour Nantes, alors que les travaux ne sont pas sur son territoire. Fleury soutient le rapport et J.-B. Vigier aussi.

Duez, député, du même parti que Vigier, prend la défense des commerçants et demande que le projet soit remis à l'étude. L'ancien maire est irrité par son collègue et précise : « *Je suis autant que quiconque le défenseur des commerçants ... j'ai prévenu que si on leur donnait satisfaction, les travaux dureraient 3 ans et qu'ils seraient obligés, pendant ce temps, d'aller se loger ailleurs ... que pendant 3 ans, ils*

*ne pourraient exercer leur commerce ... et qu'ils courraient le risque de ne pouvoir se réinstaller au même emplacement* ». Le rapport est adopté. Sans abstention, ni vote contre.

Le dossier est administrativement lancé. Les travaux de démolition démarreront dans plus de 3 ans, au début 1939, et les travaux de remblaiement à l'été 1939. Les commerçants sont déboutés ; comment réagissent-ils ? Le maire de Rezé est parti sur d'autres sujets ; il n'a pas obtenu de desserte de la gare par une quatrième branche dans le rond-point : il est hors course. Les ingénieurs de l'État ont fait adopter leur projet avec une participation financière significative des collectivités locales. Mais la procédure d'expropriation est semée d'embûches. Quelques riverains gagneront un désenclavement ; beaucoup y perdront, pas seulement financièrement. Le quartier va changer ; rendez-vous dans un prochain numéro.

*Toutes les illustrations sont issues des Archives départementales de Loire-Atlantique que nous remercions.*





# Rezé entre dans la modernité (2<sup>e</sup> partie) — l'arrivée de l'eau courante

Dans le bulletin n° 86, nous avons abordé deux innovations ayant marqué le siècle précédent : l'arrivée du gaz de ville et de l'électricité. Venues de la ville de Nantes à la fin du 19<sup>e</sup> et début du 20<sup>e</sup> siècle, ces deux énergies furent des marqueurs de la modernité dans notre commune et bouleversèrent la vie quotidienne de ses habitants. L'extension des deux réseaux se fit avec beaucoup de difficultés en partie par le manque de moyens financiers. Dans cette commune semi-rurale, les « écarts », ces villages isolés, ne bénéficièrent de l'électricité que dans les années 1950-60.

Une autre révolution dans le mode de vie des Rezéens apparut durant cette même période : l'eau courante. Aujourd'hui, nous trouvons naturel d'ouvrir un robinet et d'obtenir une quantité illimitée d'eau pure d'un point de vue bactériologique et à la qualité gustative acceptable ; cependant, nous ignorons très souvent son histoire et son arrivée sur notre territoire. Aussi, nous avons consulté le peu de documents dont disposent les archives municipales de Rezé, et en particulier les délibérations du conseil municipal depuis 1895 ; l'eau potable était surtout du ressort de la commune.

Le service d'eau vint de Nantes par le pont de Pont-Rousseau en 1914. Sa distribution résultait de deux organismes jusqu'en 1938 : le quartier de Pont-Rousseau dépendait de la ville de Nantes et le reste du territoire, du syndicat intercommunal des eaux à savoir Rezé, Bouguenais, La Montagne et Les Sorinières. Ledit syndicat, à l'initiative de Rezé essaya en vain de s'affranchir de l'eau potable produite à Nantes.

Durant la seconde moitié du 20<sup>e</sup> siècle, la commune est confrontée à un autre problème : l'évacuation des eaux usées et la mise en place d'un grand réseau de tout-à-l'égout, enfin achevé avec la création d'une station d'épuration. Pour des raisons sanitaires, nous n'avons pas pu nous rendre aux archives municipales de Nantes ou départementales qui auraient pu nous apporter d'autres informations.

## Du puits aux bornes fontaines

Avant l'arrivée du service d'eau, les Rezéens s'alimentaient en eau « potable » grâce aux puits. Les eaux de la Loire, de la Sèvre et autres ruisseaux ainsi que celles des étangs ou mares pouvaient servir à d'autres usages domestiques comme la toilette ou la lessive. Elles permettaient aussi de combattre les incendies et d'abreuver les animaux domestiques. Notre étude porte uniquement sur les puits communaux creusés dans presque tous les villages car nous n'avons pas de documents sur les puits privés. Ces derniers, très nombreux, dans les cours et les jardins, alimentaient la très grande majorité des foyers. Aujourd'hui, si quelques-uns d'entre eux sont encore visibles, les puits communaux ont presque tous disparus ainsi que les mares et autres plans d'eau.

La plupart des puits communaux et privés manquaient d'eau en période de sécheresse et en raison de la demande importante d'une population toujours croissante. Le maire dut prendre un arrêté en 1906 interdisant aux personnes de tirer l'eau des puits durant l'été sans autorisation préalable. Les eaux étaient souvent d'une potabilité douteuse due à l'absence d'égouts et à la proximité des puits, de latrines, poulaillers, clapiers et écuries sans oublier les tas de fumier. Cette pollution chronique de l'eau était responsable de dysenteries et de nombreuses épidémies comme le choléra ou la typhoïde qui sévira à l'école privée des filles de Pont-Rousseau en 1935.

Au début du siècle dernier, le manque d'eau des quartiers les plus peuplés, Pont-Rousseau, les Îles et le Bourg était important. Pour pallier cette pénurie, la municipalité fit creuser de nouveaux puits, aménagea les fontaines existantes et construisit des bornes fontaines ; ces dernières étaient alimentées soit par une source, soit par un réseau de distribution d'eau pompée dans des puits et des fontaines protégés des pollutions. Ces bornes fontaines

permettaient ainsi d'apporter l'eau au plus près des consommateurs tout en limitant le risque de maladies.

Dès 1896, les habitants de Pont-Rousseau demandèrent à bénéficier du service d'eau comme les Nantais et proposèrent que l'eau courante puisse être transportée depuis la Fontaine Launay (derrière le collège Sainte-Anne) par des canalisations. Mais, leur demande fut rejetée car l'eau était de mauvaise qualité. Cependant, le maire s'engagea à effectuer des travaux et ensuite, à procéder à de nouvelles analyses.

En septembre 1911, après la sécheresse de l'été, la pénurie était telle, que la municipalité demanda quelques tonneaux d'eau à la ville de Nantes, toute proche et engagea dès l'année suivante, une étude pour l'établissement d'une canalisation à partir de la Fontaine Launay.

Au même moment, la commune ouvrit des pourparlers avec la ville de Nantes pour l'installation du service d'eau potable dans le quartier. Quelques mois plus tard, une prise d'eau avec compteur fut installée près du pont de Pont-Rousseau et les Rezéens purent se ravitailler 3 fois par semaine moyennant paiement de 0,05 franc pour 10 litres d'eau ou 0,41 franc par m<sup>3</sup>...

La ville de Nantes, à nouveau sollicitée, accepta le principe d'un prolongement de ses canalisations mais affirma de ne pas en avoir le budget. Les Roussipontains, impatients, réclamèrent à nouveau, une conduite d'eau greffée sur la Fontaine Launay. Mais, malgré un puits agrandi et approfondi, le débit de l'eau restait faible et on envisagea alors de chercher d'autres sources sur le plateau de St-Paul.

Parmi les nombreuses pétitions que recevait le maire, nous avons retenu la suivante :

« À Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers municipaux de la commune de Rezé

Messieurs,

*Les soussignés contribuables du quartier du carrefour de Pont-Rousseau, s'inspirant des intérêts généraux et des besoins d'hygiène et de sécurité publique, ayant ouï-dire que dans un délai rapproché une fontaine publique allait être installée auprès de nos nouveaux mandataires, soumettent à leur délibération, la question capitale, celle de l'emplacement de la dite fontaine. Actuellement, le Carrefour de Pont-Rousseau, y compris toutes les rues adjacentes, se trouve entièrement privé d'eau. Près de trois cents ménages des plus intéressants se trouvent dans l'obligation presque humiliante de recourir à la bonne volonté de quelques propriétaires voisins qui leur prêtent assistance avec dévouement, mais cet état de chose peut tout à coup cesser en regard des chaleurs persistantes que nous traversons et, venir créer au milieu de cette agglomération laborieuse, une situation des plus pénibles tant au point de vue de l'hygiène pour tous que pour la sécurité publique en cas d'incendie...L'intérêt de tout le quartier dans son ensemble plaide pour le Carrefour de Pont-Rousseau pour l'installation de la fontaine, et c'est au nom de tous les intéressés que*

*nous adressons à Messieurs les membres du conseil municipal, nos meilleurs sentiments distingués ».*

Suivent une vingtaine de signatures.

L'année suivante, deux bornes fontaines furent construites, l'une au carrefour de Pont-Rousseau et l'autre, à l'entrée de la rue de la Barbonnerie, et un grand réservoir de plusieurs m<sup>3</sup> fut envisagé au carrefour.

Comme à Pont-Rousseau, le manque d'eau potable était récurrent dans le Bourg et ses habitants eux aussi, réclamèrent une fontaine publique dès 1898. N'ayant pas les moyens financiers, la municipalité leur proposa de lancer une souscription et d'attendre. La situation était pourtant critique : l'eau du puits situé entre l'école des filles et le presbytère, était insalubre et la municipalité venait de renoncer à l'achat du puits de la Blanche, objet d'un litige entre ses propriétaires. Elle décida enfin de creuser un puits, sur la place de la mairie, pour alimenter la mairie, l'école des garçons, les commerçants et les artisans. Mais il fallait auparavant qu'elle reconstruise les cabinets d'aisance de l'école communale



Puits communaux : à gauche, au village de l'Aufrère et à droite celui le Port-au-Blé (clichés I.lmpinna)

des garçons à plus de 150 m de l'ouvrage, cela entraînant des frais supplémentaires pour lesquels elle espérait obtenir des subventions du département et de l'État.

Plus tard, en 1926, la ville lança une étude pour alimenter la Blanche et le Bourg à partir de la source de la fontaine des Cabossières près de la Croix-Médard. Son eau étant reconnue potable et le débit suffisant (400 litres / heure), la fontaine fut aménagée et les canalisations posées avec l'installation de 2 bornes fontaines. D'autres puits, comme ceux de « l'immeuble Lancelot » et du Goulet procuraient aussi l'eau potable aux habitants.

Pour les îles, nous avons peu de traces sur les puits communaux. À Trentemoult, nous relevons la construction de 3 puits dont 2, à la suite de la sécheresse de 1922 et un seul à La Haute-Ile.

### **L'arrivée du service d'eau**

Les pourparlers avec Nantes sur les conditions de l'installation de canalisations à Pont-Rousseau aboutirent à un accord qui fut signé le 21 mars 1914.

Le contrat engageait la ville de Nantes à prolonger ses canalisations dans les rues Alsace-Lorraine, Sadi Carnot et Thiers et à fournir l'eau potable nécessaire. La ville de Rezé lui garantissait pendant 12 ans, le minimum annuel des recettes d'abonnements escomptées à son service d'eau. Au cas où les abonnements des particuliers n'atteindraient pas le montant de 3 000 francs, la commune devrait payer la différence.

Comme pour l'électricité, la guerre retarda les travaux de canalisations d'eau et en 1918, le nombre d'abonnés fut considéré insuffisant par les municipalités des deux villes. Les ca-

nalisations n'avaient pas été toutes posées par manque de matériel et les particuliers hésitaient à s'abonner à cause du prix. C'est pour cette dernière raison que la pose de la canalisation de la rue Sadi Carnot, fut ajournée en 1921. Il est vrai que durant cette année de sécheresse, les Roussipontains avaient préféré s'alimenter en eau gratuite à la Fontaine Launay, amenée à la RN 137 grâce à M. Coisy (entreprise de bonneterie) qui mit à la disposition de la commune, un important matériel de canalisations et de moteurs. Cette eau arriva même jusqu'à la place Saint-Paul où une borne fontaine fut installée.

L'écroulement du pont de Pirmil sur la Loire en 1925 retarda à nouveau les travaux de canalisations et les usagers de la borne fontaine du carrefour de Pont-Rousseau durent payer un abonnement plus cher (5 fr au lieu de 3) pour compenser la hausse du prix de l'eau venue de Nantes. La municipalité continuait d'encourager les nouveaux propriétaires de maisons à construire des puits individuels ou en commun.

La demande en eau devenait de plus en plus forte avec l'augmentation de la population et le développement des industries. Ainsi, une coopérative laitière, installée près de la Fontaine Launay tarissait la source, obligeant la commune à demander à la ville de Nantes d'étendre son réseau jusqu'à Saint-Paul. Rezé devait alors avancer les dépenses qui lui seront remboursées par annuités et s'engager à renoncer à toutes redevances sur les canalisations déjà posées. La commune de La Montagne, désirant aussi recourir aux services de la ville de Nantes et devant poser ses canalisations sur le territoire de Rezé, demanda une participation à la commune qui accepta à condition que des bouches d'incendie fussent aménagées sur son territoire.

### **La création du syndicat intercommunal pour l'alimentation en eau potable des communes de Rezé, Bouguenais et La Montagne.**

En juillet 1934, Rezé adhéra à la création d'une commission intercommunale, Rezé, Bouguenais et La Montagne, chargée d'étudier toutes les possibilités d'alimentation en eau potable des dites communes. L'objectif était avant tout d'obtenir de l'eau potable à un prix raisonnable sans que le budget communal n'ait à supporter la moindre charge, en accordant une concession avec appel d'offre. Parmi les 7 sociétés concurrentes, la Société nationale d'électricité fit la meilleure proposition : 24 958 m de canalisations, un réservoir de 560 m<sup>3</sup>, l'installation de douches et bains-douches à Pont-Rousseau, Bouguenais et La Montagne, un lavoir dans cette dernière commune ainsi que 53 bouches d'incendies...7 000 habitants, répartis en 2 700 logements, pourraient ainsi bénéficier de l'eau courante. L'abonnement de 30 m<sup>3</sup> coûterait 26,50 francs par trimestre dont 12,25 francs pour le concessionnaire et 6,75 fr pour la commune...

L'année suivante, Les Sorinières entra dans le syndicat. et quelques mois plus tard, le dit syndicat modifiait son projet initial, remettant en cause l'adhésion de Rezé. En effet, l'approvisionnement en eau potable de Bouguenais et de La Montagne serait assuré par une nappe d'eau située à Bouguenais, sans doute dans la vallée de la Loire, tandis que celui de Rezé et les Sorinières, le serait par la ville de Nantes. Cette dernière assurerait ses engagements antérieurs mais elle n'était pas disposée à étendre son réseau à ses frais. Les travaux et l'exploitation de l'eau furent confiés à un concessionnaire dans le cadre du syndicat, la Société nantaise d'électricité qui accepta de prendre en charge la moitié des coûts des travaux à engager.

Le conseil vota alors pour le maintien de la commune au sein du syndicat (12 voix contre 9).

En 1937, Rezé tenait à se procurer sa propre eau potable et même à alimenter Les Sorinières. La construction d'un château d'eau de 400 m<sup>3</sup> était alors à l'étude. Il sera construit à la Carrée (au carrefour de la RN 137)) puis détruit dans les années 1970 et remplacé par celui du Bas-Landreau.

Avec le Génie rural, la municipalité fit creuser un puits de 5 m de profondeur, prolongé d'un forage tubé de 8 m à « la Bourgeoisie » (prairie située au bas du bourg). Et, malgré un débit et une potabilité suffisants, le projet de puits sembla moins avantageux que l'approvisionnement par Nantes.

Le maire, Jean Vignais rencontra M. Priou, adjoint au maire de Nantes, pour la fourniture de l'eau et le rachat du réseau de distribution établi dans quelques rues de Pont-Rousseau. Les deux villes ne s'étaient pas entendues ni sur le prix de l'eau ni sur celui du rachat du réseau. L'édile nantais s'était engagé à alimenter toute la commune mais les modalités tardèrent et le maire de Rezé envisagea alors de reprendre le projet de « la Bourgeoisie ».

À la veille de la guerre, le budget communal était si serré que les soldats anglais, installés en novembre 1939 dans des locaux du parc municipal, devaient payer à leur frais, l'installation des bains. Pour rentabiliser le service d'eau existant, la commune incita les populations à se brancher au dit service. Ainsi, par un arrêté municipal de janvier 1940, elle limitait l'usage des puits par de nouvelles réglementations plus contraignantes et encourageait même leurs fermetures. Par ailleurs, elle ne prenait plus à sa charge l'entretien des puits et des fontaines



publiques dont beaucoup furent vendus quelques années plus tard ; cependant, les Indigents inscrits à la mairie pouvaient continuer à bénéficier de l'eau potable gratuite des bornes fontaines. Au cours du mandat de Jean Vignais (1936-1941), 80 kms de canalisations furent posées.

La guerre provoqua une hausse constante du prix de l'eau ; la concession était assurée alors par la Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

Les années suivantes furent marquées par des différends entre les communes au sein même du syndicat intercommunal et de ce dernier avec la ville de Nantes sur le prix de l'eau qui continuait à croître. En 1950, Albert Boutin (président du syndicat), s'interrogeant une fois de plus sur les raisons de la hausse du prix de l'eau, demanda au conseil municipal de voter contre la demande de garantie d'un emprunt souscrit par le syndicat intercommunal ; il fut suivi par tous les conseillers et le maire fut chargé de négocier directement avec la ville de Nantes pour son propre approvisionnement en eau et de son prix.

La gestion du syndicat paraissant obscure aux édiles rezéens, ceux-ci invitèrent Raoul Casard, adjoint au maire et président du syndicat intercommunal des eaux, à s'expliquer devant le conseil municipal réuni le 7 août 1952 sur la situation financière et de l'avenir du groupement.

Après s'être plaint de ses conditions de travail (pas de secrétaire, aucun matériel de bureau propre au syndicat), le président annonça une dette de 25 millions de francs qui devait être réglée par 2 emprunts et un budget de fonctionnement, en équilibre. Il justifia la hausse des prix de l'eau pour une large part, à l'augmentation de 50% du prix de vente de l'eau par la ville de Nantes. Puis, il ajouta que si le réseau permettait à ce jour de desservir une

grande partie de la population, il devait, sans tarder, s'étendre davantage avec la construction de nouveaux logements : lotissement des Castors, la Maison radieuse de Le Corbusier sans oublier la construction annuelle de 250 pavillons en moyenne !

Enfin, pour éviter les augmentations successives de l'eau, il était favorable à une étude d'un projet attribuant l'autonomie au syndicat intercommunal, en construisant une station de pompage. S'en suivit une polémique entre M. Boutin qui était favorable à l'achat de l'eau à Nantes et M. Vignais, partisan depuis le début, de l'indépendance.

Finalement, M. Boutin accepta la proposition de son confrère. Le maire, Georges Bénézet, pour éviter toute entrave au projet, souhaita que la représentation de chaque commune au sein du syndicat se fasse proportionnellement au nombre d'abonnés. ( $\frac{2}{3}$  au lieu du  $\frac{1}{4}$  pour Rezé)

### **À la recherche de l'autonomie... en vain**

La séance du conseil municipal du 9 octobre 1954 fut particulièrement animée ; nos édiles débattaient sur le meilleur projet concernant l'approvisionnement en eau et très vite, les rapports des experts désorientèrent les conseillers. D'entrée, le maire, M. Bénézet, informa le conseil que la canalisation apportant l'eau de Nantes était devenue insuffisante et qu'il fallait renforcer le réseau. Puis, il reprocha au syndicat intercommunal des eaux d'avoir examiné, lors de sa dernière réunion, uniquement ce projet et de ne pas avoir fait celui d'une station de pompage autonome. Il était absent ce jour-là car il devait rencontrer à Paris, le Docteur Wibau, directeur général de la santé publique, pour étudier la faisabilité de ce dit projet. Ce dernier, après être venu à Rezé, affirma contrairement aux dires de

M. Gorrichon, ingénieur en chef du Génie rural, de la parfaite possibilité de construire une station de pompage en aval de Nantes. Les 2 experts devaient rencontrer M. Robichon, président du syndicat dans les jours à venir.

Pourtant, M. Gorrichon, ne manquait pas d'arguments. Les communes situées à l'est du territoire couvert par le syndicat intercommunal, étant alimentées par Nantes et celles de l'Ouest par le syndicat du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau, il suffisait pour lui, de demander à Nantes d'alimenter l'ensemble des communes par «le milieu», soit au niveau de l'île de Cheviré. La nouvelle traversée de la Loire lui coûterait 48 millions de francs.

Dans l'hypothèse d'une station de pompage, seule la Loire ou la nappe alluviale pouvait faire face à tous les besoins mais où construire l'usine de pompage ?

En amont du port de Nantes, entre St-Sébastien et Basse-Goulaine ? Si l'eau était peu polluée, son coût serait exorbitant car il fallait poser de nouvelles canalisations sur une grande distance.



Puits au Chêne-Creux (L'Impinna)



Puits partagé à la Blanche (L'Impinna)

En aval ? Des formations aquifères colmatées rapidement les puits creusés dans la nappe alluviale et quant à l'eau polluée, pompée directement dans le fleuve, elle devrait être traitée à l'ozone. De plus, les zones industrielles prévues à l'aval de l'usine thermique de Cheviré apporteraient d'autres polluants comme le phénol, difficile alors à traiter. Le prix de l'eau était estimé à 15 fr le m<sup>3</sup> contre 12 fr le m<sup>3</sup> payé à Nantes. Certains conseillers avaient proposé alors de pomper l'eau dans la Sèvre mais la rivière était aussi polluée.

Après un long débat, le conseil renouvela sa confiance au maire pour trouver une solution en privilégiant l'option d'un pompage de l'eau en aval car le syndicat intercommunal du canton de Bouaye et son président, le docteur Boquien (maire de Bouaye), étaient favorables à ce projet et par conséquent, à une participation financière.

L'année suivante, le projet fut abandonné ; les petites communes du syndicat et le président, M. Robichon s'y étaient opposés, suivant les recommandations du génie rural et de M. Gorrichon. Rezé ne disposait que d'un quart des voix ! Le parti socialiste en profita pour rappeler au maire RPR (de droite) qu'il avait demandé une régie directe en 1937.

La commune continua donc de recevoir l'eau potable de sa grande voisine ; elle provenait de l'usine de pompage et de traitement des eaux, mise en service en 1899, sur la prairie de Mauves, en amont de la ville. L'eau était stockée dans le grand réservoir de la Contrie (quartier des Dervallières) construit en 1904, et traitée par une solution d'hydrochlorite depuis 1930.

La ville de Nantes avait une régie municipale depuis la rupture avec la Compagnie générale des eaux suite à l'épidémie de choléra en 1884. À Rezé, la concession restait confiée à l'opérateur privé, la Compagnie des Eaux et de l'Ozone.

Aujourd'hui, la gestion de l'eau potable et son assainissement sur les communes de la métropole nantaise est mixte : une partie est gérée en régie (entièrement publique) et l'autre partie, en gestion déléguée. Ainsi, Rezé comme les autres anciennes communes du syndicat intercommunal des eaux : Bouguenais, La Montagne et Les Sorinières sont gérées par Véolia (anciennement Compagnie des eaux). Notons aussi que le prix de l'eau est le même pour toutes communes de la métropole.

### **Et les eaux usées ?**

Au début du 20<sup>e</sup> siècle, période de notre recherche, les eaux usées coulaient à même la rue ou le chemin. A Rezé, les trottoirs étaient rares et seules, les grandes rues étaient pavées. De nombreuses plaintes et pétitions parvenaient au maire pour qu'il remédie aux nuisances de ces égouts ouverts qui déga-

geaient des odeurs pestilentielles et qui étaient des sources de maladies.

Selon le budget, la municipalité, au coup par coup, fit creuser des fossés, poser des caniveaux en pavés ouverts ou des canalisations enterrées. Les eaux pluviales mélangées aux eaux usées rejoignaient une multitude de ruisseaux, aujourd'hui disparus, qui se jetaient dans la Loire ou dans ses affluents. Le plus connu fut le Danube, à Pont-Rousseau, un nom évoquant celui de la valse de J. Strauss mais dont la couleur n'était certainement pas bleue ; il fut comblé avant la Seconde Guerre. Un extrait des délibérations du conseil municipal justifiant ce comblement :

*« Les parties des fossés découverts bordant la RN 137 dans la traversée de Pont-Rousseau sont un lieu de dépôts de toutes sortes d'immondices dégageant des odeurs fétides et nauséabondes. Considérant que sous le couvert d'autorisation antérieurement données pour écouler les eaux fluviales ou ménagères dans les dits fossés, des riverains y font déverser le trop plein de leurs fosses d'aisances ».*

Pourtant pour limiter les pollutions, toutes les habitations, quand cela était possible, devaient avoir une fosse étanche pour les latrines et un puits perdu pour les eaux usées. Ce n'est qu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, période d'une forte croissance démographique et d'extension importante du réseau d'eau potable que la ville envisagea un plan d'assainissement consistant à créer « une épine dorsale du tout-à-l'égout », allant de Pont-Rousseau à Trentemoult en passant par le Bourg.

Après la Libération, la déviation des routes nationales n°23 et n°137 à Pont-Rousseau, fut l'occasion d'engager la première tranche des travaux. Les eaux pluviales, souvent mélangées aux eaux usées, passèrent par une chambre à sable (place Sarrail), destinée à piéger les particules les plus grossières pour rejoindre le tout-à-l'égout des abattoirs et la Sèvre.



En 1955, le plan d'assainissement prévu avant la Seconde Guerre, n'était toujours pas achevé faute de moyens financiers et les nouveaux lotisseurs devaient participer aux dépenses de la pose des nouvelles canalisations. La station d'épuration envisagée à cette date, ne sera inaugurée qu'en 1972 à la Petite-Californie (près de Trentemoult). Aujourd'hui, les fossés

ne subsistent que dans les écarts mais on ne « buse » plus systématiquement pour évacuer les eaux pluviales dans les éco-quartiers et, Nantes-Métropole, en charge de l'assainissement, continue de contrôler la conformité des habitations qui doivent être toutes branchées au tout-à-l'égout.



Bornes fontaines à Vertou (à gauche, la Chaussée et à droite, Beautour) – Clichés I. Impinna

#### Annexe

26 puits et 4 fontaines existaient sur la voie publique à Rezé dans les années 1920

- Le bourg (2 puits) : Le Goulay Perraud et La Bourdonnière
- La Croix-Médard sur le chemin qui va à la Trocardière
- Le Landreau (le Haut)
- La Galamnière
- Petite-Lande, derrière La Balinière
- Le Chatellier dans les communs (2 puits)
- L'Aufrère,
- La Blordière
- L'Ouche-Dinier, à la Volière
- La Galottière
- Pont-Rousseau (5 puits) : Puits-Baron, chemin du Pront, Fontaine-Launay, l'Erdronnière et Dans l'air
- Cimetière Saint-Pierre
- Mauperthuis (2 puits)
- Chêne-Creux
- Bauche-Tiraud
- La Brosse (fontaine-Laurent)
- Les Chapelles (3 puits), Les Chapelles, Les Basses-Chapelles et La Terratière
- Le Coran
- Le Port-au-Blé
- La Grand-Haie



Sources :

- Archives municipales de Rezé : délibérations du conseil municipal (de 1880 à 1970) (Séries 1D1-23) et travaux publics (101-124)
- *Du fontainier à l'automate* - Dominique Lorrain
- *Pour une histoire des services des eaux* - Bernard Baraque
- *Services des eaux* - Nantes Patrimonia
- *La France s'équipe, les réseaux d'eau et d'assainissement-1850-1960* - J.P Goubert
- *Nantes et sa conquête de l'eau* - Claude Richomme



Plan de Rezé en 1934 (A.M. Rezé)



Louise Vince, Ginette Blandin  
et Marie-Françoise Artaud  
— participation Isidore Impinna

# L'usage de l'eau, témoignage de trois rezéennes

## Louise Vince à l'Aufrère

« Nous sommes arrivés à Rezé fin 1952 et mon mari a construit une petite maison en bois au sud du village de l'Aufrère, rue de la Maillardière, là où passe le périphérique aujourd'hui ! À l'époque, la maison n'était alimentée ni par l'électricité ni par le service d'eau. Dans le village, la plupart des maisons étaient dotées de puits privés, ce n'était pas notre cas.

Avec deux enfants, les besoins étaient pourtant importants, tant pour la cuisine que pour la lessive et la toilette. Chaque jour, je devais me rendre au puits communal de l'Aufrère pour faire le plein. Une lessiveuse, un seau, un arrosoir y pourvoient !

La lessiveuse, grand récipient légèrement conique en acier galvanisé, servait à faire bouillir le linge que j'allais rincer parfois dans la rivière (l'Ilette) au bas du champ. La lessive était ainsi faite le lundi. Une bassine ronde servait à la toilette ; l'eau était chauffée sur la cuisinière à bois. En complément de l'eau du puits, mon mari récupérait celle de la toiture dans un tonneau.

Bien sûr, nous ne bénéficions pas non plus de l'assainissement. Près de la maison, nous étions propriétaires d'une ancienne carrière où mon mari y avait fait nos toilettes.

Quand nous avons déménagé fin 1961, le village était alimenté en eau, mais pas notre maison, trop à l'écart. ! »

Novembre 2020

Louise Vince est née en 1927.



Puits à l'entrée du village de l'Aufrère (Cliché I. Impinna)

## Ginette Blandin à Trentemoult

« Aussi loin que je m'en souviens, mon premier rapport avec l'eau fut la Loire : les promenades en barque avec mes parents, les baignades à la grève (en aval du port) et le linge à la cale, place des Filets.

Aujourd'hui, je prends conscience de l'importance de l'eau dans notre vie quotidienne durant les années de mon enfance.

Sur le perron de la maison familiale, je revois encore la pompe installée sur notre puits qui était aussi utilisée par nos voisins. Tout près, un grand bac en ciment, recouvert d'une plaque de bois percée d'un trou où passait un tuyau descendant de la gouttière de la maison, recevait l'eau de pluie. Celle-ci était chauffée dans une marmite

posée dans la cheminée de la cuisine. Elle servait alors pour la toilette quotidienne et une fois par semaine, pour le bain que nous prenions dans une grande bassine en fer blanc fabriquée à l'usine Guillouard de Nantes. L'eau était ensuite jetée dans le caniveau de la rue, devant la maison. À cette époque, toutes les eaux usées des particuliers (eaux de lessive, de toilette et de cuisine) couraient dans les caniveaux au milieu des petites rues pour rejoindre la Loire.

Adolescente, vers l'âge de 16 ans, une fois par semaine, j'allais avec mes copines aux bains douches publics mais payants dans le quartier Gustave Roch à Nantes. Nous nous y rendions à vélo.

Toujours avec l'eau de pluie recueillie dans le bac, on faisait la lessive dans une grande gargote en fonte ou dans des lessiveuses en fer blanc également fabriquées par Guillouard. Le linge était brassé dans l'eau chaude puis frotté sur une planche à laver posée dans un autre bac en bois. Il était ensuite rincé dans la Loire, surtout les grosses pièces comme les draps ou les vêtements de travail des hommes. Les femmes se rendaient alors à la cale de la grève, place des filets, poussant leur brouette avec le bac en bois rempli de linge. Elles se retrouvaient entre voisines chaque lundi, c'était la coutume !

Quand le temps le permettait, les draps étaient étendus en plein air, souvent à côté des filets de pêcheurs. Je n'ai pas besoin de vous dire que les papotages allaient bon train.

Nous avons la chance d'avoir, à proximité, un puits privé avec une pompe qui nous alimentait en eau potable pour boire et pour faire la cuisine. Elle pouvait tomber en panne lorsque la membrane en caoutchouc séchait ; peut-être, cela était-il provoqué par le manque d'eau lors des sécheresses estivales ? Bien entendu, nous n'avions pas le droit de jouer avec l'eau et on nous répétait qu'il ne fallait pas la gaspiller.

À Trentemoult, il y avait des puits privés et aussi plusieurs bornes fontaines publiques ; je me souviens de celle de la place Talva où nous allions avec mes copines, faire notre shampoing en plein air, et celle de la place Major.

Nous n'avions ni WC ni salle de bains. Nous faisions notre toilette quotidienne derrière un rideau dans le coin d'une pièce. Quant au WC, il s'agissait d'un petit cabinet fermé dans le caveau attendant à la maison. C'était des toilettes sèches : on y jetait du papier journal sur de la sciure de bois et un broc d'eau dessus. Le siège était en bois.

L'eau courante est arrivée chez mes parents dans les années 1952-1953 aux frais de la propriétaire. Elle coulait d'un robinet placé sur un évier de 50 × 50 cm. C'était un grand événement, un petit confort supplémentaire au quotidien mais cela n'avait pas changé tout de suite nos habitudes. Nous continuions à laver le linge avec l'eau du puits et mes amies et moi, à faire nos shampoings à la borne fontaine et à aller aux bains douches à bicyclette.

Quand je pense à l'eau, je ne peux pas oublier les inondations. Les eaux de la Loire recouvraient les



La maison rénovée des parents de Ginette Blandin, le puits se trouvait derrière le muret. (Cliché I. Impinna)

petites ruelles de Trentemoult et rejoignaient le Seil. Elles se mêlaient aux eaux usées, polluant davantage le fleuve. Les dernières furent heureusement beaucoup moins fortes. Vers 1980, les eaux dans les rues, les maisons et les garages remontaient des regards ou des égouts ».

Novembre 2020

Ginette Blandin est née en 1936.



Le puits à la Chaussée aujourd'hui disparu - Dessin à la plume ou au stylo rehaussé au crayon de couleur et aquarelle. Michel Vallet - 1995 (Coll. M.F Artaud)

### Marie-Françoise Artaud à La Chaussée

« Nous habitons à La Chaussée, au bord de l'Ilette, rivière à la limite de la commune de Vertou. Dans notre village, il y avait un puits avec une pompe que nous actionnons à la main. Il était aussi équipé d'une poulie et d'une chaîne pour remonter les seaux.

Lorsque j'étais enfant, mes parents disposaient déjà du service d'eau mais ma famille continuait à utiliser l'eau du puits. Avec cette eau, on mouillait le pastis, rafraichissait les boissons et la soupe à la pie (soupe glacée avec un peu de vin rouge) que nous apprécions particulièrement l'été, le soir sous la véranda.

L'eau de la rivière qui était au bas du jardin servait à son arrosage. En été, son niveau était bas mais nous pouvions encore remplir quelques arrosoirs. Parfois, la pression du service d'eau était aussi faible et ma mère ne manquait pas de dire : "Tiens les maraîchers doivent encore arroser avec cette canicule".

Nous n'avions pas de lavoir au bord de l'Ilette mais nos voisins avaient le leur. Ils avaient construit au bord de l'eau un plancher de bois et un toit goudronné pour se protéger de la pluie.

On mettait le linge à bouillir dans un chaudron chauffé sur un foyer de fortune constitué de

grosses pierres où brûlaient des morceaux de tronc d'arbre. Frotté au savon de Marseille, battu avec une palette, le linge était rincé dans la rivière qui vivait au rythme des marées. La mousse du savon se dispersait avec le courant.

Mes parents faisaient très attention à la consommation de l'eau du robinet. Elle devait être chère ! J'entends encore ma mère ou ma mamie me dire : "Attention, ça coûte cher, ferme le robinet - Ne laisse pas couler l'eau - Tu ne vas pas encore laver ? (sol, linge) - Pas de gaspillage...".

Heureusement qu'il était là, le service d'eau pour boire ou cuisiner ! La modernité était entrée dans la maison ; nous disposions d'une salle de bains avec un grand bac en grès et des WC à effet d'eau.

L'arrivée du tout-à-l'égout fut plus tardive. Notre jardin était tout en longueur et en pente. À mi-hauteur, se trouvait le tas de fumier des lapins et des déchets organiques. À cet endroit, arrivaient les eaux usées grossièrement filtrées et transportées par une canalisation venant de la maison. Les eaux infiltrées dans le sol allaient tout naturellement dans la rivière ».

Novembre 2020

Marie-Françoise Artaud est née en 1950.





# Le parcours d'Eugène Moyon, charpentier-traceur dans la navale (1891-1985)

Comme son nom de famille le suggère, Eugène Moyon était un vrai « canard », surnom que les Nazairiens donnent aux habitants de la Brière. Il est né au village des Vincés en Saint-Joachim et n'est devenu Rezéen qu'après la Première Guerre mondiale.

Il a laissé un témoignage écrit sur ce que fut sa vie, ce que nous a transmis notre amie madame Garino, sa fille, que nous remercions beaucoup. La « navale » est morte à Nantes avec les chantiers Dubigeon, à peu près en même temps que Eugène Moyon et le récit de ce dernier a d'autant plus d'intérêt qu'il a passé la plus grande partie de sa vie active dans la « navale » nantaise.

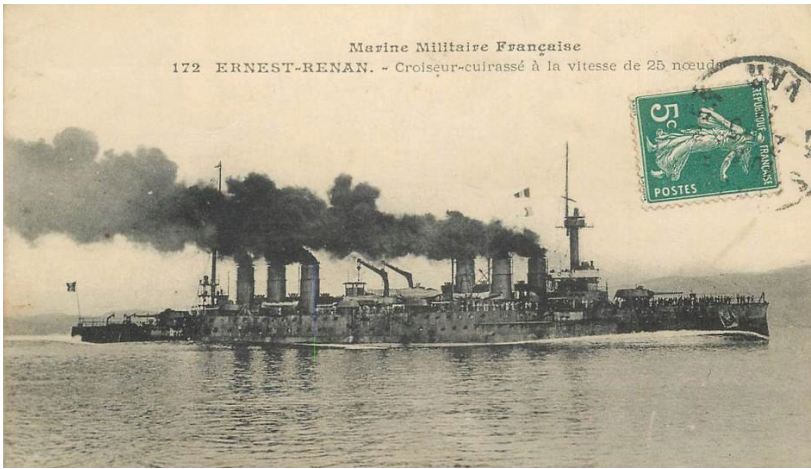
Eugène était le fils de Clair Moyon et Eléonore Olivaud, lui du village de Fédrun, elle du village de Lony, vrais Briérons, comme leurs ancêtres. Clair, comme son père, était charpentier de navire. La vie d'Eugène était donc toute tracée. Il sera, lui aussi, charpentier dans l'industrie navale. Mais, lorsqu'il sortit de l'école, son certificat d'études en poche, les chantiers de Penhoët avaient plutôt tendance à débaucher.

Alors, comme il ne pouvait rester à rien faire, son père l'inscrivit à un cours particulier donné le soir par un instituteur à quelques élèves dans son cas, avec un enseignement supérieur au certificat d'études, l'accès à l'algèbre en particulier et probablement la trigonométrie, ce qui devait s'avérer très profitable pour son futur métier de traceur.

Penhoët ayant repris les embauches, le jeune homme alla s'y présenter et fut pris. Il écrit :

*« Je rentrai donc aux chantiers de Penhoët le 3 janvier 1906 comme mousse charpentier fer à 0,15 F. de l'heure, 10 heures par jour, 60 heures par semaine l'été, car l'hiver, on ne faisait que 9 heures avec une heure pour manger le midi, 2 heures l'été. À ce moment-là, l'apprentissage n'était pas organisé ; il se faisait sur le tas et c'était dur pour les débutants. Il n'y avait pas d'engins de manutention comme maintenant ; tout se faisait à la main. Toutes les corvées, toutes les manutentions de profilés surtout étaient faites à l'épaule ; c'était dur [épaule pelée] ».*

Eugène fit donc son apprentissage sur le paquebot *Provence*, le plus grand de l'époque. Il y fit aussi son apprentissage social. De son contremaître, il écrit : *« qu'il était si peu aimé que, lorsqu'il s'est tué [après la Première Guerre Mondiale] en tombant à fond de cale par un panneau, le bruit se répandit de suite partout et, aussitôt, tous les hommes de son équipe partirent à Penhoët boire à sa santé ».*



Ernest Renan Croiseur-Cuirassé - Carte postale

Après le paquebot, ce furent les croiseurs cuirassés *Ernest Renan* puis *Diderot*. Eugène écrit : « Pendant que j'étais sur le *Diderot*, j'ai suivi des cours de dessin avec un dessinateur retraité nommé Halgand, qui habitait le Lony [en Saint Joachim]. C'était un grand-père de M<sup>me</sup> Losouarn qui habite notre rue Jean Fraix à Rezé ».

Il commente encore : « Il est heureux pour moi d'avoir pu suivre des cours de dessin car, au chantier, pour les travaux de salle, il n'y en avait que pour les gars de Penhoët et de St Nazaire qui ne s'entendaient pas avec les "canards" de St Joachim ».

Il continue : « À ce moment-là, il n'y avait ni train ni auto. C'était le moteur à crottin [le cheval], 12 à 14 par voiture, départ à 5 heures de St Joachim pour arriver à 6 heures au chantier ».

Le passage à Penhoët fut bref. Eugène écrit : « Le *Diderot* terminé, sans commande pour suivre, il y eut la débauche et j'en

fus. Cela était normal puisque j'étais un jeune homme. C'était le 20 février 1911 ; j'avais commencé le 3 janvier 1906. J'étais sur le sable, mais je n'étais plus habitué à [rester] à la maison. Ayant ouï dire que l'on embauchait à Nantes, me voilà parti [pour cette ville] ».

Il fut embauché chez Dubigeon, à Chantenay et commente : « Le chantier ne m'a pas gardé longtemps; c'était pour un coup de presse, et puis il y eut une grève. Comme toujours dans ces moments-là, cela commençait par les mousses [aides] des riveurs et ça s'enchaînait plus ou moins.



Nef des A.C. L.-CHT de Nantes (Coll. Couedel)



*C'est ainsi qu'à St Nazaire, j'en ai connu 3 ou 4 au moins. Les riveurs étant sortis, les mousses et les aides-charpentiers fer suivirent sans savoir pour-quoi, ni ce que l'on devait demander. L'on me pistonna comme délégué du groupe, avec quelques autres, après avoir établi un programme d'augmentations. Nous avons eu de l'augmentation, bien sûr, mais, à la première débauche qui se présenta, je fus bon partant. Arrivé le 21 février 1911, je fus remercié le 21 mars 1911, juste un mois ».*

Ayant lu une annonce dans le journal demandant des ouvriers pour les chantiers Baheux frères, à Boulogne-sur-Mer, il répondit et reçut une réponse positive. Il partit donc pour un long voyage.

Dans son récit, il apparaît que les Briérons ont essaimé dans tous les chantiers navals jusqu'à la frontière belge, suite à des licenciements à Penhoët, mais aussi parce que les salaires y étaient plus élevés. Ainsi, on trouvait des Moyon, des Mahé, des Halgand, des Vince et des Aoustin dans tous les ports de la Manche où il y avait des chantiers navals.



Eugène Moyon, soldat en 1913 - A. M Rezé

Le travail à Boulogne ne le satisfaisant pas, Eugène écrivit à un Aoustin, son futur beau-frère, qui travaillait aux chantiers de Normandie, à Rouen. Celui-ci le mit en contact avec un autre Aoustin, chef de chantier, qui l'embaucha comme traceur, métier hautement qualifié dans la branche navale.

Il était donc à Rouen lorsqu'il fut convoqué au conseil de révision pour l'armée. Devait suivre le départ « sous les armes », en l'occurrence au 35<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Vannes où on allait l'employer à réparer les godillots dans un premier temps, puis à faire le planton à suivre.

Intervint la déclaration de guerre. Il était toujours à Vannes et son unité pris le chemin de la Somme. Dans son récit Eugène Moyon, qui a fait toute la guerre et en a connu toutes les horreurs, y consacre des pages que nous ne pouvons résumer ici. Il rejoint la Somme le 10 juin 1915. Parmi ses camarades était un Rezéen qui allait trouver la mort peu après. Il écrit : « *Nous avons eu un mort le 21 [septembre]*



Eugène Moyon, soldat de la Grande Guerre - A.M de Rezé

à Suippes, au cours d'une corvée, car c'était à 7 ou 8 km des lignes. Il s'appelait Jules Laisné et était de Pont-Rousseau. J'ai vu sa tombe, par hasard, au cimetière de Pont-Rousseau ; il y a même une rue qui porte son nom, près des Trois-Moulins ».

Eugène témoigne de l'ampleur des massacres qui touchent avant tout les régiments d'infanterie. Il n'aura pas été blessé et commente : « C'est donc le 15 août 1919 que je quittais sans regret le costume militaire bleu horizon qui était sur mes épaules depuis sept ans moins deux mois ».

Sept ans d'armée dont quatre de guerre, on est forcément quelque peu déphasé en retrouvant la vie civile et il eut l'impression d'avoir tout à réapprendre de son métier. Il n'a pas l'intention de retourner à Rouen et gagne Saint Joachim pour retrouver sa famille et en fonder une avec Angéline Fouré, de la même commune, et qu'il connaît depuis longtemps.



Eugène et Angéline Moyon le 20 septembre 1919 - A. M. Rezé.

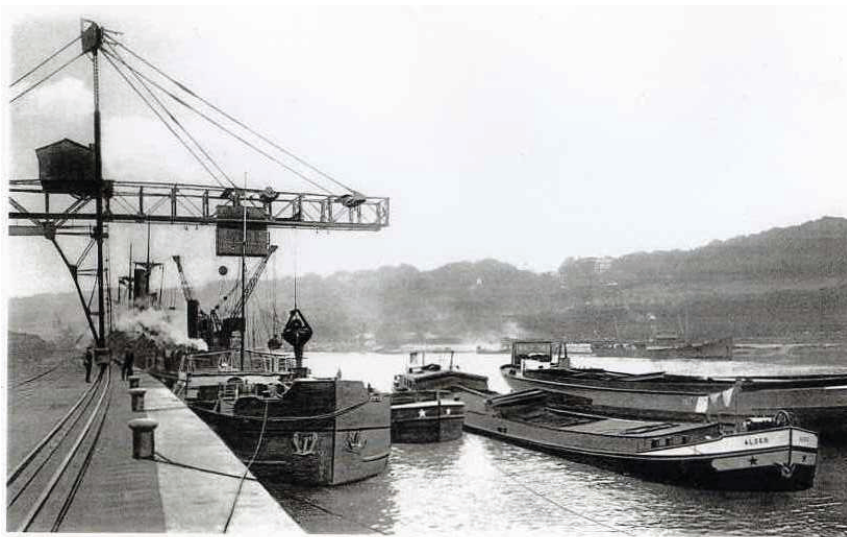
Il espérait trouver un travail à Penhoët, mais on n'y embauchait pas, au contraire, et même son père avait dû se résoudre à partir aux chantiers de Bretagne à Nantes. Faute de mieux, l'ancien soldat alla donc faire le manoeuvre sur le port et aux forges de Trignac.

La chance allait se présenter avec la rencontre entre ses parents et Alexandre Mahé de Saint Joachim, chef de travaux aux ACB de Nantes, qui l'embaucha comme traceur. Il partit donc à Nantes, mais se rendit vite compte que son emploi était précaire vu la faiblesse des commandes et même l'annulation de certaines d'entre elles, pour la marine de guerre en particulier. Il fallait donc envisager un nouveau licenciement et, si possible, prendre les devants.

Il écrit : « Pézeron, un cousin germain par alliance d'Angéline était alors contremaître aux chantiers de la Loire fluviale, à la Basse-Ile en Rezé. Il me demanda si je ne voulais pas venir y travailler D'accord, mais le logement ? Un oncle, le père Vince et sa femme, beaux-parents de Pézeron, nous dénichèrent une petite maison auprès de chez eux, à la Basse-Ile. Ayant donc un logement, je quittai les ACB le 17 décembre 1920 et entrai à la Fluviale le 20 décembre. On y construisait des chalands pour les canaux. Ils étaient conçus de sorte qu'ils puissent passer dans les écluses, largeur et longueur limitées. On en a fait trois et un plus grand, le n°4. Les tôles utilisées étaient prélevées dans les chantiers de Bretagne et de la Loire sur des commandes résiliées. Certaines de ces tôles étaient plus ou moins usinées et percées ; il fallait les employer au mieux, surtout celles déjà percées.

Comme outillage, pas grand-chose : une poinçonneuse cisaille, un compresseur pour l'air comprimé, une vieille perceuse à main. Il y avait un atelier neuf. Comme salle à tracer, le plancher au-dessus de l'atelier bois : pas chaud du tout en hiver. Il est vrai qu'aux ACB, les salles à tracer du 2<sup>e</sup> étage n'étaient pas tenables non plus par grand





Chalands des années 1920 (coll. CCMT)

*froid et, lorsqu'il tombait de la neige, elle passait entre les tuiles et s'étalait sur le plancher. Il y a de l'amélioration maintenant.*

*Dès le 2<sup>e</sup> hiver où nous étions dans cette maison de la Basse-Ile, il y eut une assez forte crue [de la Loire]. Il y avait 50 à 80 cm. d'eau par endroit sur la route. Le ravitaillement se faisait par bateau [facteur, boulanger, boucher, etc.] ainsi que les trajets pour aller au chantier. Devant et derrière la maison, il y avait des couloirs où l'eau s'engouffrait. Pour accéder chez nous, j'avais mis un flotteur [en bois] au bout d'une touline de 50 mètres. Les gars qui venaient me chercher en passant en bateau, attrapaient le flotteur et déhalaien le bateau avec la touline. Il était impossible de ramer et d'avancer à la gaffe ; le courant était trop fort et le couloir pas assez large. C'était l'hiver 1921-1922.*

*Deux ans après, nous avons trouvé une autre maison à louer, 80 mètres plus loin vers Norkiouse, car nous avions deux enfants et la maison ne comportait qu'une pièce en bas et une au 1<sup>er</sup> plus un grenier. Dans notre nouvelle maison, nous avions 2 grandes pièces, une petite chambre et une petite cuisine. Elle était malheureusement mal exposée, face au nord. Nous avions un jardin qui nous aurait grandement suffi s'il se fut trouvé à la hauteur de la route mais, malheureusement, il était en contrebas de 1,80 m. Il n'y avait donc pas besoin*

*d'une forte crue pour qu'il soit recouvert d'eau ; cela arrivait presque tous les hivers. Autant j'aimais la Basse-Ile l'été, autant je la détestais l'hiver. L'été, nous avions les prés, où l'on pouvait emmener les enfants après la fenaison. Nous n'avions que la rue à traverser pour aller sur les bords de la Loire où, à marée basse, il y avait du sable et des cailloux et où on pouvait se baigner ».*

Eugène Moyon ne trouvait pas grand intérêt dans le travail de construction de chalands à la société Loire-Fluviale. Il écrit : « Depuis le 12 juillet 1924, j'étais reparti travailler aux ACB après avoir tapé [le Briéron] Desbois et je me retrouvais avec mon ancien chef Lucien Lefevre. Nous habitons toujours à la Basse-Ile [...]. J'allais au chantier à bicyclette, mais en hiver, je ne venais pas déjeuner le midi.

*Pendant notre séjour dans notre deuxième maison, nous avons subi deux crues assez fortes. L'eau était sur la route et le bateau venait jusqu'à la porte.*

*À la seconde de ces crues, qui fut soudaine, il m'est arrivé une chose désagréable. Parti le matin, comme d'habitude, à bicyclette, le soir il me fut impossible de circuler, l'eau étant sur la route. Je fis le tour par [le bourg de] Rezé pour revenir par Norkiouse. Je suis bien allé à vélo jusqu'au pont de Rezé, près de Norkiouse, mais ensuite, il me fallut prendre le vélo sur l'épaule et marcher dans l'eau. J'en avais jusqu'aux genoux. Pour comble de malheur, en face de la maison, l'eau avait coupé la route et celle-ci était si dégradée qu'en son milieu, il y avait un trou de plus d'un mètre de profondeur. L'eau traversait la route à cet endroit avec un courant très fort pour se déverser dans les jardins et les prés. Heureusement que la route n'était pas complètement coupée, sans quoi je me serais noyé ! J'eus de la chance que le cou-*



L'avenue de Rezé inondée en 1910 (aujourd'hui, rue De Lattre de Tassigny)  
Carte postale

rant ne m'entraînât pas vers les jardins. Nous avons donc hâte de quitter le coin pour les enfants et pour me rapprocher de mon travail. Nous sommes restés à la Basse-Île jusqu'en 1935. Au mois de juin de cette année, nous sommes allés habiter rue du Puits-Baron [aujourd'hui rue Jean Fraix] à Pont Rousseau, au 82 bis, une maison que nous avons fait construire par Etienne Marchais, entrepreneur de maçonnerie à Rezé, après avoir acquis un terrain de 343 m<sup>2</sup> à 300 francs le mètre. Ici, où nous habitons toujours,

*l'on ne craint pas les crues, alors que nous venions de quitter une maison humide et froide avec quatre enfants.*

*J'arrivais aux ACB au moment où Le Tigre [un contre-torpilleur] était lancé. L'on me mit sur une drague pour « Suez », qui se mettait en chantier, et l'on me donna tout l'assemblage : membrures, varangues, cloisons, etc. Le lendemain arriva un gars de Saint-Nazaire nommé Hélin. On le mit sur la drague et on lui donna les carlingages, machines et prises d'eau. Pichaud avait le bordé [coque extérieure]... Nous avons un plan par varangue [...] ce qui provoqua, pour Hélin et moi un surcroît de travail. Après l'assemblage, je pris les roofs [parties couvertes] puis le beffroi [partie haute] et autres travaux divers... ».*

Eugène Moyon se souvient de tous les bateaux sur lesquels il a été amené à travailler. Après la drague, il fut posté sur *Le Fougueux*, premier torpilleur d'une série dont les plans étaient faits chez Dubigeon. Il écrit : « J'avais en main



Maitrise des coques de bateau. 1936 E. Moyon - AM de Rezé  
(E. Moyon 3<sup>e</sup> rang et 2<sup>e</sup> à gauche)

toutes les lisses sèches, les lisses tôleries [...] les carlingages chaudières, les lignes d'arbres avec carlingages des paliers intermédiaires. J'avais de quoi faire et cela me plaisait. J'aimais travailler sur les bateaux de guerre plus que sur les cargos ».

Après les torpilleurs, Eugène travailla sur une série de chalutiers puis sur deux remorqueurs devant être transformés en chalutiers et, pour cela, rallongés de 10 mètres. Il écrit : « C'était un travail pas ordinaire et on me laissa me débrouiller tout seul. Lorsque les dessinateurs venaient me voir, je leur demandais des tuyaux, mais ils me répondaient : « Tu en connais autant que nous ».

Les traceurs de la navale appartenaient à une sorte d'aristocratie ouvrière du fait de la haute technicité qui leur était demandée. Ils faisaient les calculs eux-mêmes et la famille d'Eugène a conservé le carnet où, au crayon, il notait les formules les plus complexes de la trigonométrie avec croquis à l'appui. Il écrit : « C'est curieux, plus j'avais un travail difficile plus je m'acharnais à le bien faire. Par la suite, je passai chef de groupe et j'embrayai sur Le Volta, où j'avais les mêmes travaux que sur Le Fougueux [...] Je m'occupais des lignes d'arbres, des supports d'arbres, roofs, aménagement des postes d'équipage, cheminées, soutes à munitions, des lignes de feu sur le pont, avant et après mise à l'eau et après chaque embarquement de machines ou chaudières. Le bateau fini je passais sur Le Gerfaut, qui était de la même série des torpilleurs d'escadre. Ce furent les mêmes travaux ou à peu près sur ces trois bateaux et j'étais passé chef d'équipe, 2<sup>e</sup> échelon ».

À cette époque, le rivetage des coques commença à être remplacé par la soudure, mais il fallut une dizaine d'années pour que cette dernière technique se généralise. Eugène Moyon témoigne de cette importante mutation.

La montée du fascisme puis du nazisme dans ces années-là faisait craindre une reprise de

la guerre mondiale et la marine nationale était le plus gros client des chantiers nantais. À peine la série des torpilleurs finie, une autre était mise en chantier. Eugène Moyon écrit : « Nous commençâmes une [nouvelle] série de trois torpilleurs. Il y en avait également [aux chantiers] de la Loire et ils furent faits en collaboration. Les ACB faisaient l'avant et la Loire l'arrière ; ainsi, lorsque l'on faisait un élément quelconque pour nous, nous en faisons un 2<sup>e</sup> pour la Loire et réciproquement. C'était le départ de la fusion des chantiers [...]. Le premier [navire] était Le Fier, le deuxième L'Agile, le troisième L'Alsacien et le quatrième Le Breton. À la déclaration de guerre, en 1939, Le Fier était bien avancé et, lorsque, en 1940, les Allemands arrivèrent en France, il était pour ainsi dire terminé. Je ne sais pas pourquoi on ne l'a pas fait partir de Nantes avant que les Allemands n'arrivent [ici]. L'on a bien fait partir Le Strasbourg, un cuirassé, avec 20 cm d'eau sous la quille. Il s'est passé-là des choses qui n'ont jamais été dévoilées au commun des mortels. Car les machines du Fier avaient tourné et le plein de mazout était fait. Alors ? ».

Évidemment, les occupants en prirent possession mais, écrit Eugène « ils ne voulurent pas se servir de l'artillerie française qui y était installée. Ils mirent en l'air toutes les installations qui ne leur plaisaient pas et nous firent travailler selon leurs plans pour recevoir leur artillerie et leurs munitions. Cela nous faisait travailler... au ralenti ».

Eugène était au travail lorsque survint le bombardement du 16 septembre 1943, qui détruisit une grande partie du centre de Nantes, tuant un très grand nombre de personnes. Il commente : « Les chantiers n'eurent aucun mal. Une bombe tomba sur la drague à godets n°8, qui se trouvait auprès du pont à transbordeur, en face des ACB [...]. La drague chavira. La bombe était tombée sur un des postes d'équipage. Il y eut des morts, dont le mousse.

On avait construit des abris bétonnés auprès des chantiers. À chaque alerte, nous allions nous y





Chantiers navals à Nantes après les bombardements du 7 mai 1942 - CHT de Nantes (Coll. Claude Biron)

*réfugier. L'on était à peu près en sûreté. L'épaisseur du béton était de 3 mètres pour le dessus et de 2 mètres pour les côtés... ».*

Il y eut un autre bombardement le 23 septembre. Celui-ci fit des dégâts sur les chantiers. Il n'y eut qu'un mort aux ACB, un gardien qui n'était pas allé se mettre à l'abri dans un blockhaus.

Après ce bombardement, écrit Eugène : « nous étions employés, les uns au déblaiement des rues et maisons sinistrées, les autres [...] à creuser des tombes dans ce qui devint le cimetière de la Chauvinière. J'étais avec une équipe, au déblaiement de l'Hôtel-Dieu, il y avait des morts dont on avait recouvert les corps. Il y en avait beaucoup, transportés en tas dans des camions ».

Une de ses tantes était hospitalisée à l'Hôtel Dieu lors du bombardement et Eugène alla à sa recherche. Il la retrouva à St Jacques, le visage criblé par des éclats de pierres et autres mais vivante. Comme beaucoup de Rezéens, Eugène s'employa alors à évacuer les siens à la campagne. Ce fut à Aigrefeuille.

L'année 1944 vit le débarquement allié en Normandie, la percée des lignes allemandes et la marche vers Rennes puis Nantes. Les Allemands ne les attendirent pas mais, avant de gagner le sud de la Loire, puis de rejoindre la poche de Saint-Nazaire en formation, ils détruisirent tout ce qu'ils pouvaient sur le port et aux chantiers ainsi que le pont de Pirmil. Les bateaux furent systématiquement coulés, ainsi du paquebot belge tout neuf *Le Baudoin*, devant le quai Wilson. Eugène écrit : « De ce fait, ni *Le Fier* ni *L'Agile* ne prirent la mer. Il en était de même des bateaux [des chantiers] de la Loire, où ils firent sauter les quais. Ils coulèrent en face de Basse-Indre, une forte drague aspirante et refoulante *La Fatouville*, ainsi que quelques cargos pour boucher la Loire, afin qu'aucun bateau ne puisse monter à Nantes ». Il en fut de même entre *Le Pellerin* et *Couëron*.

Sitôt les Allemands partis, les ouvriers et autres employés des ACB et de toute la navale regagnèrent leurs lieux de travail avec pour tâche première de réparer tout ce qui avait été détruit. La dite tâche était colossale. Le pont de Pirmil ayant été coupé, on passait en canot en attendant qu'on installe un pont de bateaux.



Eugène écrit : « *Le Chantier s'organisait, l'on commença à réparer la drague 8, que l'on avait mise sur un dock-fille et amenée au quai Crouan [...] Dans la partie atteinte par la bombe, nous avons trouvé des ossements, dont ceux du mousse qui se trouvait à cet endroit lors de sa mort* ».

La drague *Fatouville* coulée devant Basse-Indre, était coupée en deux. Eugène écrit : « *Les deux tronçons furent réunis sur un même dock et l'on procéda à leur assemblage. L'ensemble fut accosté du côté de la Fosse, car les quais des chantiers n'étaient pas disponibles, Le Fier y étant coulé. Elle fut ramenée quai Crouan par la suite, pour finition, une fois le raccordement fait...* ».

Pour le renflouement des nombreux bateaux coulés et les réparations aux bâtiments des chantiers, toute la technicité du personnel des chantiers fut mise à contribution et l'on construisit un ponton- mâtère de 100 tonnes. Peu à peu, la vie « normale » des chantiers allait reprendre. Les premiers navires remontant à Nantes étaient des pinardières venant d'Algérie et du Maroc, les cales pleines. Eugène écrit : « *Alors-là, ce fût la ruée de tout le monde sans exception, car nous avons été sevrés de vin pendant la guerre durant laquelle il fallait aller pleurer chez les paysans pour en avoir et l'on était pas toujours bien reçu Je passai contre-maître le 1<sup>er</sup> juillet 1947* ».

Le mardi de Pâques 1953, Eugène Moyon se trouvait à bord du torpilleur *Cassard*, alors sur cale, à vérifier les panneaux de l'avant, lorsque survint une énorme explosion. Il écrit : « *Il y avait une équipe de chaudronniers au-dessous de moi, dans une soute, pour redresser les cloisons au chalumeau. Ils avaient cessé momentanément le travail. Moi, je ne m'occupais pas d'eux quand, tout à coup, il y eut une explosion dans la soute. Les flammes sortaient à plein des panneaux. Par le déplacement d'air, je fus projeté sur le bordé auquel, instinctivement, je cherchais à m'accrocher, mais il n'y avait pas de prise et je me suis écorché*

*les doigts. Les lampes avaient sauté, je ne voyais rien et je me demandais ce qui était arrivé. Tout à coup, je vois les ouvriers qui étaient dans la soute sortir et se mettre à grimper les échelles pour se sauver [...]. Je fis comme eux et gagnai l'échelle pour aller à l'air, ne sachant pas ce qui se passait* ».

Il avait les cheveux roussis et des brûlures à la face. Par chance, les yeux n'avaient pas été touchés. Son poignet et sa jambe gauche, par contre, lui faisaient mal. La chaussette était brûlée ainsi que son caleçon jusqu'à hauteur des genoux. Chose étonnante, le bleu de travail était intact.

À l'infirmierie, il perdit connaissance. Il écrit : « *Après une piqûre que l'on me fit [comme aux autres blessés] on nous transporta à St Jacques dans plusieurs taxis, pas en ambulance, car les journaux en auraient parlé. Comme cela rien n'a été dit dans le journal. Arrivés à St Jacques, nous entrâmes au service des brûlés. Nous étions cinq plus ou moins atteints. Deux ne furent pas hospitalisés. Nous n'étions donc plus que trois. En ce qui concerne [la gravité] des brûlures, j'étais en deuxième position* ».

Il devait rester dix jours à St Jacques, alors que celui qui était le plus touché resta 26 jours. Il n'a jamais su ce qui s'était passé. Il écrit : « *ou bien il y avait une fuite dans le tuyau du chalumeau ou bien, à l'arrêt, celui-ci n'était pas bien fermé et, comme c'était du propane qui était employé, il s'était formé une nappe de gaz qui s'est enflammée lorsqu'ils rallumèrent le chalumeau* ».

Eugène Moyon devait garder des séquelles de l'accident avec une importante baisse de l'ouïe.

Il approchait alors de la retraite, à cette époque à 65 ans, ce qui l'amenait au 6 mai 1956, mais il devait terminer l'année et ne partit que le 1<sup>er</sup> janvier 1957. Il vécut alors tranquillement à Pont-Rousseau jusqu'à son décès en 1985.



Le Cassard, torpilleur (Coll. Les anciens cols bleus et pompons rouges)

# Marcel Boissard, un résistant communiste rezéen

Beaucoup de Rezéens connaissent le quai Marcel Boissard<sup>1</sup> à Trentemoult pour s'y être promenés et y avoir admiré Nantes et son port sur la rive opposée de la Loire. Ce patronyme est celui d'un des nombreux résistants rezéens qui donnèrent leur vie pour défendre la liberté en luttant contre l'occupant nazi et le pouvoir de Vichy qui lui était asservi. Son fils, Gilbert, âgé de 3 ans et demi le jour de l'exécution de son père, découvre plus tard son passé et consacre aujourd'hui une grande partie de son temps de retraité à transmettre sa mémoire ainsi que celle de tous les autres résistants et déportés. Nous le remercions d'avoir apporté son témoignage et fourni des documents personnels.

Pour mieux comprendre l'engagement politique de M. Boissard, il nous est paru opportun de rappeler le contexte politique de la France et de l'Europe durant cette première moitié du 20<sup>e</sup> siècle et la lutte armée des communistes dans la France occupée par les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Notre étude est limitée, car il ne s'agissait ni de faire l'histoire exhaustive du parti communiste ni de celle de la Résistance, mais de faire une simple approche de ces deux thèmes à travers la vie d'un homme mort pour la France dont le nom est inscrit sur les monuments aux morts de Rezé, de Nantes et sur la plaque commémorative de l'Association nationale des familles de fusillés et massacrés (ANFFMI). Il fut décoré de 4 médailles.

## Le parcours syndical et politique de Marcel Boissard dans une France et une Europe déchirées

Marcel Olivier Boissard est né le 2 décembre 1903 à La Rochelle (La Pallice). Il était l'aîné d'une fratrie de trois enfants : Robert, né en 1905 et Odette, en 1907. Tout jeune, on l'appelait Olivier et plus tard, la police lui reprochera d'utiliser son deuxième prénom comme nom d'emprunt pour la Résistance. Ses parents, originaires de Périgueux, s'installèrent en Charente-Maritime où son père trouva du travail dans les corderies rochelaises. Quelques années plus tard, la famille habitera à Paimboeuf (Loire-Atlantique)

où Marcel passera sa jeunesse. Il fit de courtes études, mais doué en géométrie, il prit des « cours du soir » ; nous supposons que c'était des cours du soir donnés dans des écoles de dessin industriel, soutenues par les municipalités, comme ce fut le cas à Rezé ; les chantiers navals embauchaient beaucoup. Il devint traceur sur métaux aux chantiers navals Dubigeon à Nantes. Il demeurait dans le quartier de Doulon. Au cours des réunions syndicales, Marcel Boissard rencontra M. Chauvière, un ouvrier syndiqué



Marcel, Olivier Boissard (Coll. G. Boissard)

<sup>1</sup> Quai Jean Bart jusqu'en 1944

et engagé politique, qui lui fit connaître la Confédération Générale des Travailleurs et le Parti Communiste-SFIC<sup>2</sup> à laquelle il adhéra en 1936.

La France connaissait alors une grave crise économique et politique et se préparait à des élections législatives en avril-mai. Face à la montée des ligues fascistes et de la misère, la CGT, divisée (CGT proche des socialistes et CGT Unifiée, proche des communistes) depuis la scission des socialistes au congrès de Tours en 1920, se réunit. Les trois grands partis politiques démocrates, les communistes (PC-SFIC), socialistes (SFIO) et les Radicaux (PR) formèrent un Front populaire en vue de remporter les élections avec, pour programme commun : « Pain, Paix et Liberté ». Après leur victoire, Léon Blum, socialiste, fut élu président du Conseil. Les grèves avec occupations d'usines qui suivirent, aboutirent aux accords de Matignon entre patronat et syndicats qui apportèrent une embellie dans la vie de la classe ouvrière, notamment les 15 jours de congés payés. Mais très vite, le Front populaire se fissure avec la guerre civile espagnole, les communistes souhaitant l'intervention de la France auprès des Républicains en lutte contre les franquistes et les socialistes, sa neutralité.

En 1938, pour éviter la guerre en Europe, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre et la France signaient les accords de Munich. La Tchécoslovaquie, dont l'intégralité du territoire était garantie par la France et l'Angleterre, fut abandonnée aux nazis. Bien qu'il vota pour les accords, Léon Blum fut partagé entre « un lâche soulagement et la honte ». À la chambre des députés, seuls les communistes votèrent contre la ratification des accords, ce qui provoqua la fin officielle du Front populaire. Daladier, président du Conseil et radical, rompit alors avec les communistes.

C'est durant cette année bien sombre, que Marcel épousa Marie-Mathilde Briand, vendeuse en papiers peints à Nantes. De cette union, naquit Gilbert Boissard, peu de mois après la déclaration de guerre avec l'Allemagne. L'année suivante, Marcel fut licencié du chantier naval et embauché dans la Compagnie des messageries de l'Ouest, sur les roquios, bateaux qui faisaient la navette entre Nantes et Trentemoult.

### **Un communiste résistant**

L'anticommunisme et le combat contre l'occupant

Le 23 août 1939, l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS) dirigée par Staline signa le pacte germano-soviétique, un accord de non-agression avec l'Allemagne ; les raisons de cet accord font toujours débat aujourd'hui. La direction du Parti communiste français approuva officiellement la signature du pacte, entraînant le départ de militants quelque peu désorientés par cette politique jugée contre nature. Trois jours plus tard, le gouvernement français dirigé par Daladier, prenant prétexte que les communistes décourageaient l'effort de guerre, interdit leur journal, *L'Humanité*, qui continua cependant à paraître clandestinement. De plus, les 43 députés, restés fidèles à la ligne de leur parti, furent condamnés à des peines de prison ou internés.

Après la défaite de la France et l'armistice signé par Pétain en juin 1940, de très nombreux communistes comme Marcel Boissard formèrent des groupes informels et entrèrent en résistance mais il n'était pas encore question de prendre les armes. Ce n'est qu'en novembre que Charles Tillon fonda l'Organisation spéciale (OS) en Bordelais et Charente, constituée de groupes de lutte du PC. Ils assuraient la protection des militants, organisaient des actes de résistances comme la

<sup>2</sup> Le Parti communiste-Section française de l'Internationale Ouvrière deviendra Parti Communiste Français en 1943.



récupération d'armes et d'explosifs, des actions de sabotage contre les installations militaires allemandes, des distributions de tracts et collages d'affiches etc. L'OS ne naîtra en zone nord qu'en décembre.

En mai 1941, Le Parti Communiste appela à un rassemblement de tous les patriotes pour un Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France et au début de l'année suivante, l'O.S donna naissance aux Francs-Tireurs et Partisans Français (FTP).

#### Marcel Boissard, le résistant

Marcel Boissard avait intégré le Front national de lutte pour la libération et l'indépendance de la France et faisait partie des FTPF Nantes-Sud-Rezé. Il avait pour rôle principal, avec l'accord de sa femme, de cacher les résistants recherchés et de faire le lien avec les réseaux de Nantes-Nord par l'intermédiaire d'Henri Gomichon. Responsable de ses actions, il a su protéger son épouse d'éventuelles représailles.



Marie Mathilde Briand épouse Marcel Boissard (Coll. Boissard)

Marcel Boissard a hébergé ainsi de nombreux résistants en fuite : Joseph Sérot, Marcel Brégeon, Claude Millot, spécialiste de faux documents ; Pierre Le Floch, responsable politique qui passa sa dernière nuit de liberté chez Mar-

cel ; Maurice Lagathu, chef du réseau Sud-Loire ; Alfredo Gomez Ollero, chef des résistants espagnols ; André Rouault qui, durant 3 mois et demi, fut caché dans sa demeure. Ce dernier avait 17 ans lors de son arrestation et 18 ans, le jour de son exécution.

Durant l'occupation, la chasse aux communistes devint une priorité du régime de Vichy. L'État français livra, sans état d'âme, les militants arrêtés comme otages, aux forces d'occupation qui les utilisaient dans leur politique de répression ; nous gardons en mémoire les 48 otages exécutés après la mort du lieutenant-colonel allemand, Karl Hotz, à Nantes en 1941. Cette même année, le ministre de l'Intérieur, Pierre Pucheu, créa le Service de police anti-communiste (SPAC) qui devint en juin 1942, après son départ, le Service de répression des menées antinationales (SRMAN), dirigé par Charles Detmar. Cette police parallèle, appelée la brigade des tueurs, fut renforcée, à l'automne 1942, par des policiers professionnels détachés. Marcel Boissard fut arrêté le 12 août 1942 par le S.P.A.C et interné à la prison Lafayette à Nantes où il fut jugé pour « actions en faveur de l'ennemi » durant le « procès des 42 ».

#### « Le Procès des 42 »

Le procès s'ouvrit le 15 janvier 1943 au palais de justice de Nantes et dura deux semaines. Après avoir passé six mois en prison sous garde allemande, dans des conditions très difficiles, battus et dénutris, 45 inculpés dont 2 femmes y furent conduits, enchaînés.

Les drapeaux nazis ornaient la salle d'audience du tribunal militaire dont le président était le D<sup>r</sup> Hanschmann et le procureur, le D<sup>r</sup> Gottloeb. Parmi les accusateurs, nous trouvons André Fourcade<sup>3</sup>, le chef du SPAC.

<sup>3</sup> André Fourcade est entré dans la police en 1925 et promu commissaire en 1934. Ce syndicaliste, sympathisant SFIO, est affecté à la police municipale de Nantes en décembre 1938. À la tête du Service de sûreté de la police nantaise en décembre 1941, il sera détaché de ce service pour prendre la tête du SRMAN. Il traqua des communistes, provoquant des ravages dans les rangs d'un parti auquel il ne pardonna pas la volte-face de l'automne 1939. Charles Detmar, le chef du SPAC puis du SRMAN, nommé intendant de police début 1942, vantera ses compétences à René Bousquet, secrétaire général de la police.

Les nazis refusèrent les avocats choisis par les inculpés et nommèrent MM. Guineadeau, Lerat, Lauriot, Mouguin et Pascal, sans doute plus maniables, qui s'entretenaient avec les accusés seulement la veille de l'ouverture du procès. L'interprète était Edmond Duménil, professeur d'allemand et directeur de l'Institut supérieur des lettres de Nantes.

Le procès se déroula en grande partie en allemand et le réquisitoire ne fut pas traduit aux accusés. Ils devaient répondre de 49 chefs d'accusation allant d'attentats contre l'occupant à l'exécution de « collaborateurs » comme au vol de tickets d'alimentation. Tous savaient que cette parodie de justice les conduirait à la mort, le contexte militaire étant particulièrement difficile pour les Allemands : revers en URSS et nombreux attentats en France ; ils seraient sans pitié !

Quel que fût le motif initial d'inculpation, 37 accusés furent considérés comme des "francs-tireurs" et condamnés à mort. Trois inculpés de vol furent condamnés à diverses peines de

prison, trois autres acquittés, faute de preuves ; deux d'entre eux, Roger Guédon et Ernest Le Goff furent déportés. Les deux femmes, Renée Losq et Marie Michel furent l'objet d'un complément d'enquête, puis à leur tour déportées.

Parmi les accusés, figuraient cinq membres des troupes républicaines espagnoles. Les demandes de grâce signées du préfet, du maire de Nantes, de l'évêque et du pasteur n'entamèrent pas la détermination des Allemands. En dépit du délai de grâce qui allait jusqu'au 2 février, 9 condamnés furent fusillés dès le 29 janvier, au terrain militaire du Bêle à Nantes, et 25 autres suivirent le 13 février 1943 dont Marcel Boissard. Il fut inhumé dans l'anonymat avec 20 de ses camarades au Loroux-Bottereau.

Lettre à son épouse et à son fils

La veille de son exécution, Marcel écrit une lettre émouvante à son épouse Marie-Mathilde dans laquelle il évoquait son amour pour elle et leur fils, ainsi que son patriotisme.

*Amie chérie,*

*Je t'ai aimée tendrement, ma compagne chérie et, dans les heures douloureuses qui ont passé, c'est ton souvenir, le souvenir des heures gaies et pures de notre amour qui m'a réconforté. Oui, c'est la grande chose de ma vie que tu y aies passé, que ton sourire et ton tendre courage aient enchanté les heures qui ont coulé près de toi. Je le sens encore plus maintenant où je crois que peut-être, je ne connaîtrai plus jamais la grande joie de ta présence.*

*Il faut, amour chérie, que tu sois vaillante et brave, à présent que la cruauté des envahisseurs de notre pays nous sépare. Tu as le devoir sacré de ne jamais laisser notre petit chérubin, cette chair de notre chair, sans le réconfort et le guide de ta voix maternelle. Si son papa n'est plus là pour guider ses pas hésitants vers la vie, notre enfant trouvera près de toi, je le sais bien, l'appui qui va lui manquer. Surtout, chérie, je voudrai que mon souvenir soit entretenu dans cette jeune tête, qu'il sache que son papa était honnête et droit et que s'il est tombé, c'est pour que tous les petits enfants de France deviennent des hommes libres et fiers de leur pays, pour que la Fraternité humaine habite leur cœur et que disparaissent à jamais, la barbarie, avec l'égoïsme qui la perpétue.*

*Chérie, chérie, comme en ces heures douloureuses ton cœur est près de mon cœur !! C'est toi dans les heures dernières qui es dans mon souvenir et alimente mon courage. Je connais ta souffrance, mon pauvre petit, je sais bien que notre séparation est pour toi, une chose*

*atroce, mais en souvenir de notre pur amour, il faut, oui, il faut que tu domines notre malheur, que tu sois la femme des jours nouveaux que notre sacrifice amène. Ce n'est pas en vain, je le sais bien, que je fais appel à ton courage, car il va-t'en falloir. Je suis certain que tu seras aidée par ta famille, ma sœur et mon frère, qui apporteront pour toi et notre chéri le réconfort et l'appui qui te seront nécessaires. Dis leur que ma reconnaissance est grande pour ce que je devine qu'ils ont fait et surtout qu'ils feront. Et, quand notre enfant sera grand, que tu pourras t'appuyer sur son bras vigoureux, qu'il sache que son papa n'a jamais tremblé devant le sacrifice et la mort, qu'il vous aimait tendrement tous les deux comme savent aimer les hommes honnêtes, mais que si son cœur est écrasé, il est resté jusqu'à l'heure suprême ferme et droit ; Adieu, adieu, ma bonne chérie, la mort me prend, mais la vie est encore pour toi remplie de choses qui font espérer des jours meilleurs. Alors laisse la vie te charmer — encore quand cela sera possible. Ne m'oublie pas, mais que mon souvenir ne soit jamais un empêchement à ton bonheur car tu peux encore le retrouver. Si je meurs enchaîné et malheureux c'est pour que toi et les autres soient libres et heureux dans ce monde que je vais quitter. Adieu, mon trésor aimé. Je te couvre de baisers, de ces baisers qui sont tout notre amour. Embrasse pour moi souvent notre petit, qu'il grandisse avec le chaud amour que je lui vouais, près de sa maman et, lorsque des mois, des ans auront passé, garde en toi un petit coin d'où je te parlerai quelquefois, car comme autrefois quand la vie chantait, je reste au seuil du tombeau ton petit Olivier.*

*Je te remercie, ma douce amie de tout ce que tu m'as fait parvenir pour adoucir un peu les heures dernières ; chaque chose m'a parlé de toi et des miens.- J'ai tant souffert dans ces derniers mois, que ce fut pour moi presque le paradis de pouvoir manger à ma faim. Sois en bénie et, en te disant encore adieu, je pense que mon cœur bat fort et crie : je t'aime, Adieu amie chérie, adieu !*

### **La transmission de la mémoire — Gilbert Boissard et Guy Le Floch**

Jusqu'à l'âge de 8 ans, Gilbert n'avait pas de souvenirs de sa petite enfance. Il raconte cependant que le matin de son arrestation, son père ne travaillait pas et l'avait emmené chez le coiffeur sur le quai de Trentemoult où ils habitaient. Il avait alors 3 ans et demi et ce fut la dernière fois qu'il le voyait. Il fut élevé par sa mère qui ne s'est jamais remariée. Elle lui parlait de son père mais rarement de ses actes de résistance et de sa participation au réseau. En 1945, elle militait à l'Union des femmes françaises, issues des comités féminins de la Résistance. Cette association a été créée à l'initiative du Parti communiste français en 1944 et œuvra pour la défense et l'avancée des droits des femmes, la parité homme-femme, le mouvement libéral et la solidarité internationale.

Elle était en relation avec Marie-Claude Vaillant Couturier, résistante communiste déportée à Auschwitz, puis députée de 1945 à 1958. Un jour, elle dit à son fils : « Tu sais ton père a pris sur lui toutes les responsabilités ». Elle mourra dix-sept ans après la mort de son époux, minée par la maladie et le chagrin.

À 8 ans, Gilbert, habitant alors en Provence, eut comme instituteur, Henri Bertolucci, chef adjoint des FFI et FTPF puis le chef de la résistance du secteur Brignoles et membre du comité de libération. Il restait baigné dans un milieu de résistants.

### **Les retrouvailles avec Guy Le Floch et la passation de la mémoire**

Gilbert, âgé de 7 ans, avait séjourné durant les vacances dans le château du Grand-Blottereau

à Nantes; c'était un pensionnat pour les orphelins de guerre. Il fit la connaissance de Guy Le Floch, de 2 ans son aîné et résident permanent du pensionnat. Ils se perdirent de vue et se retrouvèrent cinquante ans plus tard. Gilbert venait d'obtenir sa retraite après avoir fait carrière dans le bâtiment comme conducteur de travaux et Guy Le Floch était devenu président local et départemental de la Fédération nationale des déportés internés résistants et patriotes (FNDIRP). Leurs histoires personnelles les rapprochèrent : le père de Guy Le Floch, Pierre, fut déporté puis assassiné dans une gare près de Prague par un soldat allemand, le 29 avril 1945.

Cette deuxième rencontre leur permit de nouer des liens d'amitié et d'engager des actions communes pour diffuser la mémoire de tous les résistants et déportés. Un jour, Gustave Gallard, l'oncle de Gilbert l'encouragea à ouvrir une valise entreposée dans le grenier dont il connaissait le contenu et lui dit : « *Va donc voir dedans, il y a toute la vie de Résistant de ton père et de ta mère, leurs courriers, ses lettres de prisonnier, ses décorations et sa lettre d'adieu.* ». Il n'avait pas osé l'ouvrir jusqu'à ce jour, sans doute pour ne pas revivre son enfance privée de son père.

Dans la dernière lettre écrite de son père le 13 février 1943, nous pouvons lire : « *Plus tard, quand il sera grand, tu diras à notre fils que son père était honnête et droit et n'a jamais tremblé devant la mort et si je tombe aujourd'hui, c'est pour que tous les enfants de la France vivent libres et fiers dans leur pays, pour que la fraternité humaine*



Guy Le Floch et Gilbert Boissard (photo Ouest-France)

*habite notre cœur et que disparaisse à jamais la barbarie avec l'égoïsme qui la perpétue... ».*

Depuis ce jour, avec son ami Guy, Gilbert fait des recherches aux archives. Il fait partie du bureau du comité du souvenir des fusillés de Châteaubriant et de Nantes, ainsi que du bureau de la FNDIRP de Rezé et du collectif du procès des 42. Afin de faire perdurer la mémoire de tous ceux et toutes celles qui se sont soulevés contre le nazisme et la barbarie, les deux hommes parcourent les écoles de la commune en organisant des conférences et des expositions.

Après un exposé de Guy Le Floch aux élèves d'une classe de troisième, j'avais remarqué que beaucoup d'entre eux l'identifiaient à un résistant ; le meilleur passeur de mémoire, un défenseur de la vérité et de la liberté, nous en étions sûrs.

*« On ne peut pas construire l'avenir sur le passé, mais on doit se souvenir du passé pour construire l'avenir. Ceux qui ne connaissent pas l'histoire sont prêts à la revivre » FNDIRP*

*Remerciements à MM. Vince et Kervarec pour leur relecture.*

Sources :

- Entretien avec Gilbert Boissard
- Étude rédigée par une classe du Lycée Bergson d'Angers d'après un témoignage de Gilbert Boissard.
- *Le Maitron* - Jean Maitron
- Site Internet Mémoires des Hommes
- Résistance 44 - Comité départementale des fusillés de Châteaubriant et de Nantes et de la résistance en Loire-Inférieure
- *Histoire du Parti communiste français (1920-1996)*. 3<sup>e</sup> édition - Poche - Jean-Paul Brunet
- Francs-tireurs et partisans - Wikipédia
- Francs-tireurs et partisans (FTP) - Gallica
- « L'impossible pérennité de la police républicaine sous l'Occupation » - Jean-Marc Berlière in *Vingtième Siècle. Revue d'Histoire* n°84
- Pacte germano-soviétique — Wikipédia



# Rencontre avec Lionel Pirault — 15 ans d'archéologie à Rezé

En 1986, Lionel Pirault commence une carrière d'archéologue à Rezé. Au début des années 2000, il y est toujours ! À son actif : une impressionnante série de diagnostics et de fouilles de sauvetage, la révélation du parcellaire antique dans le secteur des Champs Saint-Martin, les fouilles du terrain Peigné le long du boulevard Le Corbusier (1988-1990), celles de la Bourderie (1996-2000) et la découverte inattendue d'une basilique paléochrétienne du VI<sup>e</sup> siècle au Clos Saint-Martin, le tout ponctué d'articles scientifiques documentés. Lionel Pirault a été aussi un des maîtres d'œuvre de la grande exposition « Rezé sur les traces de *Ratiatum* » qui s'est tenue à l'Espace Diderot d'octobre 2001 à avril 2002 avec le soutien de la Ville et de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC).



Lionel Pirault en octobre 2020

En quinze années de fouilles quasiment ininterrompues sur le site de *Ratiatum*, c'est peu dire qu'il a fait énormément progresser la représentation que l'on peut s'en faire aujourd'hui. Lorsque je l'ai rencontré, au mois d'octobre 2020, il fouillait le site du carré Daviais. Le lendemain, il prenait sa retraite mettant fin à une carrière initiée 34 ans plus tôt dans cette même ville dont il garde un excellent souvenir. Un beau symbole, non ? Cela valait bien une interview !

## Être archéologue au temps des pionniers

### *Lionel Pirault, comment devient-on archéologue dans les années 1980 ?*

Un jour à Nantes, en passant devant le chantier de la future Ecole des beaux-arts, j'ai vu des gars qui étaient en train de préparer une fouille. Les moyens dont ils disposaient semblaient assez rudimentaires. Je me souviens, en particulier, d'une petite pelle mécanique à pneus. Ils n'étaient pas très nombreux. En

fait, dans mon souvenir, ils n'étaient que deux professionnels pour une aire de fouille relativement grande. Donc, comme ils prenaient des bénévoles, j'y suis allé, comme ça, deux ou trois fois parce que cela m'intéressait. Je me suis vite rendu compte qu'ils avaient un problème assez insoluble : ils possédaient un théodolite<sup>1</sup> et ne savaient pas trop comment s'en servir. Moi je savais utiliser ce genre d'appareil d'optique : je sortais de la Marine où l'on se servait en mer d'instruments de calcul pour faire le point, basé sur un principe de fonctionnement identique. Je savais prendre une altitude, une longueur, construire des polygones. Je me suis collé à ce travail et cela a été un « pied à l'étrier » pour la suite.

Il faut dire que mon intérêt pour l'archéologie remontait bien avant. Quand j'étais gamin et jusqu'à mes 16 ans, dans les Côtes d'Armor, j'ai fait partie de l'équipe de prospecteurs du CeRAA (Centre régional d'Archéologie d'Alet) dirigé par Loïc Langouët<sup>2</sup>. Je participais à des collectes. Et même, plus tard, pendant mes temps libres à terre lorsque j'étais marin, je collaborais à ce type de recherches qui me plaisaient bien.

Donc, pour moi, la fouille de l'école des Beaux-Arts a été un véritable tremplin. Gérard Aubin, alors Directeur régional des Antiquités historiques, qui était assez démuni en personnel, a vu que ma motivation était réelle, passionnelle. Il m'a recruté par le biais d'un stage « jeunes volontaires » à la DRAC. J'ai réalisé mon premier chantier à Rezé, en 1986, avec Claire Soyer, dans la rue Saint-Lupien. Il y avait des vestiges extrêmement importants comme partout dans cette rue, parmi lesquels des colonnes en tuf et en briques qui étaient tombées à plat sur le sol d'une habitation.

À l'époque, on ne savait pas bien maîtriser toutes ces découvertes architecturales.

### *Quelle est, alors, votre formation ?*

C'est une formation empirique basée sur l'expérience de terrain. La professionnalisation de l'archéologie de sauvetage est relativement récente. Elle se met réellement en place vers le milieu des années 1990, de pair avec les premières formations universitaires qui vont dans ce sens (DESS, MASTER). Dans les années 1980, c'était encore un peu une « archéologie de pionniers ».

### *Enfinement, à cette époque, sur le plan de la technique, quelles différences y avait-il avec un « amateur » ?*

### *N'était-ce pas, tout simplement, que vous étiez plus disponible pour fouiller ?*

Pas tout à fait. On était sous la tutelle du ministère de la Culture. En Juillet 1988, Gérard Aubin m'a envoyé à un stage de formation de chef d'opération sur le site du chantier-école international de Lattes en Languedoc-Roussillon sous la Direction de Michel Py<sup>3</sup>. J'y suis resté 2 mois avec une vingtaine de personnes qui venaient de toute la France ainsi que pour certaines autres, d'Espagne, et plus précisément de Catalogne.

Le matin, on travaillait sur le terrain dans les contextes gréco-romains du site portuaire de Lattara. L'après-midi était consacré à l'enseignement théorique. Des chercheurs de différents horizons spécialisés dans un domaine précis (formation des paysages, anthropologie, céramologie, enregistrements informatisés de terrain...) nous donnaient une formation « accélérée » concernant tous les domaines de l'archéologie. C'était également les débuts de l'informatique, une découverte pour nous.

<sup>1</sup> Instrument utilisé en topographie pour mesurer des angles.

<sup>2</sup> Loïc Langouët (1941-2018). Docteur en physique, il s'orienta vers l'archéologie dont il devint un des pionniers dans le département des Côtes d'Armor.

<sup>3</sup> Né en 1947, Michel Py a fait de l'étude des civilisations protohistoriques, particulièrement en Gaule méridionale, son thème principal de recherche.

Cette formation très compacte, était validée à l'issue par un diplôme de chef d'opération délivré par la sous-direction de l'Archéologie.

*Vous étiez membre de l'AFAN ?*

*(Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales)<sup>4</sup>*

Oui, et c'était assez compliqué. En fait, on avait toujours des contrats mais notre situation était très précaire, dans le meilleur des cas il s'agissait de contrats de plusieurs mois. Il m'arrivait très souvent d'aller sur les routes pour surveiller des travaux car on ne parlait même pas encore de diagnostics au sens strict du terme, juste des surveillances de travaux : sur la RN 137, je suivais les bulldozers et là où il me semblait opportun de regarder de plus près, on détachait d'une entreprise de BTP une pelle mécanique pour faire des sondages ponctuels à côté. C'est comme ça que sur la commune de Treillières, j'ai pu fouiller un tronçon de la voie gallo-romaine Nantes-Vannes. J'ai suivi les travaux de percement à travers la campagne sur plus d'une dizaine de kilomètres de longueur, sans vision réelle du potentiel archéologique par manque de moyens mécaniques appropriés permettant l'exploration du sous-sol. Une telle situation est absolument impensable aujourd'hui.

*D'où l'originalité de Rezé puisque, depuis 1982, à l'instigation de Gérard Aubin, alors Directeur régional des Antiquités historiques, la ville venait de se doter d'un plan archéologique et qu'en l'absence d'une législation nationale sur l'archéologie, elle mettait en place une pratique contractuelle. Entre le dépôt du permis de construire et le début effectif des travaux, les archéologues disposaient de 6 mois pour réaliser des fouilles<sup>5</sup>.*

Le plan archéologique des années 80 a été en partie réalisé par une de mes anciennes collègues, Michèle Viaud. Cette dernière a, sous la direction de Gérard Aubin, documenté la recherche sur le site antique de Rezé, obtenant ainsi un premier plan archéologique clairement établi. Cette première carte archéologique est encore valable et en ce qui concerne la bibliographie ancienne, je pense qu'on n'a pas fait mieux depuis.

À partir de cette carte archéologique il y a eu une première zone d'intervention (la notion de protection est arrivée après). Dans ce secteur, les propriétaires étaient susceptibles de se voir prescrire des fouilles. Tous les lundis, je passais à la mairie pour prendre connaissance des nouveaux permis de construire délivrés et j'allais voir sur place les propriétaires. Je n'ai jamais eu de refus de quoi que ce soit de leur part. Les gens étaient hyper contents de nous voir arriver avec nos pelles et nos pioches. Ils étaient surtout curieux de savoir ce qu'ils avaient cassé en construisant leur maison, leur garage ou un mur de clôture. Certains étaient tombés sur des murs à fleur de terre, d'autres avaient trouvé des poteries et des verreries dans des puits, des statuettes, des monnaies en bronze et en argent, certains encore avaient vu des sols construits en grands carreaux de briques ou en petite mosaïque noire et blanche à tel et tel emplacement. Beaucoup d'entre eux gardaient des objets antiques dans des fonds de tiroir ou sur la cheminée et ils nous les montraient : « Ces monnaies, j'en trouve tous les ans en bêchant à tel endroit du jardin » C'était épique car ils les conservaient dans des vieilles boîtes de biscuits en fer ! C'était ça ! J'ai bien aimé être ici au début grâce à cette convivialité. Et puis, nous, les archéologues, étions très bien insérés, grâce à la municipalité qui nous avait fourni des locaux pour travailler. Jacques Floch

<sup>4</sup> Créée en 1973, l'AFAN est une association qui, alors, gère les crédits du ministère de la Culture pour l'archéologie.

<sup>5</sup> Voir *L'ami de Rezé* n° 85, novembre 2019.

a mis tout son poids dans la balance pour qu'on puisse faire des fouilles dans les meilleures conditions possibles (création d'un budget pour l'archéologie dès le milieu des années 1980) et on lui doit une fière chandelle pour cela. Par la suite, ce budget a été considérablement augmenté par Gilles Retière qui a également mis à notre disposition de nouveaux locaux d'études plus spacieux ainsi qu'un véritable dépôt de fouilles digne de ce nom. Je pense que sans le soutien de Gilles Retière nous n'aurions pas la vision et les connaissances que nous avons acquises aujourd'hui de l'agglomération gallo-romaine de *Ratiatum*.

A contrario, à Nantes il n'y avait aucune connaissance véritable sur l'Antiquité de la ville, rien, un véritable désert archéologique. Alors, forcément, avec des élus qui étaient favorables à l'archéologie sur la rive gauche de la Loire, la recherche s'est très vite développée. Et il y avait de quoi parce que dans les années 1980-1990, il y avait de la place pour faire des fouilles. Quand je suis arrivé en 86-87 il existait encore de vastes zones en cultures (jardins, maraîchage, bois...) comme les terrains de la Bourderie au sud du bourg.

### *Et qui n'avaient jamais été bouleversés...*

En effet, rien n'est venu endommager les vestiges gallo-romains. Il y a quelque chose de très intéressant du point de vue cartographique. Le cadastre napoléonien de Rezé date de 1826. Les premières photos aériennes de Rezé datent de 1923. On peut prendre le cadastre dans la main gauche, la photo aérienne dans la main droite, on se rend compte qu'en un siècle rien n'a bougé : c'est le même paysage, le même bourg, la topographie est inchangée. Le paysage commence à bouger entre 1946 et 1955 au moment de la reconstruction d'après-guerre. C'est là que s'édifient

le quartier du Château, la Cité Radieuse de Le Corbusier, Claire Cité, la cité des Castors... En fait, avant la Seconde Guerre mondiale, on était encore à la campagne.

### *Donc les vestiges étaient sous à peine 40 à 45 cm de terre...*

À plusieurs reprises je me suis passé de pelle mécanique parce qu'on arrivait quasiment, en bêchant, à la tête des murs. On a eu ainsi des informations qu'on n'aurait jamais obtenues autrement. Dans les premiers niveaux d'un sondage de 27 m<sup>2</sup> rue Saint-Lupien, j'ai trouvé un col d'amphore fabriqué dans une officine de Gaza au Moyen Orient daté du premier quart du VII<sup>e</sup> siècle. Puis un éperon d'argent du IX<sup>e</sup> siècle, énormément de céramiques tardives des V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles dans les 50 premiers centimètres. On ne les aurait jamais trouvés si on avait utilisé une pelle mécanique.

## **Quel bilan scientifique ?**

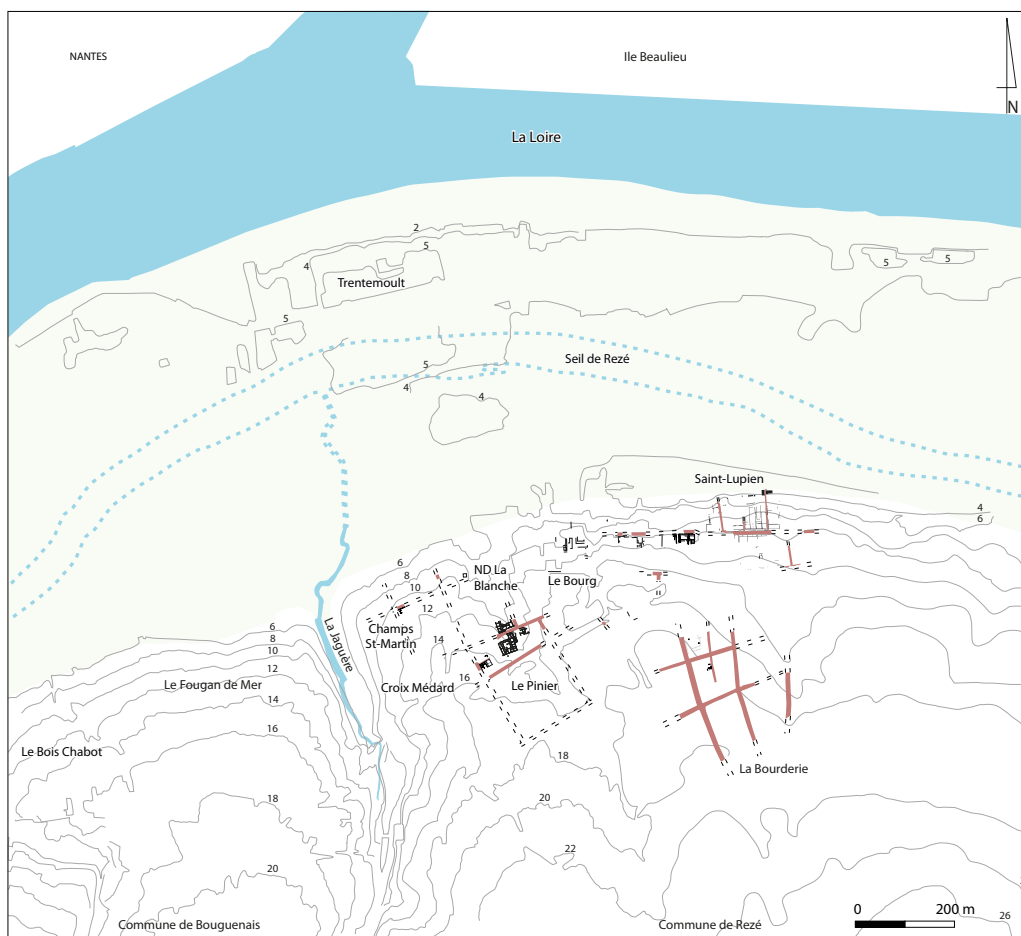
### *Lorsque vous arrivez à Rezé en 1986, que sait-on de la ville antique ?*

Pas grand-chose. Ce qu'on en sait se situe autour de la chapelle Saint-Lupien. Le quartier que l'on suppose portuaire, avec ses entrepôts, vient juste d'être mis au jour<sup>6</sup>. Autrement, ponctuellement, on a des trouvailles fortuites et des mentions plus ou moins anciennes de bâtiments en élévation. La chapelle de la Blanche en fait partie. On a sa description, faite au XIX<sup>e</sup> siècle, qui mentionne des murs en moellons romains et arases de brique et un plan qui a été levé par Léon Maître.

Avec Stéphane Deschamps, alors conservateur du patrimoine au Service régional de l'Archéologie, on voulait faire une fouille à cet emplacement dans le but de montrer des vestiges antiques au public. Cela ne s'est pas fait car cela s'avérait difficile à mettre en place :

<sup>6</sup> La mise au jour d'un quartier portuaire avec ses entrepôts est due aux fouilles menées par Jean-René Le Nezet entre 1982 et 1985. C'est la première opération d'envergure (5 000 m<sup>2</sup>) menée par un archéologue professionnel à Rezé.





Plan de la ville antique

supprimer le square pour montrer un bâtiment romain ... Je pense que l'on n'a pas eu tort de ne pas mener ce projet à terme.

Lorsqu'on a fouillé les *domus*<sup>7</sup>, boulevard Le Corbusier en 1990, on avait prévu avec la Mairie de garder en élévation les murs de la *domus* sud qui étaient les mieux conservés, sur 60 cm au-dessus des sols, voire plus ! Ils ont été préservés, consolidés. Je me rappelle très bien l'été où ça a été fait : c'était lisible, c'était beau...Oui mais l'hiver suivant les températures sont descendues sous le zéro à plusieurs reprises. Tout s'est dégradé : les moellons sont tombés et la restauration a été quasiment détruite. Finalement on a pris le parti de tout

remblayer et de juste marquer les murs. Comme quoi on a certainement bien fait de ne pas donner suite à notre projet place de la Blanche. Ceci dit, la curiosité était là et on aurait bien aimé savoir si on avait affaire à un *fanum*<sup>8</sup> comme cela a toujours été prétendu ou à autre chose.

#### *Y a-t-il d'autres questions que vous vous posez à l'époque ?*

Oui. On étudie le paysage. Et dans ce dernier on s'aperçoit que le secteur des Saint-Martin conserve de manière récurrente des formes géométriques régulières et répétitives d'un module de 37,50 m de côté. Cette métrologie renvoie à une mesure d'époque romaine

<sup>7</sup> Grande maison urbaine, par opposition à la villa, demeure rurale.

<sup>8</sup> Sanctuaire de tradition indigène construit sur un plan quadrangulaire.

l'*actus quadratus* basé sur le *pes monetalis*<sup>9</sup>. Avec l'aide de Loïc Ménanteau, géographe chargé de recherche au CNRS, nous avons réalisé une étude du paysage qui nous a permis d'aboutir à une restitution modulaire théorique d'un quartier de la ville antique. En fait, on avait sous le nez, dans la feuille cadastrale de 1826, l'ossature d'un plan urbain fossilisé sous la forme de limites parcellaires ayant conservé l'empreinte des rues et des îlots urbains.

**Donc là, sans fouille, uniquement en observant le parcellaire ?**

Cela l'a été longtemps jusqu'à ce que l'on commence à lancer des projets de recherche dans ce secteur de la ville. Dans les années 2000, j'ai fait réaliser un relevé topographique sur 7 ha, en serrant les mailles à 20 cm les unes des autres. Le secteur avait été défriché et on voyait parfaitement tous les modelés. Notamment, à l'ouest le long de la Jaguère subsistait la trace très perceptible d'un grand bâtiment, certainement des thermes publics<sup>10</sup> qui étaient déjà connus par les habitants du quartier lesquels venaient encore dans les années 1970 s'approvisionner en fragments de *suspensura*<sup>11</sup> pour border leurs allées. Plus à l'ouest, à l'emplacement d'une ancienne tenue maraîchère, nous avons repéré des indices topographiques et photographiques de ce qui semble bien correspondre à la *cavea*<sup>12</sup> d'un théâtre orientée à l'est. Il est donc très probable qu'il existait un monument de

ce type à Rezé. Qu'il se trouve bien situé dans le centre de la ville antique reste à vérifier.

**Que vous ont apporté les fouilles ultérieures, à commencer par celles du terrain Peigné, boulevard Le Corbusier ?**

La fouille du terrain Peigné nous a apporté, sur une surface assez grande, la vision de l'évolution de l'urbanisme à Rezé. Sur ce site, les vestiges les plus anciens correspondent à la séquence 25 ap./30 ap., c'est-à-dire l'époque tibérienne<sup>13</sup>. Ce ne sont pas les plus anciens. À Rezé l'Histoire commence entre 15 av./10 av. sous l'empereur Auguste. Les secteurs Saint-Lupien et centre bourg sont très représentatifs de cette première occupation des lieux. Sur le site du terrain Peigné, le premier horizon de fréquentation des lieux se caractérise par des fonds de cabanes, des fosses carrières (argile) qui servaient à faire les murs en pisé et utilisées postérieurement comme dépotoirs domestiques. Dans cette première phase, il n'a pas été identifié formellement de voies de circulation alors qu'elles existent ailleurs.



1989 : Fouilles du terrain Peigné

<sup>9</sup> Le pied (*pes*) romain a une longueur estimée d'environ 29,45 cm. Un étalon en était conservé dans le temple de Junon Moneta d'où le nom de *pes monetalis*.

<sup>10</sup> Établissement de bains publics.

<sup>11</sup> Sol maçonné posé sur des pilettes de brique, donc « suspendu », permettant de faire circuler l'air chaud par en dessous. Il fait partie d'un système de chauffage par le sol.

<sup>12</sup> Partie qui comprend les gradins sur lesquels s'assoient les spectateurs.

<sup>13</sup> L'empereur Tibère exerce son pouvoir de l'an 14 à l'an 37 de notre ère.

Puis, vers la fin du premier siècle de notre ère, on voit apparaître deux vastes *domus* encadrées d'un système de voiries. Dans la partie est de la fouille, les traces d'une 3<sup>e</sup> *domus* très arasées datant de la même période sont également repérées. Quelques années plus tard, une autre construction de même type a été mise au jour dans un jardin attenant au terrain Peigné, à l'ouest. Cela montre, clairement, que nous avons affaire à une vaste planification urbaine construite en une seule fois, selon un programme extrêmement homogène.

Cela n'empêche pas qu'il ait pu y avoir des cas d'ajouts ponctuels, de réparations ou des mutations tardives du bâti. Il est possible que l'on ait, ici et là, déplacé un portique, ajouté une pièce, creusé un caniveau..., mais sans changement aucun dans la planification urbaine initiale.

À Rezé, seules des opérations de fouilles réalisées sur des grandes surfaces et non sur des « mouchoirs de poche » permettent d'illustrer la persistance d'un plan initial qui perdure et marque fortement la forme de l'agglomération antique.

### *Et la Bourderie ?*

Les 5 ha de la Bourderie nous ont montré l'amplitude de la planification urbaine. On avait estimé, avec Stéphane Deschamps, qu'elle concernait à peu près 400 ha si on englobait largement, d'est en ouest, une bande de 400 m de largeur au sud de l'agglomération présumée jusqu'à la Jaguère. Mais le projet initial des constructeurs n'a pas abouti.

Peut-être qu'une centaine d'hectares seulement ont été construits, ce qui demeure tout de même relativement conséquent pour une agglomération secondaire. À la Bourderie, par exemple, les rues et les îlots ont été tracés mais il n'y a pas une seule habitation. Par contre on note une colonisation de l'espace par des artisanats tels que des potiers, des verriers, des carriers aussi.

Il est difficile d'affirmer que cette situation soit la conséquence directe de la crise économique et des troubles qui l'accompagnent. Cette dernière frappe la Gaule à l'extrême fin du second siècle de notre ère et elle se prolonge jusqu'à la fin du quatrième siècle.



La Bourderie 2001 : équipe de fouille. Lionel Pirault est à droite.

Je pense qu'il faut également prendre en compte, en ce qui concerne Rezé, des facteurs naturels liés à des événements que l'on suppose climatiques (inondations centennales combinées à de puissantes marées d'équinoxes, afflux de sédiments issus des rivières riveraines...) qui ont pu avoir pour conséquences le comblement de la Loire et de ces bras bordiers. J'imagine qu'à l'époque, il est difficile de faire face à une telle situation : imaginez une accumulation de sédiments vaseux sur toute la longueur du port de *Ratiatum*... Il est alors tout à fait possible que le port se soit déplacé plus à l'ouest, vers la Jaguère, en fonction de l'importance des comblements.

De ce point de vue, les fouilles de Saint-Lupien ont faussé la représentation que nous avons initialement de l'agglomération antique. On pensait que cette dernière se limitait à Saint-Lupien et, de manière plus élargie, au quartier situé entre la chapelle et le centre bourg.

En fait pas du tout : Saint-Lupien n'est qu'une portion d'un plus vaste quartier portuaire. À partir de la fin des années 1990, on a su que la ville s'étendait au moins jusqu'à la Jaguère, peut-être plus à l'ouest sur la commune de Bouguenais jusqu'aux villages du Fogan de Mer et du Bois Chabot. On ne pourra progresser dans la connaissance de l'agglomération gallo-romaine qu'en faisant des fouilles ponctuelles dans des endroits très espacés les uns des autres et pas simplement en restant fixé sur le secteur de Saint-Lupien. Le Saint-Martin demeure pour ma part le centre de la ville antique comme celui de la ville médiévale.

*Après les multiples sondages et fouilles de sauvetage que vous avez réalisés, l'étude du parcellaire du Champ Saint-*

*Martin, les fouilles de grande ampleur du terrain Peigné et de la Bourderie, comment imaginez vous la ville romaine ? Une ville champignon ?*

D'abord il faudrait savoir pourquoi elle a été construite « *ex nihilo* » et plus particulièrement pour quelles raisons l'a-t-elle été quasiment en vis-à-vis de Nantes (*Condevicnum civitas* des Namnètes). Sur la rive droite du fleuve, Nantes n'était probablement pas située à un point de rupture de charge de la navigation maritime et fluviale, mais seulement fluviale. Rezé, placé légèrement plus en amont sur la rive gauche, devait certainement constituer un point d'accostage plus favorable à recevoir aussi bien la navigation fluviale que celle venant de l'estuaire.

Il n'est pas impossible qu'à un moment de son histoire Rezé ait pu être le port de Nantes ou du moins une sorte d'avant-port. Ce n'est pas exceptionnel, on retrouve ce cas dans d'autres villes antiques. La topographie des voies gallo-romaines vient conforter cette hypothèse puisque quasiment tous les axes de circulation antiques situés en sud Loire aboutissent à Rezé puis de là vers Nantes. Au point de vue topographique aujourd'hui encore, la ville de Nantes s'étend très largement sur la rive gauche de la Loire dans le quartier Saint-Jacques et curieusement également à Bouguenais où la quasi intégralité du port autonome est nantais. S'agit-il là de reliquats d'un plus vaste territoire qui couvrait la rive gauche de la Loire ? Rezé port des Pictons<sup>14</sup>, oui, mais quand ?

*Pourtant, au haut moyen-âge, l'évêque de Poitiers se trouve à Rezé.*

Oui, il est titulaire de la chaire épiscopale de Poitiers (*limonum, civitas* des Pictons) et successeur d'Hilaire.

<sup>14</sup> Le territoire des Pictons était un des plus étendu de la Gaule sous l'occupation romaine. Sa capitale était Limonum (Poitiers). Alliés de César lors de la révolte des Venètes (-56), ils auraient alors reçu l'autorisation de fonder un port, *Ratiatum*, dans l'estuaire de la Loire.





La basilique, vue zénithale, 2003

***Justement en quoi la découverte de la basilique est-elle très importante ?***

Elle confirme la présence de l'évêque Adelphius<sup>15</sup> à Rezé, ce qui traduit à l'époque une double autorité tant spirituelle que politique.

Pourquoi l'évêque de Poitiers se déplace-t-il à Rezé et y reste trois décennies, laissant son siège vacant à Poitiers ? On ne le sait pas exactement. Pourquoi avoir choisi Rezé, dépourvue d'une enceinte de ville, sans aucun ouvrage défensif qu'assurent pourtant certains sites d'oppidum dépendant du territoire des Pictons ? On présume que la proximité de Nantes n'est pas étrangère à cette décision.

Rezé a un poids politique et économique local puisqu'il existe à cette époque un atelier monétaire où l'on frappe des tiers de sous en or (RACIATE VIC). L'évêque assiste aussi au premier concile d'Orléans en 511 réunit sous l'autorité et en présence de Clovis I<sup>er</sup> roi des

Francs. Pour cette époque, c'est donc un personnage important.

Cette découverte inattendue laisse entrevoir, en tout cas, l'existence d'un noyau urbain important. La basilique constituerait alors un centre spirituel peut-être un lieu de pèlerinage associé à des reliques auxquels d'autres églises et un palais épiscopal peuvent s'adjoindre.

### **Un bilan personnel**

***Au terme de votre carrière, quel est votre plus grand regret ?***

C'est de ne pas avoir eu la possibilité de réaliser des fouilles programmées plus en avant dans le secteur du Saint-Martin. Avoir été limité en exploration archéologique sur le strict site de la basilique et ne pas avoir eu accès, alors qu'on le pouvait, aux terrains environnants. On s'est enfermé bêtement sur la seule connaissance d'un édifice religieux

<sup>15</sup> Un certain Adelphius, évêque de Raciante, participe au concile d'Orléans en 511.

autour duquel gravite une foule de nouvelles connaissances. Pour ma part, cela a été une erreur regrettable.

#### *Votre plus grande satisfaction ?*

D'avoir réalisé des fouilles à Rezé. Je suis content d'y avoir travaillé mais aussi d'avoir été en contact avec pas mal de gens qui pendant des années m'ont apporté énormément. Des habitants avec qui on a sympathisé très vite. A la Bourderie, les « anciens » passaient, ils venaient me voir et moi je prenais une heure avec eux pour discuter, je leur faisais visiter le site. Après, on allait boire un coup chez eux ou au bistrot, et on en reparlait. Mais, aujourd'hui, avec les questions conjointes de sécurité et de rentabilité du temps de travail, ces échanges ne sont plus possibles que sous des formes « codifiées » lors de journées événementielles « aseptisées » prévues à cet effet. Lorsque je faisais visiter les fouilles aux voisins proches, aux habitants du quartier (qui conservaient dans la tradition de la mémoire familiale l'empla-

cement de vestiges antiques) j'étais moins circonspect. Aujourd'hui, on a besoin continuellement dans l'inquiétude de pouvoir tout finaliser en temps et en heure. Finalement, je suis assez content de pouvoir faire autre chose, ce qui me permet d'œuvrer différemment dans un autre esprit de recherche.

#### *Quels sont vos projets ?*

Pour l'instant ça fait deux semaines que j'ai pris ma retraite, c'est un peu tôt.

#### *Une envie, alors ?*

D'une manière ou d'une autre, essayer d'agir pour protéger le patrimoine menacé. Par exemple, il n'y a pas si longtemps de cela, en 2017, j'ai assisté dans la région nantaise sur la commune de Le Pallet à la démolition totale, à la pelle mécanique, d'un donjon médiéval du XV<sup>e</sup> siècle par son propriétaire sans que l'on ait pu faire quoi que ce soit<sup>16</sup>. Une situation qui nous ramène 50 ans en arrière. On ne peut pas rester sans réagir devant de telles situations.

*Les documents photographiques et le plan de la ville antique ont été fournis par Lionel Pirault.*

<sup>16</sup> Il s'agit du château de la Galissonnière sur la commune du Pallet

# La Balinière — Une succession familiale : Leglas-Maurice, Jamin, Bénard

Nous étions au cœur du Second Empire lorsque les Sarrebourse d'Audeville vendirent la Balinière à François Leglas. En 1860, ce dernier prenait possession d'un domaine bien plus étendu que la propriété actuelle. Il était né à Nantes en 1821 de Joseph Leglas et Joséphine Maurice, tous deux déclarant la profession de tapissier et tapissière. De son épouse, il eut quatre enfants, dont Léonide, qui devait épouser Léon Jamin.



Château de la Balinière (carte postale)

François Maurice, beau-père de François Leglas, avait fondé une manufacture de meubles à la veille de la Révolution, en 1787. Ce dernier allait s'y investir pleinement. En 1848, il en prit la direction. À partir de 1870, il se fit seconder par son fils Maurice-François Leglas et son gendre Léon Jamin, ingénieur issu de Centrale. L'entreprise devint alors la maison Leglas-Maurice et Jamin. Elle n'allait cesser de se développer et, en 1874, la nouvelle usine, rue du Mont-Goguet, ouvrit ses portes. À la fin du siècle, elle comptera 400 ouvriers. Auparavant,

la maison était installée au cœur de la ville rue de Briord, local qui fut transformé en entrepôt. Plus tard, il devait être cédé aux magasins Decré, mais un point de vente fut maintenu sur place. Une agence ouvrit à Paris au 174 bis boulevard Voltaire. Dans son domaine, la maison tenait le haut du pavé. À partir de 1880, elle allait étendre son activité à l'aménagement intérieur des paquebots, à Penhoët, devenant le fournisseur privilégié de la Compagnie générale transatlantique, des Chargeurs réunis et des Messageries maritimes.





Magasin Leglas-Maurice derrière les magasins Decré – Affiche- (coll.privée)

Dans la famille on était monarchistes et très catholiques, ce qui n'empêcha pas François Leglas de s'associer avec le très républicain et franc-maçon Mathurin Brissonneau pour impulser le développement de l'apprentissage des métiers du bois et du métal ainsi que du dessin industriel. Tous deux ont joué un grand rôle dans la transformation de l'École publique de dessin (ouverte en 1757) en École des beaux-arts appliqués à l'industrie, nom initial de l'École des beaux-arts de Nantes. Ils vont envoyer un certain nombre de leurs apprentis s'y former. En 1877, François Leglas avait élargi ses activités aux filatures. Une de ses sœurs avait épousé le filateur Mathurin Leduc, qui avait ses activités à Pirmil. Il apporta des capitaux dans l'affaire.

Pendant dix ans, il appartient au conseil municipal de Nantes. Il était engagé à la chambre de commerce, au conseil des prud'hommes et dans diverses œuvres.

Devenir officier de la Légion d'honneur fut plus difficile. Le commissaire central de Nantes écrivait au préfet : « *Les Leglas, père et fils, ont des opinions réactionnaires et très cléricales, de même que leur gendre Léon Jamin, le seul à s'occuper de politique* ».

Finalement, on lui accorda la médaille : « *bien qu'il n'est certainement pas républicain [mais] en raison de son âge et des services rendus à l'industrie nantaise* ».

Léon Jamin prit la direction de l'établissement après le retrait de Leglas de la vie active. Il était issu d'une famille de boulangers d'Angers. Ingénieur issu de Centrale il allait cumuler les responsabilités : administrateur de la maison Leglas-Maurice, il était aussi directeur de la filature Leduc, de la société de



Léon Jamin (portrait par René Pichard)



navigation les Chargeurs de l'Ouest, administrateur des Chantiers de construction navale, de la succursale de la Banque de France, des hospices de Nantes etc. Conseiller municipal de cette ville de 1889 à 1919, il fut élu au conseil général en 1892 et présida celui-ci de 1908 à 1920. Royaliste et cléricale, en avril 1910, au nom du même conseil général, il prononça un discours en la cathédrale de Nantes consacrant le département de Loire-Inférieure au Sacré-Cœur. Il mourut subitement en 1920.

Leglas et Jamin pratiquaient une politique paternaliste envers leurs salariés et, de temps à autre, le parc de la Balinière leur était ouvert pour des kermesses et autres manifestations. Léon Jamin et son épouse Léonide Leglas avaient eu cinq enfants dont Marie Léonide Jamin, épouse de Fernand Bénard, un militaire. Née en 1890 à Nantes, elle décéda à Rezé en 1980. Apprenant que ses héritiers voulaient démolir le château de la Balinière, elle préférait qu'il fut acheté par la ville, ce qui intervint après son décès en 1985.



# La boîte à musique

Bien avant la rénovation de la gare SNCF de Nantes, Rudy Ricciotti a construit à Rezé un bâtiment singulier dans sa production : un auditorium aux parois recouvertes de bois.

Parfois, le temps gagne à être perdu. Ainsi de l'auditorium qui est le fruit d'une longue histoire puisqu'il aurait dû être construit dans l'élan de l'ouverture du centre musical de la Balinière en 1999. Mais de sévères restrictions financières avaient contraint la collectivité à repousser sans cesse un projet pourtant conçu à l'origine comme la deuxième tranche de la rénovation de la folie du XVIII<sup>e</sup> siècle. Cet auditorium était la dernière pièce du centre culturel de la Balinière qui regroupait alors l'école de musique et de danse, l'académie de musique ancienne (ARIA) et l'ARC<sup>1</sup>. Ainsi, sur un même lieu, la culture musicale dans toutes ses dimensions (formation – diffusion - recherche) pouvait se déployer. Le temps a-t-il fait œuvre utile ? En tout cas, le projet s'est déplacé en 2016 sur la pointe-est d'une zone très dense d'habitat social. Ce petit voyage de 400m a mis fin au rêve d'unité de lieu pour le centre musical ; deux raisons expliquent ce choix : d'une part, l'emplacement initial se situait sur une poche d'eau, le site prévu était

très enclavé avec un stationnement insuffisant et il était invisible depuis les voies et le tramway tout proches ; d'autre part, pour Gilles Retière, l'implantation d'un bâtiment musical prestigieux dans un quartier prioritaire était un marqueur de ses convictions culturelles et urbaines<sup>2</sup>.

Quatre personnalités ont imprimé leur marque sur les 17 ans de gestation<sup>3</sup> de l'édifice ; conçu sous l'autorité de Jacques Floch, le projet a été voulu et programmé par Gilles Retière et inauguré par son successeur, Gérard Allard<sup>4</sup>. Mais le véritable « père » de l'auditorium est Philippe Le Corf, musicien et musicologue, longtemps directeur de l'école de musique et qui créa l'ARIA (académie de recherche sur l'interprétation ancienne) — laissant ainsi l'empreinte de l'esthétique baroque sur Rezé<sup>5</sup>.

Si ce bâtiment est important pour Rezé, il reste modeste<sup>6</sup> au niveau national qui est l'échelle d'intervention des grandes agences

<sup>1</sup> Organisme de diffusion culturelle remplacé aujourd'hui par la Soufflerie.

<sup>2</sup> Gilles Retière a été successivement militant et président de la MJC au cœur du Château, adjoint à la culture, adjoint à l'urbanisme, maire et président de la communauté urbaine. Ses différents mandats suivent un fil rouge à la fois culturel et urbain marqué par de fortes convictions ; parmi celles-ci : l'éducation populaire et la culture comme vecteur d'émancipation ou l'importance des interactions entre la forme urbaine et le fonctionnement de la société. D'où l'importance pour lui des bâtiments accueillant du public qui doivent être visibles et accessibles pour provoquer des rencontres et conforter autour d'eux la vie des quartiers.

<sup>3</sup> Ce temps de gestation est long mais pas exceptionnel : le record sur Rezé est détenu par le stand de tir de la Robinière. Programmé par Alexandre Plancher en 1976, il a été inauguré en 2009. Cet équipement doit beaucoup à la ténacité d'Hubert Richard, alors adjoint aux Sports.

<sup>4</sup> C'est sous le mandat de G. Allard que l'ARC (association municipale de diffusion culturelle) est devenue établissement public La Soufflerie.

<sup>5</sup> À ces quatre personnalités, il est juste d'associer Alain Bastard, alors directeur général des services de la ville, qui géra en un temps record et avec une précision d'horloger, l'ensemble des marchés publics concernant l'auditorium. Son pilotage expert de procédures complexes associant de nombreuses parties prenantes – notamment la communauté urbaine - a permis au projet d'éviter des retards qui pouvaient menacer son existence même. Il a également veillé à ce que l'enveloppe initiale ne soit pas dépassée – ce qui aurait menacé d'invalidation toute la procédure des marchés.

<sup>6</sup> Coût global de l'opération : 8 millions d'euros – ce qui est modeste pour ce type de bâtiment.





Entrée principale de l'auditorium, avenue de Bretagne - . Photo J-Y Cochais

d'architecture. Aussi, quand le nom du lauréat — Rudy Ricciotti<sup>7</sup> — fut dévoilé à l'issue d'un concours où les propositions avaient été discutées de façon strictement anonyme, la surprise fut totale. C'est l'agence nantaise du bureau d'étude Bérim<sup>8</sup> qui avait convaincu Ricciotti de concourir. Conforté par sa maîtrise des bâtiments à vocation musicale<sup>9</sup>, l'architecte a peut-être donné son accord sans mesurer la modestie du projet<sup>10</sup>. Ce malentendu probable a été, paradoxalement, l'une des raisons de son succès : ce concours

n'étant pas vital pour son agence, il conçut un bâtiment sans souci de perdre ou de plaire, en jouant avec les limites du cahier des charges<sup>11</sup> ; et il fut certainement le premier surpris de se retrouver lauréat – ce qui montre au passage que la culture architecturale acquise par Rezé au fil du temps n'était pas vaine.

En effet, la copie de Ricciotti se distinguait des autres sur trois points essentiels : son bâtiment était semi-enterré, en bardage bois et il

<sup>7</sup> Grand prix national de l'architecture en 2006, Rudy Ricciotti est à la fois ingénieur et architecte de formation. Sa maîtrise technique se traduit très tôt dans son œuvre par un emploi très créatif du béton. A ce jour, sa réalisation phare est le musée des Civilisations d'Europe et de Méditerranée (muCEM – Marseille – 2013).

<sup>8</sup> Dirigée par Jean Barbier : c'est lui qui convainquit Ricciotti de concourir pour l'auditorium.

<sup>9</sup> Citons par exemple la Philharmonie Nikolaisaal de Potsdam (1996), Les salles de musiques actuelles et contemporaines à Boulogne-Billancourt (2007), La Boîte à musique de Metz (2010), La Philharmonie « Les Arts Gstaad » (2010), etc.

<sup>10</sup> Il faut également indiquer que Ricciotti cherchait depuis quelques années à construire sur l'agglomération dont le dynamisme suscite de grands projets et attire de grandes signatures. Rezé ne fut sans doute pas la porte d'entrée pour ses succès récents (la gare SNCF et le Campus étudiants) mais disons qu'il s'y est familiarisé avec le contexte local.

<sup>11</sup> Son bâtiment flirte avec les limites de constructibilité fixées par le cahier des charges.



La salle de l'auditorium en configuration de spectacle- Photo T. Mezerette / Mairie de Rezé

laissait libre l'essentiel de la parcelle pour un aménagement paysager. Comme toute bonne idée d'architecture, l'enfouissement partiel de l'auditorium répond à plusieurs impératifs ; il constitue d'abord une « *juste échelle* »<sup>12</sup> entre les immeubles du quartier et les maisons individuelles de la rue de Monti. Ensuite, il évite la surcharge bâtie dans un quartier très dense et il permet de construire un édifice conséquent (5 000 m<sup>2</sup>) sans occuper toute la parcelle pour mieux la végétaliser ; il supprime également les ombres portées sur l'immeuble côté ouest et sur les petites maisons côté nord. Enfin, il correspondait à une volonté précise de l'architecte : ne pas imposer un bâtiment culturel

insolent dans un quartier d'habitat social. Un autre argument est à considérer, bien qu'il soit contradictoire : cet enfouissement limite les bruits ambiants – le silence étant la qualité cardinale de tout auditorium. Mais ce choix était risqué : le tramway passe en courbe juste devant le bâtiment et il communique par le sol des vibrations sonores qui pouvaient être réhibitoires ! Pour les éviter, l'édifice dispose d'une double paroi et il est posé sur des silent-blocs qui absorbent les vibrations – à l'instar des dispositifs antisismiques. Pari très risqué et finalement tenu : le tramway passe inaperçu — même si, parfois, le public peut deviner quelque avion en approche de piste...

<sup>12</sup> L'expression est de Clarisse Crouïgneau qui fut l'architecte de l'opération. Connaissant bien le terrain (elle est architecte du patrimoine sur Nantes et a travaillé au CAUE) et bénéficiant de la confiance de Ricciotti, elle effectua un énorme travail auprès de la maîtrise d'œuvre pour régler les nombreuses difficultés techniques du projet. Son relationnel apaisé permit également de compenser la rudesse de son collègue auprès de la maîtrise d'ouvrage. Le rôle de C Crouïgneau fut d'autant plus important que la phase d'étude fut très longue et qu'il y eut plusieurs avant-projets pour entrer dans l'enveloppe fixée.



Le choix d'enfouir le bâtiment avait pourtant un inconvénient : qu'il ne réussisse pas à exister dans un environnement minéral et vertical. Or, la visibilité est un impératif pour un bâtiment qui accueille du public ! Ricciotti résout le problème par une nouveauté pour l'instant unique dans son œuvre : il recouvre son édifice de bois avec des bords arrondis - ce qui le distingue, d'aussi loin qu'on puisse l'apercevoir - de toutes les autres constructions qui l'entourent. Ce choix est également symbolique : il est une métaphore des instruments de bois de la musique acoustique qui est l'objet même de l'auditorium<sup>13</sup>.

Enfin, l'enfouissement économise l'espace bâti - ce qui a permis au projet de bénéficier de l'expertise d'un architecte paysagiste éminent : Michel Desvignes. À l'origine, le bâtiment boisé devait être noyé dans la verdure pour contraster violemment avec la minéralité de son environnement. Le résultat n'est encore guère probant et le projet a sans doute souffert des coupes qu'il a subies pour entrer dans l'enveloppe initiale ; ainsi par exemple, les deux bassins qui équilibraient la composition paysagère ont disparu et les obligations réglementaires en matière de parking minéralisent son côté nord et appauvrissent le verdissement de la parcelle. Deux autres faiblesses sont à signaler ; l'accueil, qui fait fonction d'espace de réception, est un peu

exigu au regard de la jauge de l'auditorium : 300 personnes. Enfin, alors que les visiteurs arrivent en grande majorité par l'est, leurs regards butent sur une façade presque aveugle avec des bureaux en entresol ... Et le totem annonçant l'entrée de l'auditorium n'efface pas son manque de lisibilité immédiate.

Si l'équipement dispose d'un aménagement spartiate<sup>14</sup>, la salle reste telle que l'avait imaginée Ricciotti dans son esquisse initiale. Fauteuils confortables, visibilité parfaite et scène spacieuse pouvant accueillir 80 chanteurs et une cinquantaine de musiciens. Le public, quel que soit l'emplacement de son siège, bénéficie d'un son qui se répartit également dans l'espace.

Cette salle, à son corps défendant, met en lumière le peu de culture musicale dans notre pays : elle est la seule de ce type<sup>15</sup> (avec l'auditorium du conservatoire) dans l'agglomération ! Selon l'avis des deux premiers directeurs<sup>16</sup> de la Soufflerie - l'établissement public qui gère l'établissement - la qualité acoustique de l'auditorium lui permet d'accueillir dans d'excellentes conditions des concerts de musique baroque, classique et contemporaine - y compris avec des instruments légèrement amplifiés.

Un outil précieux au service de la musique !

<sup>13</sup> Pour que la métaphore soit crédible, il fallait que la « peau » en bois du bâtiment soit irréprochable. « Une boîte minutieuse » - telle était l'expression de Ricciotti qui avait peut-être anticipé certaines critiques comparant le volume de son bâtiment à un gymnase. Nouveau pari risqué (dans le passé ce type de parement avait donné des signes de vieillissement précoces) mais réussi grâce à des plaques composites revêtus d'une fine couche de bois qui gardent belle allure avec le temps.

<sup>14</sup> Trop spartiate même : les vitrages toute hauteur des bureaux mal ventilés ont rendu nécessaires des aménagements ultérieurs : la régulation des températures en période chaude était impossible.

<sup>15</sup> C'est-à-dire entièrement dédiée à la musique acoustique, même si elle admet - et c'est l'une de ses qualités - une polyvalence mesurée.

<sup>16</sup> Maurice Cosson et Cyril Jollard

Alain Valignat

## Carnet d'un flâneur

Suite à l'article sur l'Ilette publié dans notre dernier bulletin, Alain Valignat nous a interrogé sur une passerelle, aujourd'hui disparue, construite sur la rivière. Il nous a fait parvenir de très beaux dessins en couleur de l'ouvrage et c'est naturellement que nous lui avons proposé de collaborer à l'illustration de notre revue. Aujourd'hui, il nous offre, avec beaucoup de talent et de sensibilité, ce carnet du flâneur empreint d'une très grande poésie. Il a su mettre de la couleur aux éléments de notre patrimoine et effacer la noirceur de ce temps de frustrations que nous vivons actuellement.

L'auteur du « Carnet d'un flâneur » est diplômé de l'École des Beaux-Arts. Architecte d'intérieur, il continue parallèlement la sculpture avec quelques expositions et commandes publiques. Il se tourne ensuite vers la peinture qui est aujourd'hui son médium de prédilection et expose régulièrement dans des salons d'art contemporain. Pour lui, la pratique du dessin est essentielle et à la base de toute création plastique. Il privilégie le crayon de couleur, léger à transporter lors des études hors de l'atelier, pour ses qualités pratiques : grande sélection de teintes préparées, rapidité d'exécution, et bonne capacité du trait à exprimer l'intention de la main, à capter un sujet ou un modèle sur l'instant. Il vit à Rezé depuis plus d'une vingtaine d'années.



L'Ilette à la Gabardière



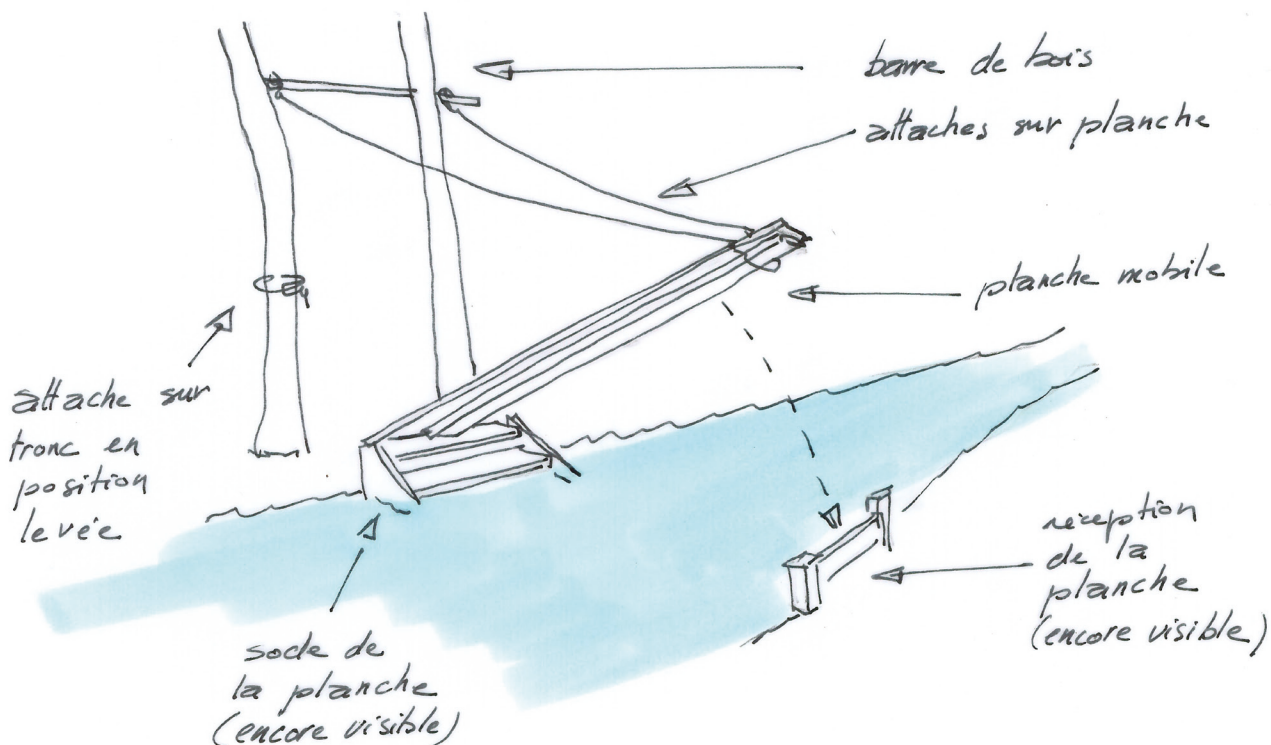
## Entre deux rives sur l'Îlette — Juillet 2020

Depuis le sentier du coteau boisé dominant l'Îlette à la hauteur du lieu-dit La Gabardière, à l'automne ensoleillé de 2018 lors d'une randonnée, un curieux objet merveilleusement ingénieux et archaïque attira mon attention : une planche arrimée verticalement entre deux arbres à la façon des gréements marins.

Là, au fond d'un jardin bordant le ruisseau, on avait érigé ce qui ressemblait à une passerelle escamotable amarrée sur la marche d'un court escalier au pied de la rive et retenue en tête par des câbles tendus entre deux arbres rapprochés. En face, sur la berge où je me trouvais, une barre de bois calée entre des piquets au ras du sol, servait d'appui stable à cette planche une fois abaissée.

Ainsi il devenait aisé pour ce riverain de passer d'une rive à l'autre en échappant à l'agitation du trafic routier qu'aurait imposé un long détour.

Je suis revenu récemment à cet endroit.  
L'ouvrage a disparu. Seul subsiste encore la trace de socles de ce système à la fois modeste et judicieux.



## Cinéma St Paul : le masqueur masqué — Octobre 2020

Te souviens-tu du temps où nous allions en bande ou en famille dans ce cinéma de quartier masqué par les arbres de la cour ?

Nous courrions voir ces films aux affiches accrocheuses qui nous promettaient suspense et action :

Le Masque de fer, le Masque de la mort rouge, le Masque de Zorro, le Masque de cire, le Masque de l'araignée, le Masque arraché, et même ce titre concis et à la pluralité énigmatique de Claude Chabrol : Masques



*Rozg = cinéma associatif St Paul - en activité depuis 1936* 1h 18'02''

Façade du cinéma Saint-Paul rue Julien Douillard

Aujourd'hui le masque a changé de camp. Il a quitté l'écran pour la salle obscure.

Les émotions des visages à découvert nous manquent, alors nous retournons dans ce cinéma de quartier toujours masqué par les arbres de la cour.

*Le Masque arraché : David Miller/USA/1952  
 Le Masque de fer : Henri Decoin/France-Italie/1962  
 Le Masque de la mort rouge : Roger Corman/G-B/1964  
 Masques : Claude Chabrol/France/1987  
 Le Masque de cire : Sergio Stivaletti/Italie/1997  
 Le Masque de Zorro : Martin Campbell/USA/1998  
 Le Masque de l'araignée : Lee Tamahori/USA/2001*



## Dans l'ombre des scènes, derrière les portes closes — Mars 2020



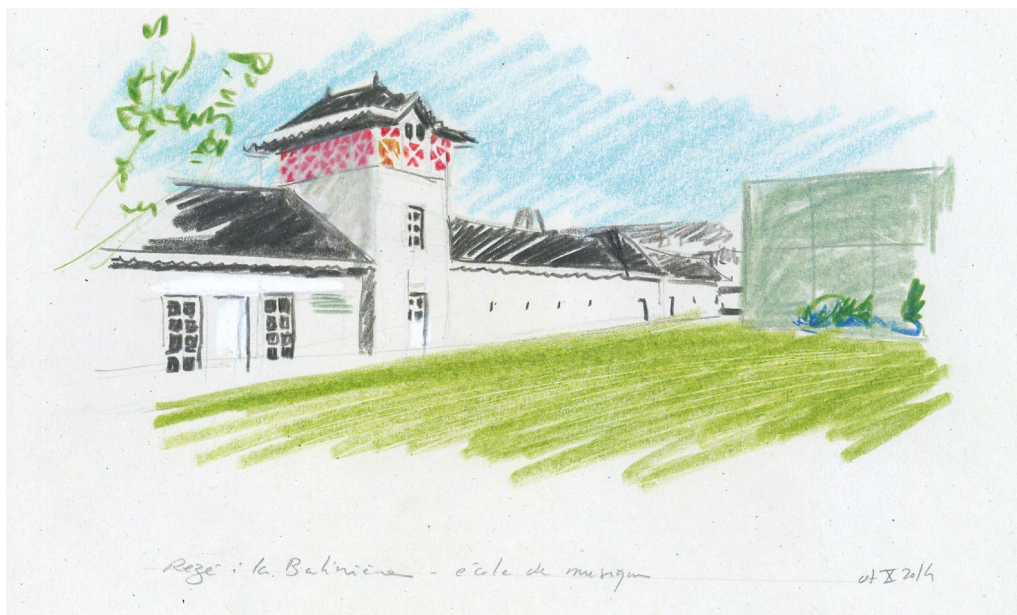
L'Auditorium, avenue de Bretagne

La saison culturelle s'est éteinte avec le crépuscule des salles. Le printemps nous a soudain claquemuré dans nos demeures. L'Auditorium, la Soufflerie et le Théâtre, lieux des spectacles vivants, ont rabattu leurs lourdes portes alors que nous fredonnions encore la dernière mélodie entendue ou que nos yeux encore éblouis gardaient présent le jeu des artistes.

Sur les plateaux asséchés, concerts, chorégraphies, drames et comédies implorent en vain les projecteurs de déverser leurs torrents de lumière.



Ces bâtiments ressemblent désormais à d'énormes malles où sont entassés pêle-mêle nos souvenirs précieux de représentations, de rencontres, riches d'échanges et de découvertes. Qui viendra les rouvrir ?



École de musique de La Balinière

Pendant que la parade est en exil, les décors ont abandonné curieusement la scène pour les rues endormies de la ville. Et depuis les fenêtres tous les soirs éclatent des applaudissements pour des acteurs de l'ombre, qui eux... ne jouent pas.



Le Théâtre, rue Guy Le Lan



# À Jean Seutein



Jean Seutein (assis au centre) lors d'une Assemblée générale des Amis de Rezé en 2013 (Ouest-France)

Notre vieil ami Jean Seutein est décédé le 4 novembre 2020 à l'Ehpad — Résidence Saint-Paul de Rezé.

Né à Rezé en 1930, Jean s'était investi dans l'association des Amis de Rezé depuis ses débuts. Artisan plâtrier, il était aussi actif dans le monde du compagnonnage.

L'âge l'avait contraint à quitter son domicile, rue du Pocalais pour la Résidence Saint-Paul où nous le voyions régulièrement dans l'assistance de nos conférences (cycle interrompu par la Covid)

Ayant toujours habité Rezé, Jean était un témoin précieux pour nous. Il y avait vécu la

Seconde Guerre mondiale et toutes les évolutions urbanistiques intervenues depuis.

Jean Seutein, catholique affirmé, était aussi attaché à la paroisse Saint-Pierre. Il était certainement le meilleur connaisseur de l'église, capable de lire tous les vitraux et d'identifier les saints de la galerie de statues ornant le clocher.

Il a écrit de nombreux articles pour le bulletin jusqu'à ce que l'âge ne vienne le freiner. Il avait encore beaucoup de choses à nous apprendre et travaillait sur son parcours de vie. Il n'aura pas eu le temps de le terminer.

Nous nous devons de saluer notre ami.

*Le conseil d'administration des Amis de Rezé*



# Ouvrages des Amis de Rezé

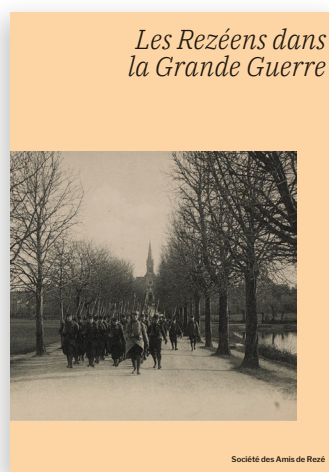


## **Rezé la républicaine**

Un ouvrage de Yann Vince  
paru aux éditions Coiffard

*Rezé la républicaine* présente ici deux siècles de cette histoire et de cette vie, s'attachant à préciser le contexte historique national voire local, à présenter les personnalités des maires à travers leurs biographies, à expliciter enfin les choix et décisions des différentes municipalités, depuis la tourmente de la guerre civile durant les révolutions jusqu'à la construction métropolitaine actuelle, à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle.

Prix public : 15,00 € au lieu de 22,00 € (pour les Rezéens)



## **Les Rezéens dans la Grande Guerre**

Un ouvrage collectif  
de la Société des Amis de Rezé

Les soldats. L'arrière. La mémoire.

« *L'histoire locale, écrite au plus près des acteurs, participe à la lecture de la complexité du monde* » (Préface de Didier Guyvarc'h)

Cet ouvrage de 189 pages, richement illustré, regroupe des articles déjà publiés dans le bulletin des Amis de Rezé, remaniés ou étoffés pour la circonstance, ainsi que d'autres, inédits.

Prix public : 15,00 € au lieu de 20,00 € (pour les Rezéens)

► **Commandes** : Chaque livre vous sera envoyé après réception d'un chèque de 15 € pour les Rezéens ou de 25 € (inclus les frais de port) pour les non-résidents. Le chèque sera établi à l'ordre des Amis de Rezé et envoyé à M.F Artaud n°5 rue de l'Ilette 44400 Rezé. Précisez votre nom, prénom et adresse lors de votre commande.

Renseignements : [lesamisdereze@laposte.net](mailto:lesamisdereze@laposte.net)

# Rejoindre les Amis de Rezé

## Pourquoi adhérer ?

En adhérant à l'association, vous recevrez chez vous vos bulletins gratuitement. La cotisation annuelle est fixée cette année à 15 euros pour les Rezéens et 18 euros pour les autres (participation de 6 euros pour frais d'envoi).

Vous bénéficiez ainsi d'une importante réduction sur l'ensemble des bulletins et des remises accordées par Rezé-Séniors avec votre carte des Amis de Rezé. Votre participation est indispensable pour continuer de publier des faits relatifs à notre commune car elle permet de régler les frais de mise en pages et d'imprimerie. L'association est régie par la loi de 1901 et tous ses membres sont bénévoles.

## Comment adhérer ?

Vous pouvez nous contacter par :

**internet :**        lesamisdereze@laposte.net

**courrier :**        Société des Amis de Rezé  
Yann Vince  
6 impasse du Pélican  
44400 Rezé

Merci d'indiquer vos nom et prénom, votre adresse, votre téléphone et votre email.  
Nous vous enverrons en retour un bulletin d'adhésion.

# Ce bulletin est le vôtre

Contribuez à sa rédaction, à sa diffusion et à son succès :

- Faites-nous part de vos avis, de vos suggestions ;
- Confiez-nous vos documents, photos, mémoires d'un membre de votre famille en rapport avec Rezé. Ils peuvent faire l'objet d'une diffusion et d'une sauvegarde aux archives municipales de la ville.

La rédaction des articles est ouverte à tous. Un membre de l'association peut vous y aider. Alors, à vos plumes !

## **colophon**

### **Responsables de la publication**

Isidore Impinna

Yann Vince

### **Contact**

lesamisdereze@laposte.net

### **Reprographie**

Mairie de Rezé

### **Conception graphique et maquette**

Émilie Bouchon

### **Composition typographique**

Breite Grotesque

Spectral

Space Grotesk

Savate

### **Numéro ISSN**

226-4012

*Les textes de ce bulletin n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les articles de cette publication ne peuvent être reproduits qu'avec l'autorisation de ceux-ci. Si des illustrations apparaissent sans leurs auteurs ou leurs sources, sachez que nous nous sommes efforcés de les rechercher selon nos moyens.*